C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHÈQUE

CREP

CENTRE DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE

SUR

L'EPARGNE

ETUDE DES BILANS

DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(1958-1961)

Sou1970-2091

L'Éparge Étude des bilans de petites et moyennes entreprises 1958-1961 / B. de Castelnau, A. Babeau (Sept. 1970).

CREDOC•Bibliothèque

SEPTEMBRE 1970

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE
SUR L'EPARGNE

C. R. E. D. O. C.
BIBLIOTHEQUE

ETUDE DE BILANS DE

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(1958 - 1961)

CREDOC
N° 273

Etude réalisée par Béatrice DE CASTELNAU
sous la direction d'André BABEAU

SEPTEMBRE 1970

R 3 ~~19~~
022

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHÈQUE

R E S U M E

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

La connaissance des caractères spécifiques des Petites et Moyennes Entreprises reste en France encore embryonnaire. Il s'en faut de beaucoup que la présente étude puisse prétendre combler les lacunes existant dans ce domaine. D'abord l'échantillon étudié concerne plutôt les petites entreprises et non ce qu'il est convenu d'appeler les Petites et Moyennes Entreprises. Cet échantillon est, de plus, ancien ; il est impossible de soutenir que des observations valables pour 1958-1961, le sont encore maintenant. Enfin, certaines variables importantes (emploi, valeur totale du passif et de l'actif) ne figurent malheureusement pas dans le fichier transmis au C.R.E.P. par l'I.N.S.E.E.

Telle qu'elle se présente, cette étude a cependant permis dans plusieurs domaines, soit de confirmer des observations faites antérieurement, soit d'apporter des compléments d'information dans d'autres. C'est sur ces derniers apports que l'on insistera de préférence.

1 - En matière de croissance des entreprises (mesurée par l'augmentation de leur chiffre d'affaires) la quasi totalité des études faites jusqu'à présent en France, aboutissent à la conclusion que cette croissance paraît assez indépendante de la taille, avec cependant pour les petites entreprises une dispersion des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Le présent travail conduit à affiner ce résultat : pour les très petites entreprises (moins de 1 million de Francs de chiffre d'affaires, ou moins de 200 000 Francs d'immobilisations brutes) les taux de croissance enregistrés sont nettement inférieurs à la moyenne, avec une dispersion relativement très réduite des performances : c'est si l'on veut, l'homogénéité dans la médiocrité. Pour les entreprises petites-moyennes, en revanche, on retrouve bien, avec des performances plus élevées pour l'ensemble, la forte dispersion des taux de croissance signalés par les précédentes recherches.

2 - En ce qui a trait aux petites entreprises, on entend souvent dire que la forme juridique (entreprise individuelle ou société) serait purement contingente et qu'elle ne serait reliée à aucune différence économique réelle. Telle n'est pas la conclusion à laquelle on aboutit ici. Qu'il s'agisse des immobilisations brutes, du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée, les entreprises individuelles se situent sensiblement en dessous des sociétés et manifestent plutôt un dynamisme inférieur ; cette dernière observation étant surtout vraie pour le secteur des activités industrielles.

3 - Quant à la sensibilité des petites entreprises à la conjoncture générale du secteur auquel elles appartiennent, une remarque générale peut être faite ; on a le sentiment que, dans de nombreux cas elles ne suivent pas forcément les tendances manifestées par l'ensemble. Sur la période, dans certains cas, (chimie) elles semblent presque stagner en face d'entreprises moyennes et grandes en forte expansion. Dans d'autres, au contraire, (cuir) elles paraissent enchérir sur le taux de croissance des entreprises plus importantes. Dans d'autres, enfin, (industries alimentaires et habillement) elles font preuve d'une relative insensibilité au ralentissement qui frappe le secteur. Les raisons de ces comportements divergents, sont évidemment difficiles à préciser.

4 - Les quatre grands types d'activité étudiés (industrie, commerce, services, bâtiment et travaux publics) sont, en général, assez faciles à caractériser. Par exemple, aussi bien pour les immobilisations brutes que pour la valeur ajoutée par entreprise, l'industrie se situe très au dessus de la moyenne de l'ensemble et le commerce très en dessous. Cependant, les activités de service qui ont une valeur ajoutée en moyenne assez faible, se classent en revanche très bien en ce qui concerne les immobilisations brutes par entreprise, en raison d'immobilisations élevées dans le secteur des transports. A l'inverse, les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, qui ont des immobilisations modestes, ont une valeur ajoutée moyenne qui les rapproche des entreprises industrielles. Ce chassé-croisé est évidemment dû à la nature même de l'activité des secteurs concernés, mais le niveau élevé de la valeur ajoutée moyenne des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics, entraînera dans le cours du rapport plusieurs commentaires.

Ces rapprochements entre grands secteurs d'activité sont intéressants dans la mesure où les recensements qui ont eu lieu depuis 1961 dans ces différentes activités, ne conduisent pas toujours à des résultats immédiatement comparables.

5 - L'étude du profit des entreprises de l'échantillon montrent que les sociétés font en général des profits plus importants et qui croissent plus vite que ceux des entreprises individuelles. A cette remarque on peut ajouter que la taille de l'entreprise joue un rôle important pour la détermination du profit : en particulier, dans l'industrie on constate qu'en dessous d'un certain seuil que les entreprises individuelles n'atteignent pas toujours, les profits restent stagnants, mais qu'ensuite ils croissent en même temps que le chiffre d'affaires ou les immobilisations des entreprises. Dans les autres activités (commerces et services) ce seuil existe aussi mais à un niveau plus faible.

L'étude de l'évolution du profit en fonction de la croissance de l'entreprise permet de conclure qu'une augmentation de chiffre d'affaires peut entraîner une croissance du profit, mais que parfois il n'en est pas ainsi ; il est nécessaire que la croissance s'accompagne d'un effort d'investissement pour provoquer à moyen terme une augmentation du profit.

6 - L'observation des coefficients d'intensité capitalistique (rapport des immobilisations brutes au chiffre d'affaires) conduit à la remarque suivante. Les enquêtes antérieures concluaient très généralement à une augmentation assez régulière du coefficient à mesure que l'on passait dans des classes de taille plus élevées.

Les résultats sont ici moins nets et dépendent du critère de taille utilisé ; si l'on prend le chiffre d'affaires, le coefficient d'intensité est relativement élevé pour les très petites entreprises, il tend ensuite à baisser pour les petites-moyennes et se relève ensuite lentement quand on aborde les entreprises de l'échantillon très proches des entreprises de moyenne dimension.

7 - Le fichier d'entreprises utilisé permet une double approche du "salaire de direction" perçu par le chef d'entreprise individuelle, d'abord par l'intermédiaire du "compte de l'entrepreneur", ensuite par comparaison de la structure des valeurs ajoutées. Le montant du prélèvement de l'entrepreneur individuel s'élevait en moyenne à 24 500 F. en 1961. Il était sensiblement plus élevé pour le Bâtiment et les Travaux Publics où il dépassait 30 000 F. Comme on pouvait s'y attendre, ce montant est assez nettement lié à la taille des entreprises considérées.

8 - Les structures financières des petites entreprises sont difficiles à caractériser à partir de l'échantillon sous étude, en raison de l'absence de variables importantes comme, au passif, les emprunts à moyen et à long terme, ou, à l'actif, les "autres valeurs immobilisées" (prêts à plus d'un an, titres de participations). Cependant

on a pu faire ressortir certains résultats en ce qui concerne l'importance de l'endettement à court terme et le taux de couverture des immobilisations par les capitaux propres.

L'endettement à court terme est, de façon générale très lourd quels que soient la taille de l'entreprise, son domaine d'activité et son statut juridique, puisqu'il atteint presque, en moyenne, trois fois la valeur des capitaux propres. Il y a là, on le sait, une caractéristique bien connue des petites entreprises qui les rend particulièrement vulnérables au resserrement du crédit, que celui-ci soit le fait des pouvoirs publics ou de leurs fournisseurs.

Malgré celà, le taux moyen de couverture des immobilisations par les capitaux propres qui ressort, pour l'ensemble, à 1,5, paraît assez favorable : il n'est cependant pas douteux qu'il se situe à ce niveau, davantage en raison d'une relative faiblesse des immobilisations que du fait d'une abondance manifeste des fonds propres. On verra d'ailleurs que le taux varie suivant la taille de l'entreprise (il est plus élevé pour les petites entreprises que pour les petites-moyennes) suivant sa forme juridique (les entreprises individuelles ont, ici encore, un ratio moins bon que les sociétés), et suivant le domaine d'activité considéré (les transports notamment ont des taux de couverture très faible).

o
o o

Les observations qui viennent d'être passées en revue ont évidemment la grande faiblesse d'être anciennes puisqu'elles portent sur des renseignements antérieurs à 1962. Les informations plus récentes restent fragmentaires ; il ne semble pas toutefois que les rares dont on dispose actuellement infirment globalement le diagnostic que l'on verra se préciser au fil des chapitres. Reste évidemment que l'actualisation de ce diagnostic pour 1969-70, à partir d'une série de variables plus complète que celle sur laquelle on a pu travailler, revêtirait un très grand intérêt.

I N T R O D U C T I O N

A l'heure actuelle, la nécessité et l'urgence de l'établissement d'une politique industrielle, non seulement au niveau d'un pays mais au niveau des nouvelles réalités économiques telles le Marché Commun, apparaissent prioritaires aux yeux des économistes et des responsables de la politique économique.

Cette politique industrielle doit d'abord inciter l'entreprise privée à devenir plus compétitive afin d'étendre ses marchés à l'intérieur et à l'extérieur des frontières mais elle doit aussi coordonner l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics. En effet, ces dernières ont une incidence directe considérable dans le domaine industriel en raison du caractère essentiel du secteur public en France pour la production (transports, énergie, etc...). Mais leur rôle indirect est aussi loin d'être négligeable puisque chaque décision en matière institutionnelle, économique ou sociale a une répercussion sur l'industrie : la fiscalité, la politique de l'emploi ou la réglementation du crédit constituent le milieu dans lequel l'entreprise se développe et ont une large influence sur son comportement (1).

Pour promouvoir cette politique industrielle une réelle connaissance du tissu industriel français est indispensable. Des études nombreuses et très diverses ont été effectuées sur les entreprises industrielles de taille importante mais les P.M.E. qui constituent en France la très grande majorité des entreprises restent ignorées. Il est bien certain cependant qu'elles ne peuvent pas, purement et simplement, être intégrées avec les autres et qu'une étude approfondie de leur comportement est nécessaire pour compléter cette connaissance de l'appareil productif français.

---

(1) L. STOLERU parle du "milieu environnant" qui doit être favorable à l'essor industriel. L'impératif industriel. Le Seuil, 1969.

A titre d'indication le Tableau 1 donne les résultats du recensement industriel de 1963 portant sur l'année 1962 :

Tableau 1

Les entreprises industrielles en France

Tranche de salariés	Nombre d' entreprises	%	Nombre de personnes occupées	%	Valeur ajoutée au prix du marché	%	Valeur ajoutée par personne occupée
0 à 9	505 504	88,2	1 172 233	16,6	14 806 210	10,1	12,6
10 à 499	65 491	11,5	3 195 524	44,7	57 618 208	39,5	18,0
500 et plus	1 401	0,3	2 721 473	38,7	73 401 267	50,4	27,0
Total	571 396	100,0	7 039 230	100,0	145 825 685	100,0	20,7

Source : Quelques résultats essentiels du recensement de l'industrie - Etudes et Conjoncture - Février 1967.

Ce tableau, bien que déjà ancien, montre l'importance en nombre des Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.) puisque 99,7 % des entreprises françaises ont moins de 500 salariés. Elles occupent plus de 60 % des personnes travaillant dans l'industrie et elles contribuent pour la moitié à la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur industriel. Leur importance varie fortement suivant les différents secteurs, mais elles sont représentées dans tous, soit qu'elles produisent directement pour le marché, soit qu'elles exercent des activités de sous-traitance pour les grandes entreprises.

Elles forment donc le contexte industriel dans lequel doivent se développer les gérants industriels et leur atout principal reste leur souplesse qui leur permet de s'adapter rapidement à tout nouveau besoin apparaissant sur le marché ou d'exploiter une innovation. Mais nos connaissances dans le domaine du comportement de ces Petites et Moyennes Entreprises restent très fragmentaires et l'étude qui va suivre est destinée à les améliorer.

La méthodologie de ce travail repose sur l'analyse de données fournies par les bilans d'un échantillon de P.M.E. suivies pendant plusieurs années par la Centrale des Bilans de la Caisse des Dépôts et Consignations (S.E.D.E.S.).

Récapitulation du travail effectué sur l'échantillon des Petites et Moyennes Entreprises avant la prise en charge par le C.R.E.P.

Après avoir entrepris des premiers travaux sur le comportement des grandes entreprises en étudiant leur bilan, le Service des Etudes Economiques et Financières (S.E.E.F.) décide, à partir de 1957, d'étendre cette méthode aux Petites et Moyennes Entreprises afin de répondre aux questions essentielles qui se posent :

- comment les P.M.E. réagissent-elles aux variations de la conjoncture ?
- quels effets une baisse ou une hausse du chiffre d'affaires produit-elle sur leurs stocks, leurs revenus et leurs investissements ?
- dans la décision d'investir, l'élément déterminant est-il l'accroissement du chiffre d'affaires ou des bénéfices d'exploitation ?
- comment cette catégorie d'entreprises finance-t-elle ses programmes d'équipement : auto-financement ou appel à l'extérieur ?

I. L'ECHANTILLON DES P.M.E.

Initialement, la Centrale des Bilans de la Caisse des Dépôts et Consignations devait suivre l'évolution, sur neuf ans (1952-1961) de 6 400 entreprises dont les bilans étaient centralisés à la Centrale des Bilans. Ce but apparut rapidement trop ambitieux, et il fallut se contenter de constituer un échantillon exploitable de 2 200 entreprises sur la période de 1957-1961.

Pour chaque entreprise, on disposait des documents suivants :

. un bilan annuel normalisé suivant le plan comptable,
. un compte d'exploitation générale,
. des renseignements annexes portant sur les dotations aux amortissements et aux provisions, le montant de l'impôt sur les bénéfices, les augmentations de capital en espèces et divers éléments afférents aux cessions d'immobilisations.

Des défauts d'information, des erreurs sur les documents de base, des incohérences entre les différentes données rendirent nécessaire un travail important pour permettre l'exploitation de cet ensemble. Une reconstitution manuelle à l'aide de nombreuses hypothèses permit d'établir un compte d'emplois et de ressources cohérent avec le bilan et les comptes d'exploitation et de pertes et profits pour chaque entreprise (1).

(1) On trouvera : - en annexe 1, les documents de base fournis aux entreprises,
- en annexe 2, un modèle des états établis à partir des documents de base et transmis au service mécanographique.

Ces longs travaux d'analyses amenèrent la constitution d'un fichier comportant environ 250 000 cartes.

II. PREMIERE EXPLOITATION SUR LA PERIODE 1957-1961

Les 2 200 entreprises étudiées ont été regroupées en quatre ensembles :

- les entreprises groupées par secteur (nomenclature à deux chiffres),
- les entreprises appartenant à un même groupe d'activités collectives (nomenclature à trois chiffres I.N.S.E.E. 1949),
- les entreprises individuelles,
- l'ensemble des entreprises.

Pour chacun de ces groupes ont été effectuées des sommations de bilans, de comptes d'exploitation, de comptes de pertes et profits et des comptes emplois-ressources. Puis ont été établis des comptes "type comptabilité nationale".

Compte de production

Solde

Valeur ajoutée

Compte d'exploitation

Solde

Résultat brut d'exploitation

Compte d'affectation

Solde

Epargne

Compte de capital

Solde

Capacité ou besoin de financement

Compte financier

Solde

Disponible + réalisable

Les résultats de cette exploitation ont été fournis dans une note interne de l'I.N.S.E.E. Des comparaisons ont été effectuées entre le compte d'exploitation des P.M.E. et celui de l'ensemble des entreprises privées, globalement et par secteur. Ces comparaisons ont montré que la part de la valeur ajoutée dans les ventes est toujours plus forte pour les P.M.E. que pour l'ensemble des entreprises. La répartition de la valeur ajoutée diffère cependant aussi : le résultat brut d'exploitation est en général inférieur pour les P.M.E. bien que l'importance des frais de personnel parait comparable, mais la charge fiscale et les frais financiers pèsent, dans la plupart des

secteurs, plus fortement sur les P.M.E. que sur les autres entreprises.

L'évolution de quelques variables a montré que l'ensemble des entreprises progressait plus vite que les P.M.E., mais les mouvements des différentes variables restaient très nettement parallèles : pour les P.M.E. comme pour l'ensemble des entreprises, les investissements croissent plus rapidement que le chiffre d'affaires et que les salaires dont les évolutions respectives sont très proches. Enfin, les taux d'autofinancement présentent aussi une évolution très semblable dans le cas des P.M.E. et dans celui de l'ensemble des entreprises.

Les comparaisons des structures de bilans ont fait apparaître la faiblesse de l'endettement à long terme des P.M.E. qui ont certainement non seulement des difficultés à trouver des capitaux, mais aussi une répugnance à s'endetter ; de plus, elles préfèrent conserver une forte partie de leur actif sous la forme "réalisable + disponible".

III. LE FICHIER REDUIT

A la suite de ce premier travail, l'I.N.S.E.E. a constitué un fichier réduit afin de prolonger ce travail par une description plus poussée de l'échantillon et par une recherche de relations économétriques.

- 20 variables par entreprise et par année ont été définies à partir de la première exploitation et en utilisant les concepts de comptabilité nationale, adaptés aux notions de comptabilité privée (voir annexe 3).
- les entreprises sont regroupées selon deux critères, la forme juridique et l'activité. Quatre activités sont retenues : l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, les services et le commerce.

A l'aide des variables précédemment définies, 15 ratios ont été aussi calculés pour les cinq années étudiées. Mais ces calculs n'ont pas pu être exploités car ils étaient incomplets.

L'I.N.S.E.E. a communiqué au C.R.E.P. le fichier réduit pour qu'une exploitation nouvelle soit entreprise. Ce travail n'a pu être effectué immédiatement en raison d'un manque de financement. Finalement la D.G.R.S.T. s'est intéressée à ce travail et d'octobre 1969 à octobre 1970, cette étude a été menée, les résultats sont exposés dans ce rapport.

IV. LES PROBLEMES

Les données des bilans sont anciennes puisqu'elles portent sur les années 1958 à 1961, mais le travail exécuté par la S.E.D.E.S. pour rendre cohérent les bilans et les différents comptes a été considérable et remarquablement précis (1), il aurait été très dommage qu'une exploitation plus fine que celle faite en 1966 - 1967 par l'I.N.S.E.E. ne soit pas entreprise. La reconstitution d'une masse aussi vaste d'informations demandant des délais importants et cette première expérience devrait permettre d'éviter certaines erreurs.

Les recherches effectuées au C.R.E.P. ont été aussi freinées par le caractère incomplet du fichier réduit transmis par l'I.N.S.E.E. après la première exploitation. Il ne comprend que 20 variables par entreprise et bien souvent des données essentielles n'y figurent pas. On citera deux lacunes graves : les dettes à long terme, faibles effectivement pour les P.M.E., n'ont pas été reprises et les valeurs financières immobilisées (les prêts à long terme, les dépôts, etc...) ne figurent pas non plus dans le fichier réduit. Il est donc impossible de reconstituter un bilan, même simplifié, à partir de ce fichier.

Il faut cependant souligner l'intérêt que présente une information portant sur des entreprises, recueillie sous forme de dossiers individuels suivis pendant une période de temps assez longue. Il y a là un avantage sérieux par rapport aux études ponctuelles possibles dans le cadre du recensement industriel. Le premier travail permet de mieux saisir les difficiles problèmes du comportement des P.M.E. devant les questions liées à leur évolution (la croissance, l'investissement et son financement, etc...). Il devra être poursuivi par une typologie plus fine par secteur, par région et par âge de l'entreprise, et complété par une enquête auprès des intermédiaires financiers dont les P.M.E. sont les clients. Le but poursuivi serait de se rendre compte des besoins exacts de ces entreprises et de la manière la plus efficace d'aider les plus dynamiques d'entre elles à croître et les autres à disparaître, à se transformer ou à se regrouper. Elles doivent aussi répondre plus complètement à leurs objectifs dans une économie moderne, se substituer à ou compléter l'activité des grandes entreprises chaque fois que la rigidité ou la structure des marchés empêchent ces derniers de s'adapter aux besoins réels des consommateurs.

---

(1) Quatre personnes à plein temps et un chef de groupe à mi-temps de mars 1963 à décembre 1965 ont mis au point manuellement les bilans, les comptes d'exploitation, les comptes de pertes et profits et les comptes emplois-ressources des 2 200 P.M.E.

C H A P I T R E I

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

L'échantillon étudié comprend plus de 2 000 entreprises de taille moyenne ou petite et qui exercent leurs activités dans des domaines les plus variés puisqu'on y trouve à la fois des hôtels ou des cafés, des commerces de détails ou de gros mais aussi des entreprises industrielles transformant des métaux ou même fabriquant des produits chimiques. Pour faciliter l'étude on a regroupé l'ensemble des entreprises suivant quatre domaines principaux d'activités : les services, les commerces, l'industrie, et le bâtiment et les travaux publics. Les catégories "commerces" et "industrie" comprennent sensiblement le même nombre d'entreprises, entre 840 et 850, c'est-à-dire environ 38 % de l'ensemble de l'échantillon. Les services ne représentent que 10 % de l'échantillon et l'activité "bâtiment et travaux publics" environ 13 %.

Mais cette répartition par domaine d'activité peu paraître insuffisamment détaillée pour procéder à des analyses sectorielles ou pour déterminer l'influence de l'activité économique réelle sur le comportement de l'entreprise. Aussi, chaque entreprise de l'échantillon est répartie suivant la nomenclature des activités économiques de l'I.N.S.E.E. (1) et à partir de cette classification 18 secteurs représentés dans l'échantillon sont délimités.

Le tableau I_1 fournit les intitulés de ces différents secteurs et en annexe 4 on trouvera le détail des différentes activités économiques comprises dans les secteurs. Il faut noter combien la plupart d'entre elles restent souvent proches du domaine de l'artisanat : ainsi les entreprises du secteur "fonderie et articles métalliques divers" fabriquent principalement des outillages à main, de la quincaillerie, des couteaux, et celles du secteur "machines et mécanique générale" relèvent très souvent d'activité de sous-traitance ou de petites industries fabriquant du matériel agricole, de la mécanique de précision, etc... Bien entendu les entreprises du secteur "transport" ne concernent que les transports routiers de voyageurs ou de marchandises.

Le statut juridique régit le fonctionnement des entreprises et présente une grande importance dans les différentes phases de leur évolution puisque de lui dépend la forme que prend leur capital et toutes les transformations qu'il subit. Il a donc été privilégié pour les P.M.E. étudiées dans cet échantillon et très souvent les tableaux, comme

---

(1) Nomenclature des activités économiques, 1959.

TABLEAU I [1]

NOMBRE D'ENTREPRISES ETUDIEES

	Entreprises individuelles		Sociétés		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hôtels, cafés	15	1,7	16	1,2	31	1,4
Services	49	5,6	65	5,0	114	5,2
Transports	33	3,7	38	2,9	71	3,3
SERVICES	97	11,0	119	9,1	216	9,9
COMMERCES	441	50,2	409	31,2	850	38,8
Industries alimentaires	56	6,4	85	6,5	141	6,4
Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	4	0,5	7	0,5	11	0,5
Fonderie et articles métalliques divers	16	1,8	61	4,7	77	3,5
Machines et mécanique générale	20	2,3	73	5,6	93	4,2
Industries annexes de l'auto et du cycle	7	0,8	13	1,0	20	0,9
Industries chimiques	5	0,6	17	1,3	22	1,0
Industries textiles	23	2,6	126	9,6	149	6,8
Habillement et travail des étoffes	17	1,9	53	4,0	70	3,2
Industries du cuir et de la chaussure	13	1,5	39	3,0	52	2,4
Industries du bois	37	4,2	54	4,1	91	4,2
Industries du papier et du carton	6	0,7	16	1,2	22	1,0
Industries polygraghiques et édition	7	0,8	18	1,4	25	1,2
Industries céramiques et matériaux de construction	13	1,5	55	4,2	68	3,1
INDUSTRIE	224	25,6	617	47,1	841	38,4
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	117	13,2	165	12,6	282	12,9
ENSEMBLE	879	100,0	1 310	100,0	2 189	100,0

donneront des résultats où entreprises individuelles et sociétés seront dissociées. 60 % environ des entreprises étudiées ont un statut de société, c'est-à-dire société anonyme, S.A.R.L. société en commandite, etc... Les autres, 40 %, se présentent sous la forme d'entreprise individuelle. Cette distinction, très importante pour examiner les apports faits à l'entreprise, est aussi essentielle pour l'analyse des résultats et de leur répartition : dans le cas des entreprises individuelles le résultat d'exploitation comprend la rémunération aléatoire du chef d'entreprise, au contraire dans le cas des sociétés ce dernier reçoit un

salaire compris dans les frais de personnel et qui est comptabilisé avec les charges d'exploitation. Cependant il ne faut pas perdre de vue que cette différence juridique dans le cas des P.M.E. reste souvent plus formelle que réelle et qu'elle peut-être le résultat de circonstances imprévues et non pas celui délibéré d'une croissance externe.

Relativement les entreprises individuelles sont plus nombreuses dans les activités de commerces et de services : 50 % d'entre elles exercent une activité de commerce mais seulement 25 % une activité industrielle. En revanche 47 % des sociétés pratiquent des activités industrielles et seulement 30 % une activité commerciale. Ces premières remarques permettent de situer les entreprises individuelles dans les domaines demandant peu de capitaux ou dans ceux qui demeurent très attachés à l'artisanat.

I. COMPARAISON DE L'ECHANTILLON AVEC LES RECENSEMENTS.

Le recensement industriel français effectué au cours de l'année 1963 porte sur les résultats et la situation des entreprises en 1962, c'est à dire une année après celles couvertes par l'échantillon. Il est donc possible de rapprocher cette étude de l'image plus complète de l'industrie française obtenue par ce recensement.

Les comparaisons ne sont pas très précises étant donné l'hétérogénéité des secteurs mais elles permettent de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon étudié . On a regroupé les secteurs définis dans l'échantillon selon une nomenclature qui se rapproche de celle utilisée dans les résultats du recensement industriel publié par l'I.N.S.E.E. (1); ce regroupement se justifie puisque dans les deux cas la nomenclature de base est la même, c'est-à-dire la nomenclature des activités économiques de 1959 citée plus haut. Quelques divergences de détail subsistent cependant; un tableau en annexe 2 en donne une idée.

Le graphique I_1 et le tableau I_2 permettent de se rendre compte que la représentation de l'échantillon n'est pas trop mauvaise en ce qui concerne les activités industrielles. On a comparé le nombre total d'entreprises des différents secteurs et non pas uniquement le nombre de Petites et Moyennes Entreprises cette procédure se justifie dans la mesure où les entreprises de plus de 100 salariés ne représentent que 1,6 % de l'ensemble des entreprises, l'erreur ainsi introduite est donc négligeable. Mais pour les comparaisons des valeurs des variables économiques, c'est-à-dire le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'investissement ou le résultat brut d'exploitation, il faudra évidemment ne retenir

(1) Quelques résultats essentiels de recensement de l'industrie , Etudes et Conjoncture, Février 1967.

GRAPHIQUE I

Comparaison de la structure de l'industrie et de l'échantillon étudié

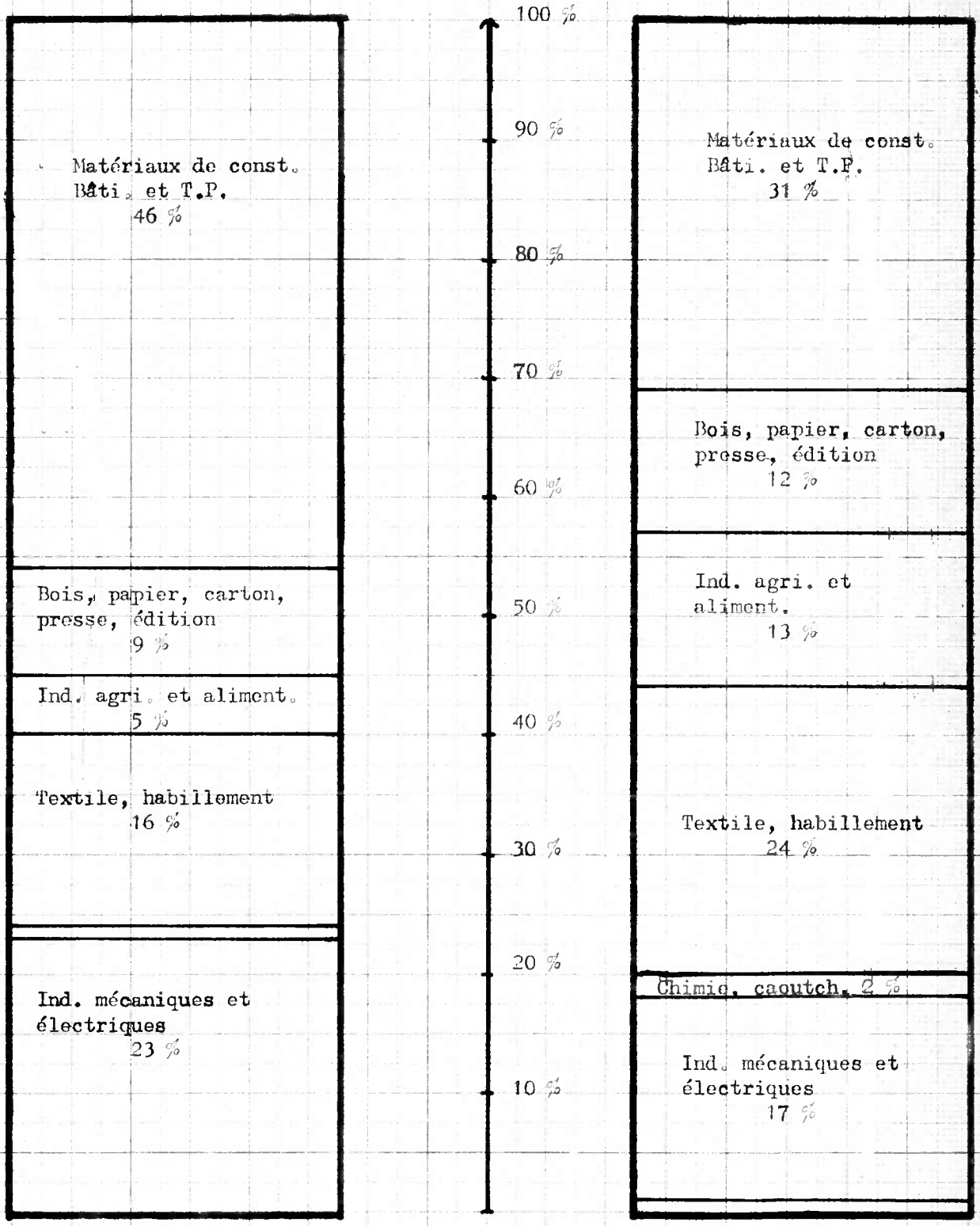

PIERS CANSON FRANCE

que les petites entreprises du recensement industriel. Une nouvelle difficulté apparaît alors puisque le recensement industriel a retenu comme critère de taille le nombre de salariés qui ne figure pas dans les variables de l'étude des bilans des petites entreprises. Il sera nécessaire de faire diverses hypothèses pour pouvoir comparer d'une part les entreprises de l'échantillon classées selon un critère de taille en valeur monétaire : soit les immobilisations, c'est-à-dire des stocks, soit le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée ou le résultat d'exploitation, c'est-à-dire des flux financiers, et d'autre part l'ensemble des entreprises du secteur classées par taille selon le nombre de salariés, c'est-à-dire un critère de taille en valeur physique. On note la sur-représentation des secteurs industries alimentaires et textiles, habillement, mais étant donné l'importance des Petites et Moyennes Entreprises dans ces domaines il ne semble pas gênant que l'échantillon utilisé pour étudier leur comportement comprenne en plus grand nombre des entreprises exerçant une activité spécifique d'entreprises de taille modeste.

TABLEAU I_2

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON

Industrie - Bâtiments et Travaux Publics

	Ensemble du secteur		Echantillon	
	Nbre d' entreprises	%	Nbre d' entreprises	%
Pétrole et lubrifiants.....	189	0,3	11	1
Industries mécanique et électrique	124 785	23,4	190	17
Industries chimiques.....	4 179	0,8	22	2
Textile habillement-cuir.....	86 795	16,4	271	24
Industries agricoles et alimentaires .....;...	23 799	4,5	141	13
Bois, papier, carton, presse, édition.....	49 002	9,1	138	12
Matériaux de construction bâtiments et Travaux Publics	241 673	45,5	350	31
Ensemble	530 422	100	1 123	100

Le tableau I_3 complète ces données sur l'ensemble de l'industrie française en décrivant la structure des différents secteurs selon la taille des entreprises : les P.M.E. (moins de 500 salariés) dominent par leur nombre bien-entendu dans tous les secteurs, cependant on remarque que le secteur "matériaux de construction, bâtiments et travaux publics" comporte les entreprises les plus petites 99,9 % d'entre elles ont moins de 500 salariés, elles font travailler 85 % des personnes occupées dans ce secteur mais n'assurent que 78 % du chiffre d'affaires.

Inversement on peut noter aussi que les P.M.E. du secteur "chimie" qui a un beaucoup plus grand nombre de grandes entreprises (2% d'entre elles ont plus de 500 salariés), sont relativement dynamiques. Elles occupent 46 % du personnel employé dans ce secteur et assurent 50 % du chiffre d'affaires.

TABLEAU I_3

STRUCTURE DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE FRANCAISE D'APRES LE RECENSEMENT DE 1963

Secteur	%	0 à 10 salariés	10 à 500 salariés	500 et plus	Ensemble en millions de Francs
Industries mécanique et électrique	Nbre d'entreprises	88,6	11,0	0,4	125 000
	Personnes occupées	11,0	39	50	2 041 000
	Chiffre d'affaires	8	37	55	101 500
Chimie	Nbre d'entreprises	58	40	2	4 200
	Personnes occupées	3	43	54	235 000
	Chiffre d'affaires	3	47	50	21 500
Textile, Habillement Cuir	Nbre d'entreprises	88,7	11,0	0,3	87 000
	Personnes occupées	15	55	30	992 000
	Chiffre d'affaires	13	57	30	35 300
Industries agricoles et alimentaires	Nbre d'entreprises	81,1	18,5	0,4	24 000
	Personnes occupées	13,3	59	27,7	391 000
	Chiffre d'affaires	12,5	59,5	28	39 300
Bois, papier, carton presse, édition	Nbre d'entreprises	84,6	15,2	0,2	49 000
	Personnes occupées	20,5	60	19,5	537 000
	Chiffre d'affaires	13,5	60,2	26,3	24 250
Matériaux de construction, bâtiment et travaux publics	Nbre d'entreprises	91,2	9,7	0,1	242 000
	Personnes occupées	30,8	53,6	15,6	1 741 000
	Chiffre d'affaires	23	56	21	51 500
Ensemble	Nbre d'entreprises	87	12,6	0,4	531 200
	Personnes occupées	17	50	33	5 937 000
	Chiffre d'affaires	12	49	39	276 500

Pour les entreprises commerciales ou de services les comparaisons sont plus difficiles, il existe en effet un recensement de la distribution mais ce dernier a été effectué en 1966. Il est alors possible de rapprocher le nombre d'entreprises de l'échantillon et le nombre total des entreprises du secteur, mais pour la valeur des variables (chiffre d'affaires, investissements, salariés) une correction serait nécessaire pour tenir compte des cinq années qui séparent les résultats du recensement (1966) de ceux de l'échantillon étudié (1961).

Enfin en 1963, un recensement des entreprises de transports a eu lieu dont le champ couvert est sensiblement identique à celui de l'échantillon étudié.

TABLEAU I 4

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON : ENTREPRISES COMMERCIALES OU SERVICES

	Ensemble		Echantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
COMMERCES (1)	606 575	62	850	8
Hotel, café, restaurant(1)	193 998	20	31	3
Services divers (1)	125 204	13	114	10
SERVICES	319 202	33	145	13
TRANSPORTS (2)	45 317	5	71	7
ENSEMBLE	971 094	100	1 066	100

Le tableau I 4 et le graphique I 2 montrent comment on peut rapprocher la structure de l'échantillon et celle de l'ensemble de la distribution et des services en France. Le niveau d'agrégation des secteurs étant très élevé ces chiffres n'ont qu'une signification indicative. On peut se rendre compte par exemple, que le poste "Hôtel-café-restaurant" est très sous-représenté, mais étant donné la nature relativement homogène des entreprises de ce secteur l'inconvénient reste mineur.

On constate aussi que les entreprises industrielles et de travaux publics sont légèrement mieux représentées que les entreprises commerciales et de services, ces dernières en effet couvrent moins de la moitié de l'échantillon alors que dans la réalité elles apparaissent beaucoup plus nombreuses que les entreprises industrielles même en tenant compte de la différence de dates entre les deux recensements. Cette dernière observation explique pourquoi l'étude menée sera souvent plus orientée vers l'industrie, cependant le commerce et les services ne seront pas négligés mais les conclusions tirées seront moins solides dans ces deux secteurs.

(1) Recensement de la distribution 1966
(2) Recensement des transports 1963

G R A P H I Q U E I 2

Comparaison de la structure des services et du commerce et de l'échantillon étudié

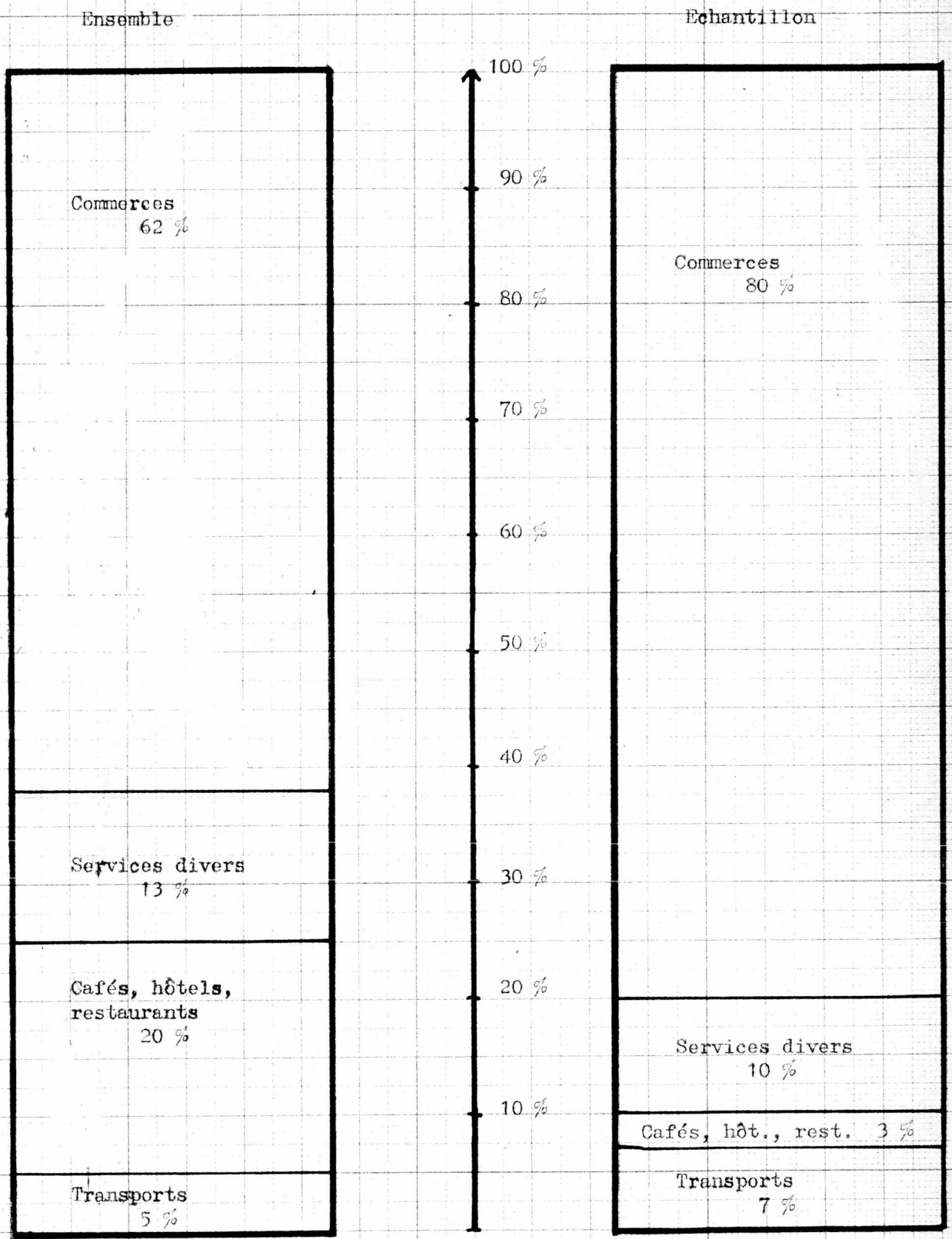

C H A P I T R E II

LA TAILLE DES ENTREPRISES ETUDIEES

La taille des entreprises peut être appréhendée de nombreuses façons. Il est difficile de définir une méthode idéale et générale ; il semble, en effet, que chaque critère de mesure choisi doit s'adapter au but poursuivi, mais aussi aux données disponibles. De nombreuses études (anglaises en particulier) (1) ont souligné les corrélations importantes qui existent entre les différents critères de taille. On retient deux principales distinctions pour classer les critères ; les mesures en termes physiques et celles en termes financiers ; mais à l'intérieur de ces deux catégories, on peut aussi répartir les différents critères suivant qu'ils représentent un flux ou un stock. Un tableau permet de résumer cette classification.

	STOCKS	FLUX
Valeur physique	Emploi (nombre de personnes occupées)	Production (termes physiques)
Valeur financière	Les actifs Les immobilisations	Chiffres d'affaires Valeur ajoutée Résultat Investissement Frais de personnel

(1) - Studies in profit, Business saving and investment in the United Kingdom (1920 - 1962) - P.E. HART.

Volume I, Part. II : the effects of the size of firm - by James BATES.

L'emploi, critère le plus couramment utilisé, présente des avantages très importants pour les comparaisons internationales ou pour les comparaisons dans le temps puisque le facteur monétaire n'entre pas en ligne de compte. Cependant il faut noter que, suivant les secteurs, les besoins en main-d'oeuvre ou en capital peuvent très fortement varier et, dans ces conditions, ce critère emploi peut être très mal adapté pour juger la taille de l'entreprise. Dans la présente étude, le nombre de personnes employées ne figurant pas dans les renseignements demandés aux firmes, il n'a pas été possible d'utiliser ce critère et il y a là une source de difficultés pour les comparaisons avec le recensement industriel de 1962 dans lequel les répartitions sont faites suivant le nombre de salariés.

Les critères financiers ont donc été exclusivement choisis dans ce travail et vont permettre de replacer l'échantillon dans l'ensemble des activités économiques :

- Le chiffre d'affaires, en premier lieu, donne une idée du poids de l'entreprise sur le marché de son produit mais doit être manipulé avec prudence quand les entreprises étudiées appartiennent à une structure productive intégrée.

- Les immobilisations brutes, c'est-à-dire le capital fixe immobilisé, comme toute donnée tirée d'un bilan, présente des inconvénients sérieux en raison des problèmes de valeur ; en effet, en raison de la question primordiale de la réévaluation des bilans, il ne faut pas oublier que la valeur des immobilisations brutes peut varier considérablement. Il faut souligner cependant que la pratique utilisée pour le calcul des amortissements n'a d'incidence que dans le cas du calcul des immobilisations nettes. La valeur des capitaux fixes retenue par les assurances contre l'incendie, quand on en dispose, permet souvent de meilleures statistiques que celles fournies par des données fiscales.

- Enfin le troisième critère de taille privilégié dans ce travail est la valeur ajoutée qui donne une idée de la véritable contribution de la firme à la production et satisfait donc plus les économistes, cependant cette notion obtenue à partir des données fournies par l'entreprise n'est jamais directement disponible car elle n'entre pas dans les évaluations de la comptabilité d'entreprise mais est surtout utilisée en comptabilité nationale. Enfin, il faut signaler que

pour les entreprises individuelles, elle comporte un biais important en raison du "salaire" de l'entrepreneur qui y est inclus et qui la gonfle de manière artificielle.

Dans la première partie de ce chapitre, les trois critères choisis vont être analysés en détail puis, dans un essai de synthèse, on essaiera de comparer ces critères entre eux et de replacer l'échantillon dans l'ensemble de l'activité économique française.

A - LES CRITERES DE TAILLE.

I - LES VENTES DES ENTREPRISES

La première variable étudiée, les ventes des entreprises, peut être assimilée au chiffre d'affaires. Cette variable a été obtenue d'après la fiche d'exploitation que chaque entreprise a remplie ; elle comprend l'ensemble des ventes de marchandises de produits finis, de travaux ou de services, les ventes de déchets ou d'emballages récupérables auxquelles on a retranché les réductions qui ont été accordées, mais ajouté les ristournes, rabais ou remises obtenus. Cette variable peut être utilisée comme critère de taille, mais il ne faut pas perdre de vue les inconvénients de ce critère : en particulier, dans le cas des entreprises commerciales, le chiffre d'affaires est souvent fonction du produit commercialisé, ce qui ne présente pas toujours un rapport direct avec la taille. Aussi l'étude de la valeur ajoutée, c'est-à-dire du produit net (ventes - achats) de l'entreprise est nécessaire pour corriger et pour compléter l'étude des ventes.

Les tableaux II_1 et II_2 donnent les ventes totales des entreprises selon leur statut juridique et leur secteur d'activité. En 1961, l'ensemble des entreprises de l'échantillon ont obtenu un chiffre d'affaires de près de 2,50 Milliards de Francs. Les entreprises individuelles ne représentent qu'une faible part de ce total puisque leur chiffre d'affaires n'atteint que 20 % du total alors que 40 % des entreprises de l'échantillon sont des entreprises individuelles. Le graphique II_1 représente l'importance relative des différents domaines d'activité en considérant leur chiffre d'affaires.

Sur le tableau II_3, les ventes moyennes en 1958 et en 1961 sont calculées par secteur. Les accroissements moyens par secteur sont aussi donnés dans ce tableau.

TABLEAU II

VENTES TOTALES PAR SECTEUR en 1958

	Entreprises individuelles		Sociétés		Ensemble	
	en milliers de Francs	en %	en milliers de Francs	en %	en milliers de Francs	en %
Hôtel-café	3.216	0,8	3.928	0,3	7.144	0,4
Services	24.596	6,1	66.512	4,3	91.108	4,7
Transports	8.006	2,0	21.843	1,4	29.849	1,5
SERVICES	35.818	8,9	92.283	6,0	128.101	6,6
COMMERCES	20.470	50,4	420.017	27,2	624.724	32,0
. industries alim. ..	43.400	10,7	130.794	8,4	174.194	8,9
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	2.064	0,5	16.524	1,1	18.588	1,0
. fonderie et articles métalliques divers.	10.560	2,6	94.474	6,1	105.043	5,4
. machines et mécanique générale	9.837	2,4	127.195	8,2	137.032	7,0
. industries annexes de l'auto et du cycle	3.775	0,9	8.363	0,5	12.138	0,6
. ind. chimiques	1.295	0,3	28.924	1,9	30.219	1,6
. ind. textiles	10.399	2,6	204.912	13,3	215.311	11,0
. habillement et travail des étoffes ..	6.409	1,6	76.892	5,0	83.301	4,3
. ind. cuir et chaussure	4.093	1,0	38.769	2,5	42.862	2,2
. ind. bois	17.814	4,4	48.850	3,1	66.664	3,4
. ind. papier, carton	1.820	0,4	22.119	1,4	23.939	1,2
. ind. polygraphiques et édition	2.497	0,6	12.161	0,8	14.658	0,8
. ind. céramiques et matériaux constr. .	3.249	0,8	50.312	3,3	53.561	2,7
INDUSTRIE	117.221	28,8	860.289	55,6	977.510	50,1
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	48.065	11,9	173.589	11,2	221.654	11,3
ENSEMBLE	405.811	100,0	1.546.178	100,0	1.951.989	100,0

TABLEAU II 2

VENTES TOTALES PAR SECTEURS en 1961

	Entreprises individuelles		Sociétés		Ensemble	
	en milliers de Francs	%	en milliers de Francs	%	en milliers de Francs	%
Hôtel, café	3.921	0,8	4.297	0,2	8.218	0,3
Services	34.704	6,9	87.445	4,4	122.149	4,9
Transports	10.732	2,1	32.040	1,6	42.772	1,7
SERVICES	49.357	9,8	123.782	6,2	173.139	6,9
COMMERCES	251.569	49,9	515.362	26,1	766.931	31,0
. ind. alimentaires..	51.863	10,3	167.940	8,5	219.803	8,9
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	2.334	0,5	24.264	1,2	26.598	1,1
. fonderie et articles métalliques divers	12.207	2,4	121.129	6,1	133.336	5,4
. machines et mécanique générale	1.000	2,0	168.567	8,6	178.567	7,2
. ind. annexes de l'auto et du cycle	5.363	1,1	13.059	0,7	18.422	0,7
. ind. chimiques	1.384	0,3	43.373	2,2	44.757	1,8
. ind. textiles	11.703	2,3	255.988	13,0	267.691	10,8
. habillement et travail des étoffes ..	7.956	1,6	89.928	4,6	97.884	4,0
. ind. cuir et chaussure	5.250	1,0	52.838	2,7	58.088	2,3
. ind. bois	20.084	4,0	64.891	3,3	84.975	3,4
. ind. papier et carton	2.612	0,5	29.018	1,5	31.630	1,3
. ind. polygraphiques et édition	4.498	0,9	16.029	0,8	20.527	0,8
. ind. céramiques et matériaux de construction	4.963	1,0	63.035	3,2	67.998	2,8
INDUSTRIE	140.217	27,9	1.110.059	56,4	1.250.276	50,5
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	62.484	12,4	224.359	11,3	286.843	11,6
ENSEMBLE	503.627	100,0	1.973.562	100,0	2.477.189	100,0

GRAPHIQUE II

Ventes

1958

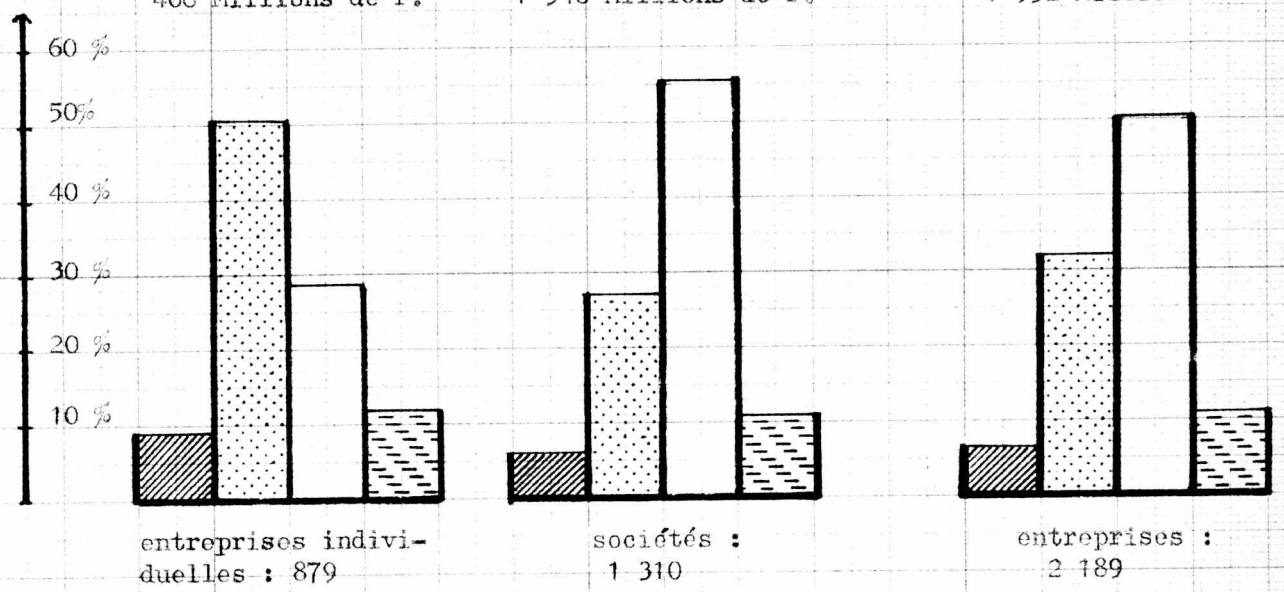

1961

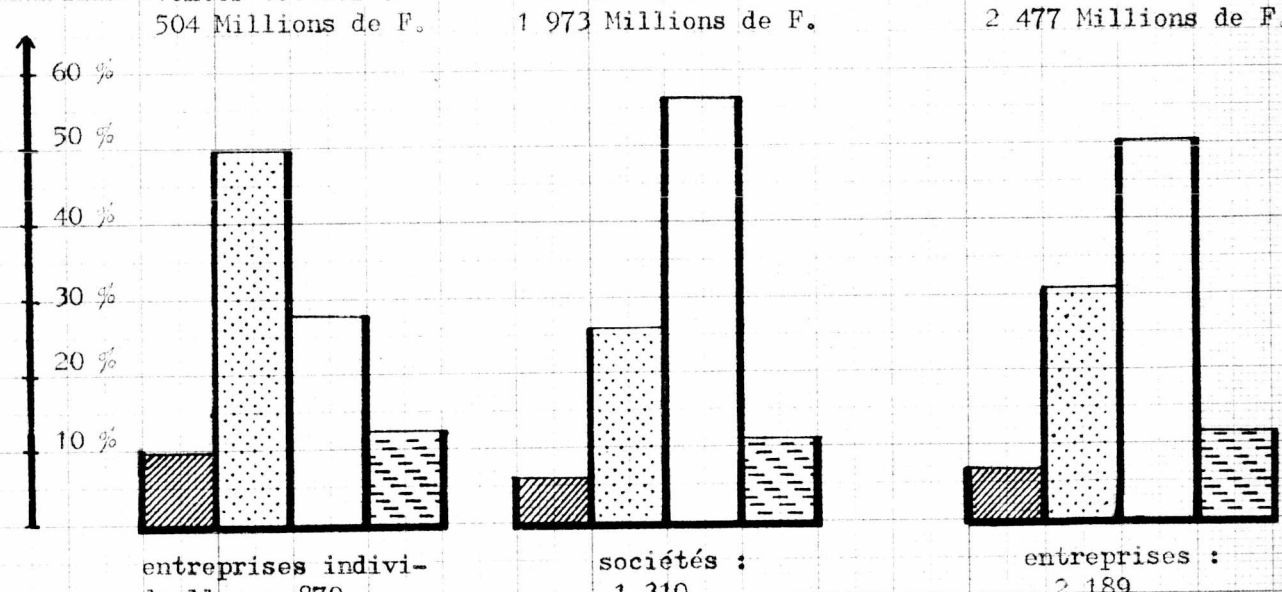

Légende : services ; commerces ; industries ; Bâtiments et T.P.

Les ventes moyennes des entreprises individuelles sont beaucoup plus faibles que celles des sociétés mais, dans les deux catégories d'entreprises, on retrouve sensiblement la même hiérarchie suivant les différentes activités ; c'est dans les activités industrielles que le chiffre d'affaires est le plus élevé, en 1958 comme en 1961, et dans les services qu'il est le plus faible : mais alors que pour les entreprises individuelles, le chiffre d'affaires moyen oscille entre 500 000 et 630 000 Francs, les sociétés ont un chiffre d'affaires beaucoup plus important puisqu'il atteint en moyenne 1 800 000 Francs pour les sociétés industrielles et environ 1 000 000 Francs pour celles qui s'occupent de prestations de service.

Entre les deux dates choisies, la croissance (voir graphique II_2) des ventes moyennes présente peu de disparités : on note cependant que les ventes moyennes des sociétés augmentent légèrement plus vite que celles des entreprises individuelles, mais que dans les deux catégories d'entreprises, ce sont les services, c'est-à-dire le groupe d'entreprises ayant les ventes moyennes les plus faibles, qui ont la croissance la plus rapide. L'influence de la taille sur la croissance est donc difficile à déterminer avec uniquement ces premiers résultats.

Un travail plus fouillé a été nécessaire : on a cherché à vérifier si <u>la loi de l'effet proportionnel</u> pouvait s'appliquer dans le cas de la croissance des Petites et Moyennes Entreprises. D'après cette loi, aucun lien, en principe, n'existe entre le taux de croissance et la taille des entreprises. On suppose alors qu'une fluctuation de la taille provoquée par un facteur quelconque j est proportionnelle à la taille x :

$$x = C \times f_1 \times f_2 \dots \times f_j$$

si on pose un changement de variable : $z = \log x$

$$z = \log C + \log f_1 + \log f_2 \dots \log f_j$$

Pour la nouvelle variable z, les fluctuations $\log f_1 \dots \log f_2 \dots$ sont additives, z est alors distribué suivant une loi normale si les facteurs intervenant sont suffisamment nombreux et indépendants les uns des autres.

GRAPHIQUE II_2

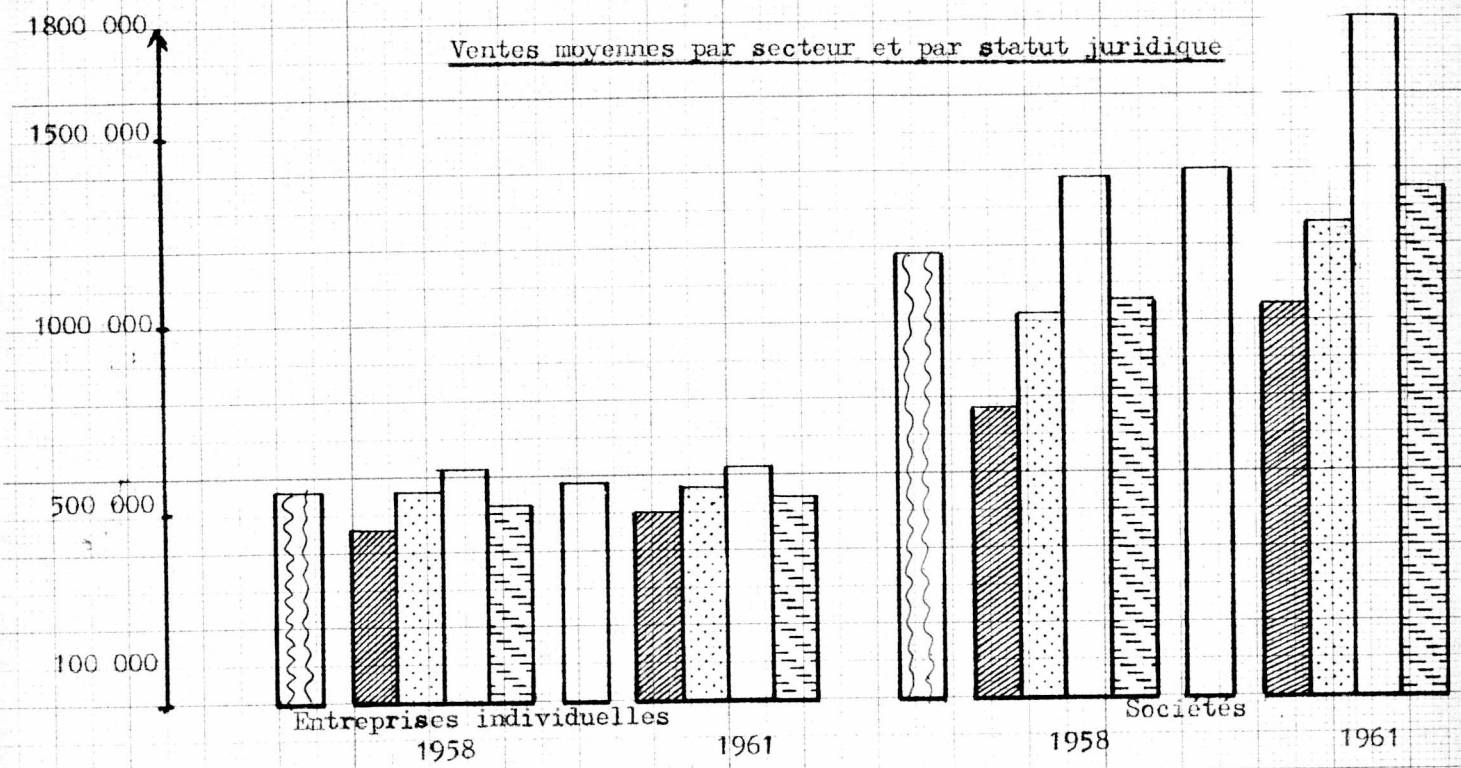

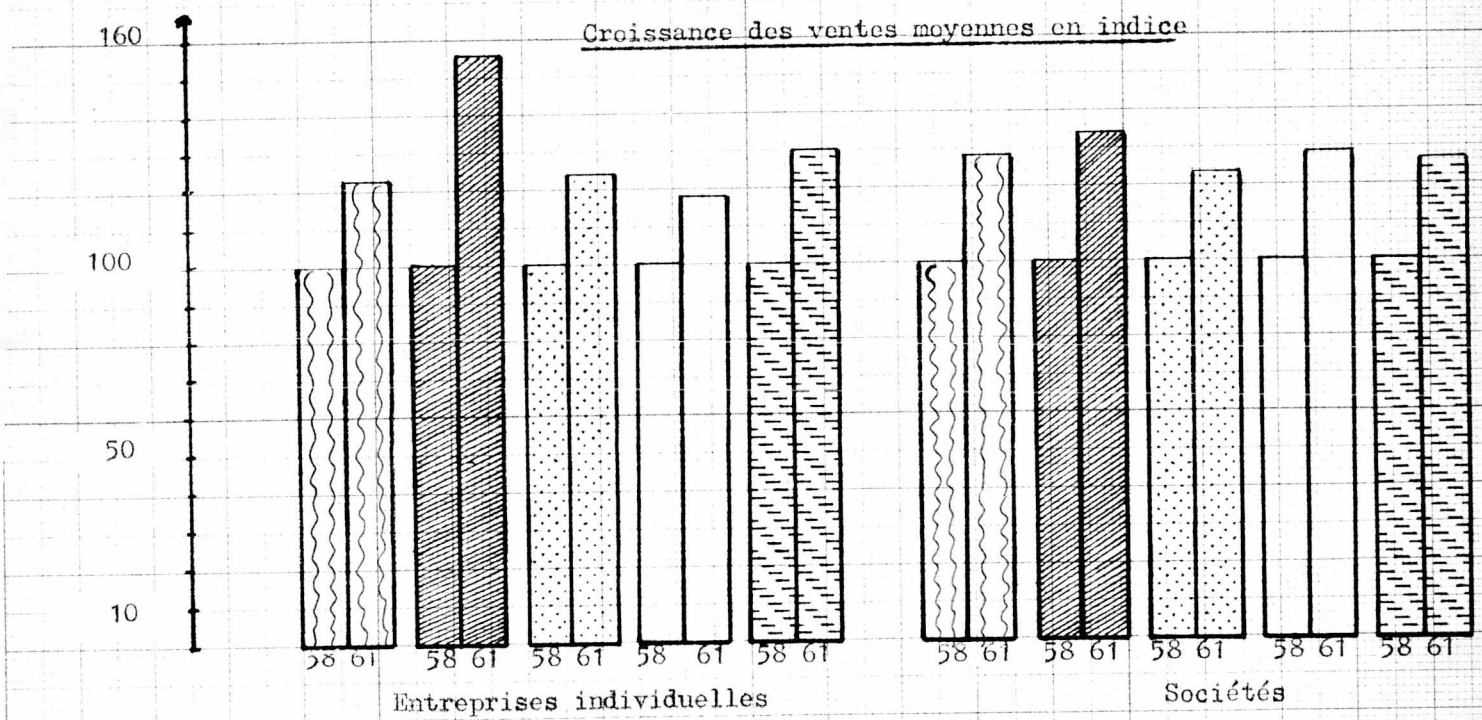

LEGENDE

ENSEMBLE — Commerces

Services — Industries

Bâtiment et Travaux Publics

TABLEAU II 3

VENTES MOYENNES PAR SECTEUR en 1958 et en 1961

	Entreprises individuelles			Sociétés		
	1958 en Frs	1961 en Frs	acc.61 par rapp. à 58	1958 en Frs	1961 en Frs	acc.61 par rapp. à 58
Hôtel, café	214.400	261.400	122	245.500	268.560	109
Services	501.950	708.250	141	1.023.260	1.345.300	131
Transports	242.610	325.210	134	574.810	843.160	147
SERVICES	369.250	508.830	138	775.490	1.040.180	134
COMMERCES	464.180	570.450	123	1.026.940	1.260.050	123
. ind. alimentaires .	775.000	926.120	119	1.538.750	1.975.760	128
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	516.000	583.500	113	2.360.570	3.466.290	147
. fonderie et articles métalliques divers	660.560	762.940	115	1.548.750	1.985.720	128
. machines et mécanique générale	491.850	500.000	102	1.742.390	2.309.140	133
. ind. annexes de l'auto et du cycle.	539.280	766.140	142	643.300	1.004.530	156
. ind. chimiques	259.000	276.800	107	1.701.410	2.551.350	150
. ind. textiles	452.130	508.820	113	1.626.290	2.031.650	125
. habillement et travail des étoffes...	377.000	468.000	124	1.450.790	1.696.750	117
. ind. cuir et chaussure.....	314.850	403.850	128	994.080	1.354.820	136
. ind. bois	481.460	542.810	113	904.630	1.201.680	133
. ind. papier et carton	303.330	435.330	143	1.382.430	1.813.620	131
. ind. polygraphiques et édition.....	356.710	642.570	180	675.610	890.500	132
. ind. céramiques et matériaux de const.	249.920	381.770	157	914.760	1.146.090	125
INDUSTRIE	523.300	625.960	119	1.394.310	1.799.120	129
BATIM.ET TR. PUBLICS	410.810	534.050	130	1.052.050	1.359.750	129
ENSEMBLE	461.670	572.950	124	1.180.290	1.506.540	128

Une condition nécessaire pour que la croissance des entreprises soit indépendante de leur taille, c'est que la taille soit distribuée suivant une loi log normale ; si on effectue un changement de variable de la forme :

$$z = a \log (x - x_o) + b$$

la distribution de z doit être normale (1).

On va donc essayer de vérifier cette première condition pour les entreprises étudiées.

En reproduisant sur du papier gausso-logarithmique les fréquences cumulées des ventes des entreprises suivant un certain nombre de classes croissantes, on obtient une courbe permettant de connaître le pourcentage d'entreprises ayant leurs ventes inférieures ou égales à un pourcentage donné. En annexe 5 les détails de calcul ont été donnés pour une des grandes séries d'activité dans lesquelles on distinguait les entreprises individuelles et les sociétés. A chaque fois, on a repris le même travail en 1958 et en 1961. Ensuite, on a essayé d'ajuster une loi log normale sur les différentes distributions obtenues.

Le test de X_i^2 de PEARSON a permis de savoir si les écarts constatés peuvent ou non être imputés au hasard.

Les résultats obtenus sont repris dans le tableau II_4.

---

(1) - voir Méthode statistique, Tome II - MORICE et CHARTIER (1954).

TABLEAU II 4

RESULTATS DE L'AJUSTEMENT D'UNE LOI LOG. NORMALE

SUR LE VOLUME DES VENTES DES ENTREPRISES

X_i^2 Secteur	1958				1961			
	Degré liberté	Xi^2 théor.	X_i^2 calculé	Résultat	Degré liberté	Xi^2 théor.	X_i^2 calculé	Résultat
COMMERCE :								
- Sociétés	11	19,67	13,37	ENS(1)	12	21,02	17,46	ENS
- ent. ind.	8	15,50	27,55	ES(1)	9	16,91	31,34	ES
INDUSTRIE :								
- Sociétés	12	21,02	49,96	ES	10	18,30	15,36	ENS
- ent. ind.	8	15,50	6,14	ENS	10	16,91	8,74	ENS
BATIMENT ET T.P.								
- Sociétés	9	16,91	5,58	ENS	10	18,30	14,24	ENS
- ent. ind.	5	11,01	6,11	ENS	7	14,06	11,20	ENS
SERVICES :								
- Sociétés	8	15,50	9,92	ENS	9	16,91	4,63	ENS
- ent. ind.	4	9,48	8,37	ENS	5	11,07	4,35	ENS

En 1958, dans deux cas sur huit, l'ajustement n'est pas valable ; en 1961, dans un seul cas.

Ces résultats sont donc satisfaisants. Il faut noter que, pour les entreprises individuelles commerciales, le volume des ventes ne peut être ajusté à une loi log. normale ni en 1958, ni en 1961, et pour les sociétés industrielles, cet ajustement n'est pas

(1) ENS : Ecart non significatif, ajustement correct.
ES : Ecart significatif, ajustement non valable.

possible sur la série de 1958, alors qu'en 1961, il l'est.

En montrant qu'à deux dates différentes, la taille des entreprises se distribue suivant une loi log. normale, on montre que leur croissance est indépendante de cette taille. Mais le diagnostic reste encore assez grossier. Quand on étudiera la croissance elle-même, cette première idée sera approfondie par l'analyse des taux de croissance et de leur dispersion.

II - LES IMMOBILISATIONS.

Après avoir étudié le chiffre d'affaires qui mesure approximativement le poids d'une entreprise sur le marché, on va examiner les immobilisations des différentes entreprises de l'échantillon, c'est-à-dire leurs capitaux fixes engagés dans le processus productif. Cette valeur des immobilisations a été donnée dans les bilans. Sur la fiche de renseignements annexes, les entrepreneurs ont indiqué pour chaque année les acquisitions ou les créations d'immobilisations, puis la valeur des immobilisations sorties par cessions, destructions ou mises hors de service, et enfin les accroissements d'immobilisations dûs à une réévaluation au cours de l'exercice. Ces différents mouvements ont été ventilés suivant les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage, le matériel de transport, les autres immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Pour obtenir le total des immobilisations brutes, on a ajouté les frais d'établissement et les immobilisations en cours.

En 1961, le montant global des immobilisations de l'ensemble des entreprises de l'échantillon atteint près de 800 millions de Francs, les entreprises individuelles ne représentent que 16 % du total, ce qui est légèrement inférieur au pourcentage qu'elles occupent dans le total des ventes. Selon les différents domaines d'activités, les immobilisations moyennes diffèrent assez fortement : parmi les entreprises individuelles, le secteur des transports est celui où les immobilisations moyennes sont les plus importantes : environ 400 000 F. ; par contre, elles sont beaucoup plus faibles dans le secteur du commerce puisqu'en moyenne, elles sont inférieures à 100 000 F. Dans l'ensemble des sociétés, celles qui exercent une activité industrielle ont des immobilisations de l'ordre de 750 000 F., et les secteurs où elles sont le plus élevées sont le secteur des matériaux de construction des industries textiles, de la fonderie et des articles métalliques divers, des machines

et de la mécanique générale. Comme pour les entreprises individuelles, ce sont les sociétés de commerce qui ont les immobilisations les plus faibles (en moyenne moins de 200 000F). Pour les services, les immobilisations moyennes atteignent un niveau plus élevé que pour les activités commerciales avec, dans les entreprises individuelles, comme dans les sociétés, une prédominance du secteur des transports.

TABLEAU II 5

IMMOBILISATIONS TOTALES PAR SECTEURS EN 1958

	Entreprises individuelles		Sociétés		Ensemble	
	en millions de Francs	%	en millions de Francs	%	en millions de Francs	%
Hôtel café	1.867	2,0	2.189	0,5	4.056	0,8
Services	5.012	5,3	16.068	3,6	21.080	3,9
Transports	8.885	9,4	15.376	3,5	24.261	4,5
SERVICES	15.764	16,7	33.633	7,6	49.397	9,2
COMMERCES	30.332	32,0	49.126	11,2	79.458	14,8
. ind. alimentaires	10.103	10,7	38.576	8,8	48.679	9,1
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	148	0,2	2.358	0,5	2.506	0,5
. fonderie et articles métalliques divers.....	3.140	3,3	37.893	8,6	41.033	7,7
. machine et mécanique générale	2.988	3,2	43.962	10,0	46.950	8,8
. ind. annexes de l'auto et du cycle	847	0,9	2.557	0,6	3.404	0,6
. ind. chimiques	470	0,5	7.759	1,8	8.229	1,5
. ind. textiles	3.017	3,2	89.622	20,3	92.639	17,3
. habillement et travail des étoffes	1.364	1,4	16.674	3,8	18.038	3,4
. ind. cuir et chaussure	1.338	1,4	8.289	1,9	9.627	1,8
. ind. bois	7.396	7,8	13.644	3,1	21.040	3,9
. ind. papier et carton..	581	0,6	13.479	3,1	14.060	2,6
. ind. polygraphiques et édition	1.165	1,2	7.701	1,7	8.866	1,7
. ind. céramiques et matériaux de construction	2.047	2,2	34.220	7,8	36.267	6,8
INDUSTRIE	34.604	37,6	316.734	72,0	351.338	65,7
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	13.962	14,7	40.882	9,2	54.844	10,3
ENSEMBLE	94.662	100,0	440.375	100,0	535.037	100,0

TABLEAU II 6

IMMOBILISATIONS TOTALES PAR SECTEUR EN 1961

	Entreprises individuelles		Sociétés		Ensemble	
	en Millions de Francs	%	en Millions de Francs	%	en Millions de Francs	%
Hôtel café	3.001	2,3	3.049	0,5	6.050	0,8
Services	6.684	5,1	24.509	3,8	31.193	4,0
Transports	12.863	9,9	23.240	3,6	36.103	4,7
SERVICES	22.548	17,3	50.798	7,9	73.346	9,5
COMMERCES	40.560	31,2	72.834	11,3	113.394	14,7
. ind. alimentaires ...	13.062	10,0	54.178	8,4	67.240	8,7
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	216	0,2	3.880	0,6	4.096	0,5
. fonderie et articles métalliques divers ..	4.236	3,3	54.452	8,5	58.688	7,6
. machines et mécanique générale	4.166	3,2	67.606	10,5	71.772	9,3
. ind. annexes de l'auto et du cycle	1.054	0,8	4.109	0,6	5.163	0,7
. ind. chimiques	500	0,4	12.005	1,9	12.505	1,6
. ind. textiles	4.392	3,4	121.603	18,9	125.995	16,3
. habillement et travail des étoffes	1.694	1,3	22.942	3,6	24.636	3,2
. ind. cuir et chaussure	1.832	1,4	12.802	2,0	14.634	1,9
. ind. bois	9.325	7,2	21.547	3,4	30.872	4,0
. ind. papier et carton	845	0,6	18.405	2,9	19.250	2,5
. ind. polygraphiques et édition	1.909	1,5	12.203	1,9	14.112	1,9
. ind. céramiques et matériaux de constr.	4.034	3,1	50.655	7,9	54.689	7,0
INDUSTRIE	47.265	36,4	456.387	71,1	503.652	65,2
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	19.729	15,1	62.532	9,7	82.261	10,6
ENSEMBLE	130.102	100,0	642.551	100,0	772.653	100,0

TABLEAU II 7

IMMOBILISATIONS MOYENNES PAR SECTEURS EN 1958 ET 1961

	Entreprises individuelles en Francs		Sociétés en Francs		accr.t 1961 par rapp. à 1958	
	1958	1961	1958	1961	ent. ind.	Sociétés
Hôtel,café	124.460	200.060	136.810	190.560	161	139
Services	102.290	136.400	247.200	377.060	133	153
Transports	269.240	389.790	404.630	611.570	145	151
SERVICES	162.510	232.450	282.630	426.870	143	151
COMMERCES	68.780	91.970	120.110	178.070	133	148
. ind. alimentaires ...	180.410	233.250	453.840	637.390	129	140
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	37.000	54.000	336.880	554.280	146	165
. fonderie et articles métalliques divers ..	196.250	264.750	621.190	892.660	135	144
. machines et mécanique générale	149.400	208.300	602.210	926.110	139	154
. ind. annexes de l'auto et du cycle	121.000	150.570	196.690	316.080	124	161
. ind. chimiques	94.000	100.000	456.410	706.170	106	151
. ind. textiles	131.170	190.960	711.280	965.100	146	136
. habillement et travail des étoffes	80.230	29.650	314.600	432.870	124	138
. ind. cuir et chaussure	102.920	140.920	212.500	328.250	137	154
. ind. bois	199.890	252.020	252.660	399.010	126	158
. ind. papier et carton	96.830	140.830	842.440	1.150.310	145	137
. ind. polygraphiques et édition	166.420	272.710	427.380	677.940	164	159
. ind. céramiques et matériaux de constr.	157.460	310.310	622.180	921.000	197	148
INDUSTRIE	154.480	211.000	513.340	739.680	137	144
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	119.330	168.620	247.770	378.980	141	153
ENSEMBLE	107.690	148.011	336.160	490.500	137	146

GRAPHIQUE II 3

IMMOBILISATIONS

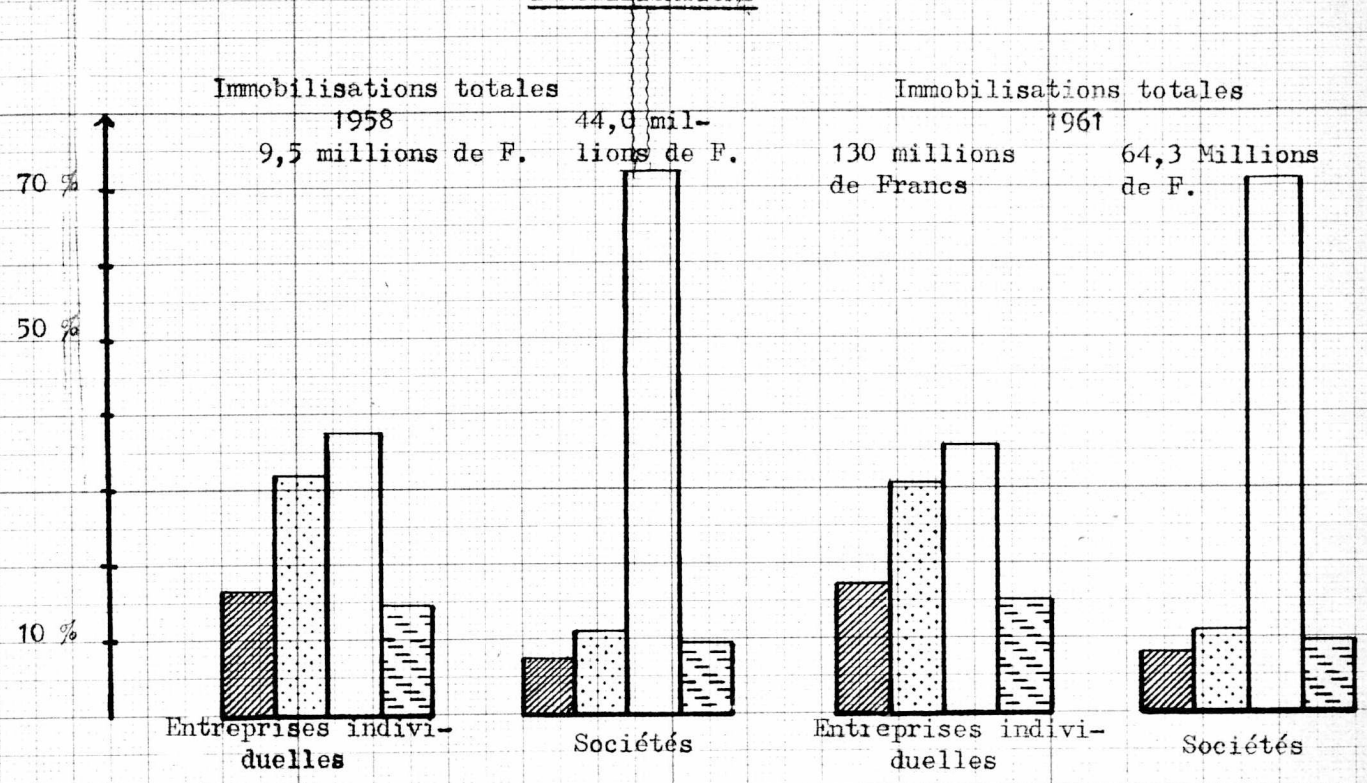

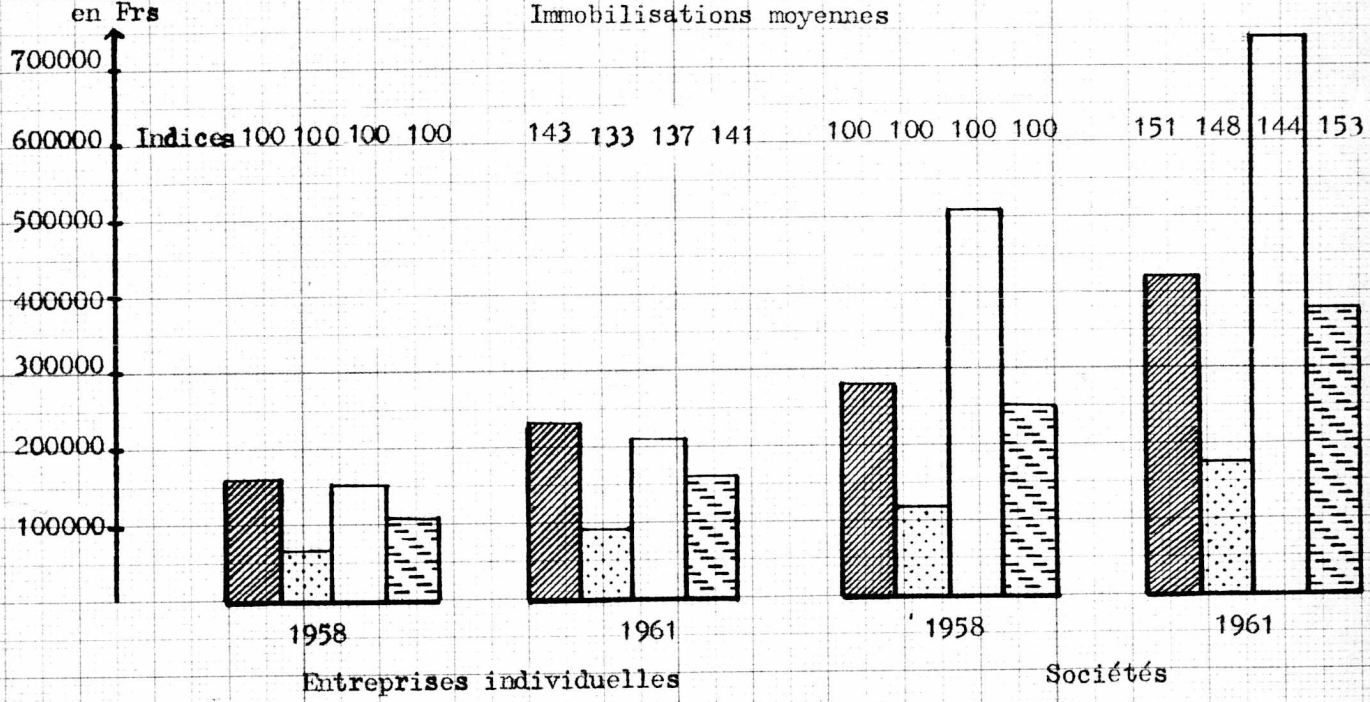

LEGENDE : Services Industrie

Commerces Bâtiment et Travaux Publics

III - LA VALEUR AJOUTEE.

La notion de valeur ajoutée n'est pas issue du cadre de la comptabilité d'entreprise. Elle est empruntée à la comptabilité nationale. Elle permet de mesurer l'apport productif de l'entreprise. Cependant, il ne faut pas oublier qu'étant évaluée au prix du marché, elle est difficilement comparable d'une année sur l'autre si on ne tient pas compte de l'évolution des prix. Elle représente le solde du compte de production. Ce compte ayant comme ressources les ventes nettes de l'entreprise auxquelles on ajoute les produits divers et la variation de stocks, les emplois sont constitués des diverses acquisitions de biens et services qui comprennent les achats, les travaux et fournitures, les travaux à façons, les transports et les déplacements, les frais divers de gestion et les frais d'établissement. Dans le compte d'exploitation, cette valeur ajoutée est utilisée pour acquitter les frais de personnel, les impôts et taxes autres que l'impôt sur les bénéfices, et les frais financiers. Le solde obtenu après ces divers emplois est le résultat brut d'exploitation.

Dans le tableau II_8, la valeur ajoutée totale par secteur et par statut juridique est reprise. On remarque la faiblesse, en général, de la valeur ajoutée par les entreprises individuelles qui ne représente que 15 % de la totalité de la valeur ajoutée en 1958 et en 1961. Les valeurs ajoutées moyennes par secteur et selon le statut juridique sont reprises dans le tableau II_9. On note ici la faiblesse de la valeur ajoutée par les activités commerciales ou par les activités de services en comparaison de celle ajoutée par les entreprises exerçant une activité industrielle ou une activité de bâtiment et travaux publics.

La croissance de la valeur ajoutée moyenne entre les deux dates 1958 et 1961 est légèrement moins rapide que celle des immobilisations, 34 % contre 46 % pour les sociétés et 30 % contre 37 % pour les entreprises individuelles, mais elle dépasse la croissance du chiffre d'affaires moyen pendant la même période (28 % pour les sociétés et 24 % pour les entreprises individuelles).

TABLEAU II 8

VALEUR AJOUTEE TOTALE — en milliers de F.

	Sociétés		Entreprises individuelles		Ensemble	
	1958	1961	1958	1961	1958	1961
Hôtel,café	1.750	2.130	900	1.260	2.650	3.390
Services	13.730	19.520	4.100	5.770	17.830	25.290
Transports	9.570	15.340	3.320	4.960	12.890	20.300
SERVICES	25.050	36.990	8.320	11.990	33.370	48.980
COMMERCES	83.240	112.550	31.940	43.160	115.180	155.710
. ind. alimentaires ..	27.150	35.470	7.540	9.010	34.690	44.480
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	2.910	4.550	80	120	2.990	4.670
. fonderie et articles métalliques divers..	52.220	66.480	4.720	5.680	56.940	72.160
. machines et mécanique générale	66.770	91.450	4.870	5.140	71.640	96.590
. ind. annexes de l'auto et du cycle	3.450	4.920	1.170	1.620	4.620	6.540
. ind. chimiques	10.170	19.180	500	520	10.670	19.700
. ind. textiles	91.140	116.880	5.140	5.380	96.280	122.260
. habillement et travail des étoffes ...	35.420	43.190	2.080	2.670	37.500	45.860
. ind. cuir et chaussure	16.970	22.730	1.430	1.830	18.400	24.560
. ind. bois	21.480	29.400	7.560	8.740	29.040	38.140
. ind. papier et carton	10.690	14.090	740	1.120	11.430	15.210
. ind. polygraphiques et édition	7.660	10.350	1.240	2.220	8.900	12.570
. ind. céramiques et matériaux constr. ..	33.330	40.730	1.690	2.590	35.020	43.320
INDUSTRIE	379.360	499.420	38.760	46.640	418.120	546.060
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	95.430	129.690	25.920	35.130	121.350	164.820
ENSEMBLE	583.080	778.650	104.940	136.920	688.020	915.570

TABLEAU II 9

VALEUR AJOUTEE MOYENNE PAR SECTEURS EN 1958 ET EN 1961

	Entreprises individuelles en Francs		Sociétés en Francs		accroissem. 1958 par rapp. à 1961	
	1958	1961	1958	1961	ent. ind.	sociétés
Hôtel, café	60.000	84.000	109.375	133.125	140	123
Services	83.673	117.755	211.230	300.307	141	142
Transports	100.606	150.300	251.840	403.685	150	160
SERVICES	85.770	123.608	210.504	310.840	144	148
COMMERCES	72.426	97.870	203.520	275.183	135	140
. ind. alimentaires	134.642	160.890	319.410	417.294	120	131
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	20.000	30.000	415.715	650.000	150	157
. fonderie et articles métalliques divers ...	295.000	355.000	856.065	1.089.836	120	122
. machines et mécanique générale	243.500	257.000	914.657	1.252.740	106	137
. ind. annexes de l'auto et du cycle	167.142	231.428	265.384	378.460	138	143
. ind. chimiques	100.000	104.000	598.235	1.128.235	104	187
. ind. textiles	223.480	233.913	723.330	927.620	105	128
. habillement et travail des étoffes	122.350	157.058	668.302	814.905	129	122
. ind. cuir et chaussure	110.000	140.770	435.128	582.820	128	134
. ind. bois	204.320	236.216	397.780	544.445	116	137
. ind. papier et carton.	123.330	186.670	668.125	880.625	151	132
. ind. polygraphiques et édition	177.140	317.140	425.555	575.000	179	135
. ind. céramiques et matériaux de constr. ...	130.000	199.230	606.000	740.547	153	122
INDUSTRIE	173.035	208.214	614.846	809.439	120	131
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	221.538	300.260	578.363	786.000	136	136
ENSEMBLE	119.385	155.770	445.100	594.390	130	134

B - LES COMPARAISONS

I - ENTRE LES DIFFERENTS CRITERES DE TAILLE :

Sur le graphique II_4, on a reporté en valeur absolue les valeurs moyennes des trois critères de taille selon les différents groupes d'activité et selon le statut juridique. Puis, pour comparer entre eux ces différents critères, on a choisi comme base les immobilisations brutes moyennes auxquelles on a rapporté les ventes moyennes et la valeur ajoutée moyenne. Ces calculs ont été effectués par secteur et sont reproduits dans le tableau II_{10}. Comme il était facile de le prévoir, on voit que selon le domaine d'activité, les rapports ventes moyennes/immobilisations moyennes et valeur ajoutée moyenne/immobilisations moyennes varient très fortement.

En examinant le graphique II_4, on constate que, dans le commerce, le volume des ventes est très important par rapport aux immobilisations, six fois plus grand pour les entreprises individuelles et huit et demi plus grand pour les sociétés. En revanche, la valeur ajoutée est très faible. Dans le domaine des services, immobilisations et valeur ajoutée sont relativement plus importantes que dans le commerce, mais cependant restent très faibles en valeur absolue.

Les entreprises industrielles ont, dans l'ensemble, une structure comparable, qu'il s'agisse des entreprises individuelles ou des sociétés : leur chiffre d'affaires est de deux et demi à trois fois plus élevé que leurs immobilisations, mais la valeur ajoutée moyenne par entreprise est sensiblement égale à ces immobilisations. On note que, dans certains secteurs industriels, les immobilisations sont relativement peu importantes, il s'agit en particulier de l'industrie de l'habillement et de l'industrie du cuir. Les industries alimentaires apportent une valeur ajoutée faible en comparaison de leurs immobilisations et de leur chiffre d'affaires ; une remarque identique peut être formulée pour les industries du papier et du carton, pour les industries polygraphiques et pour les industries céramiques et de matériaux de construction. En revanche, dans l'activité Bâtiment et Travaux publics, la valeur ajoutée est relativement considérable puisqu'elle représente le double des immobilisations. Dans le Vème chapitre, on étudiera la structure de cette valeur ajoutée, il sera alors possible de voir mieux pourquoi il existe des disparités si importantes entre les différents secteurs.

GRAPHIQUE II 4

COMPARAISON ENTRE VENTES, IMMOBILISATIONS ET VALEUR AJOUTEE MOYENNES EN VALEUR ABSOLUE

1961

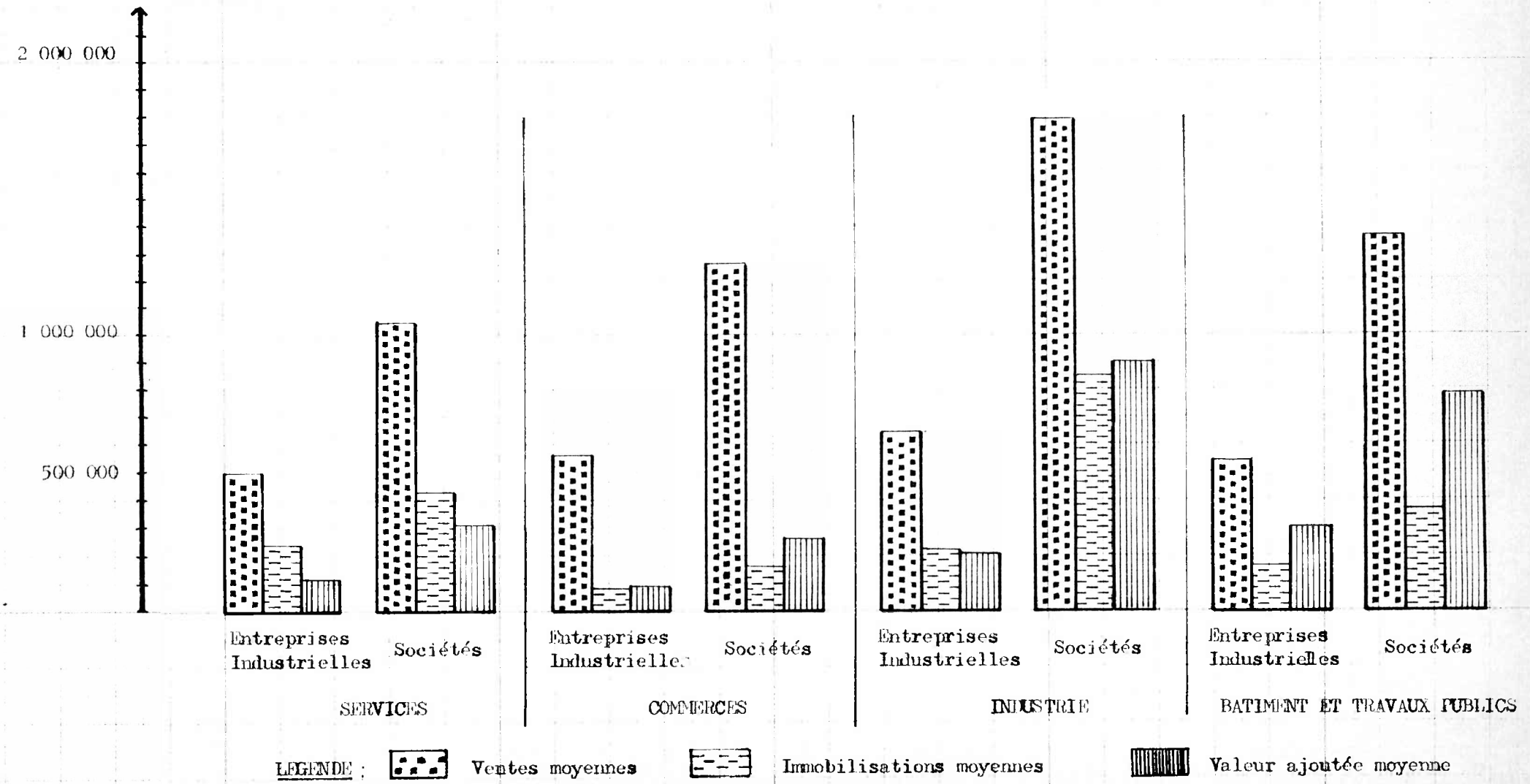

TABLEAU II 10

COMPARAISON ENTRE LES VENTES, LES IMMOBILISATIONS, ET LA VALEUR AJOUTEE

MOYENNES PAR SECTEUR

Indices 1961.

	Entreprises individuelles			Sociétés		
	Ventes	immob.	Valeur ajoutée	Ventes	immob.	Valeur ajoutée
Hôtel,café	131	100	42	141	100	70
Services	520	100	86	356	100	80
Transports	83	100	38	138	100	66
SERVICES	219	100	53	218	100	73
COMMERCES	621	100	106	855	100	155
. ind. agr. et alim.	397	100	69	310	100	65
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	1.080	100	56	605	100	117
. fonderie et articles métalliques divers	289	100	137	86	100	122
. machine et mécanique générale ..	240	100	124	214	100	135
. ind. annexes de l'auto et du cycle	510	100	154	317	100	120
. ind. chimiques ..	277	100	104	360	100	160
. ind. textiles ...	266	100	122	210	100	96
. habillement et travail étoffes .	470	100	157	602	100	289
. ind. cuir et chaussure	286	100	100	412	100	177
. ind. bois	173	100	93	302	100	136
. ind. papier et carton	309	100	132	157	100	77
. ind. polygraphiques et édition	235	100	116	133	100	83
. ind. céramiques et matériaux constr.	123	100	64	124	100	80
INDUSTRIE	296	100	99	243	100	109
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	318	100	93	360	100	208
ENSEMBLE	386	100	105	308	100	123

Dans l'exposé du choix des différents critères de taille, on a insisté sur les différentes optiques que chaque critère met en valeur ; et on a dit que plusieurs études avaient montré qu'il existe des corrélations certaines entre ces critères. Le Tableau II_{11} donne le poids dans l'échantillon de chaque secteur suivant les trois critères de taille retenus. La première colonne de ce tableau était réservée au poids en nombre d'entreprises à titre de références.

Le critère ventes ou chiffres d'affaires avantage nettement les entreprises commerciales et les entreprises de services, alors que, si on considère les immobilisations ou la valeur ajoutée, elles ont un poids beaucoup plus faible dans l'ensemble de l'échantillon. Le critère immobilisation fait prédominer les entreprises industrielles et les entreprises de transport.

Enfin, il est remarquable de constater que, dans l'activité Bâtiment et Travaux Publics, la valeur ajoutée par chaque entreprise est très élevée. En nombre, les entreprises de ce secteur représente 13 % des sociétés et 13 % des entreprises individuelles et elles sont responsables de 17 % de la valeur ajoutée par les sociétés et de 26 % de la valeur ajoutée par les entreprises individuelles. Il est difficile d'interprèter ce résultat : peut-on parler de secteur où les petites entreprises sont particulièrement dynamiques ou, plus probablement, faut-il l'expliquer par l'importance de la part de la main-d'oeuvre dans la production de ce domaine ? L'étude de la structure de cette valeur ajoutée complètera au chapitre V ces remarques.

Le tableau II_{12} compare les taux de croissance entre 1958 et 1961 des valeurs moyennes des trois critères de taille pour chaque secteur et suivant le statut juridique. Le "point" signifie que, dans le secteur, le critère de taille a crû moins vite pendant la période considérée que l'ensemble des entreprises de la même catégorie juridique, la "croix" au contraire montre que cette croissance a été au moins égale à celle de l'ensemble.

Dans la mesure où la concordance de ces trois critères peut être interprètée comme un indice de régularité de la croissance, on constate que les entreprises individuelles ont une croissance beaucoup moins régulière que les sociétés : leur chiffre d'affaires et leur valeur ajoutée en particulier dans le cas des activités industrielles, croissent plutôt lentement.

TABLEAU II [11]

POIDS PAR CRITERE DE TAILLE
DE CHAQUE SECTEUR EN 1961 (en %)

	Entreprises individuelles				Sociétés			
	Nbre	ventes	immob.	valeur ajoutée	Nbre	ventes	immob.	valeur ajoutée
Hôtel, café	17	8	23	9	12	2	5	3
Services	56	69	51	42	50	44	38	24
Transports	37	21	99	36	29	16	36	20
SERVICES	110	98	173	87	91	62	79	47
COMMERCES	502	499	312	315	312	261	113	145
. ind. alimentaires.	64	103	100	66	65	85	84	46
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	5	5	2	1	5	12	6	6
. fonderie et articles métalliques divers	18	24	33	42	47	61	85	85
. machines et mécanique générale ...	23	20	32	38	56	86	105	117
. ind. annexes de l'auto et du cycle	8	11	8	12	10	7	6	6
. ind. chimiques ...	6	3	4	4	13	22	19	25
. ind. textiles	26	23	34	39	96	130	189	150
. habillement et travail des étoffes..	19	16	13	19	40	46	36	55
. ind. cuir et chaussure	15	10	14	13	30	27	20	29
. ind. bois	42	40	72	64	41	33	34	38
. ind. papier et carton	7	5	6	8	12	15	29	18
. ind. polygraphiques et édition	8	9	15	16	14	8	19	13
. ind. céramiques et matériaux de constr.	15	10	31	19	42	32	79	52
INDUSTRIE	256	279	364	341	471	564	711	641
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	132	124	151	257	126	113	97	167
Ensemble	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

TABLEAU II [12]

CLASSEMENT DES TAUX DE CROISSANCE

DES VENTES MOYENNES, DES IMMOBILISATIONS MOYENNES ET DE LA VALEUR AJOUTEE MOYENNE

DES DIFFERENTS SECTEURS

	Entreprises individuelles			Sociétés		
Taux de croissance	ventes moy.	immob.	Valeur ajoutée	ventes moy.	immob.	Valeur ajoutée
Hôtel, café	.	×	×	.	.	.
Services	×	.	×	×	×	×
Transports	×	×	×	×	×	×
SERVICES	×	×	×	×	×	×
COMMERCES	.	.	×	.	×	×
. ind. alimentaires ..	.	.	.	×	.	.
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	.	×	×	×	×	×
. fonderie et articles métalliques divers	.	.	.	×	.	.
. machines et mécanique générale	.	×	.	×	×	×
. ind. annexes de l'auto et du cycle	×	.	×	×	×	×
. ind. chimiques	.	.	.	×	×	×
. ind. textiles	.	×	.	.	.	.
. habillement et travail des étoffes ...	×	.	.	.	.	.
. ind. cuir et chaussure	×	×	.	×	×	×
. ind. bois	.	.	.	×	×	×
. ind. papier et carton	×	×	×	×	.	.
. ind. polygraphiques et édition	×	×	×	×	×	×
. ind. céramiques et matériaux constr. ..	×	×	×	.	×	.
INDUSTRIE	.	×	.	×	.	.
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	×	×	×	×	×	×
ENSEMBLE	=	=	=	=	=	=

× : croissance égale ou plus rapide que celle de l'ensemble de la colonne.
. : croissance moins rapide que celle de l'ensemble de la colonne.

Par secteur, on peut en distinguer certains dont le comportement en matière de croissance est satisfaisant pendant cette période ; il s'agit des services proprement dits, des transports, des machines et mécanique générale des industries polygraphiques et de l'édition, enfin des bâtiments et travaux publics. En revanche, les cafés et hotels, le textile et l'habillement, les commerces dans une moindre mesure, semblent connaître un rythme de croissance relativement plus lent.

II - COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE FRANCAISE.

En ne considérant que les entreprises des activités "industrie" et "bâtiment et travaux publics", on va rapprocher les résultats de l'échantillon de ceux de l'ensemble de l'industrie française obtenus à partir du recensement industriel fait en 1963 mais portant sur l'année 1962.(1)

Le problème déjà signalé est dû à la différence des critères de taille choisis. Le recensement industriel ayant adopté le nombre de salariés, il est nécessaire de transformer les résultats pour y comparer ceux de l'échantillon. On a calculé un chiffre d'affaires moyen par classes de salariés globalement pour l'ensemble des entreprises du recensement industriel, pour chaque classe on a ainsi obtenu une valeur ajoutée et des immobilisations brutes par entreprise. On a rapproché ces résultats de ceux de l'échantillon et on a cherché à situer ces derniers par rapport à l'ensemble des entreprises françaises et, en particulier, on a déterminé, de façon approximative, jusqu'à quel nombre de salariés l'échantillon pourrait être considéré comme représentatif.

---

(1) : Etudes et conjoncture - Février 1967
Quelques résultats essentiels du recensement de l'industrie.

TABLEAU II [13]

QUELQUES RESULTATS DU RECENSEMENT INDUSTRIEL DE 1962

(en milliers de F.)

classes de nbre salariés.	Chiffre d'affaires moyen par entreprise	Valeur ajoutée moyenne par entreprise.	Immob. brute moy. par entreprise.
0 salarié	20	9	-
1 à 5 "	100	40	-
6 à 9 "	350	140	100
10 à 19 "	620	250	175
20 à 49 "	1.500	550	450
50 à 99 "	3.250	1.200	1.100
100 à 199 "	6.500	2.500	2.600
200 à 499 "	15.000	6.000	7.900
500 à 999 "	35.000	14.500	24.000
1.000 et plus	240.000	110.000	260.000

Les entreprises de l'échantillon (industrie + Bâtiment et Travaux Publics) ont un chiffre d'affaires moyen de 1,4 Million de F., mais certaines d'entre elles atteignent près de 10 Millions de chiffre d'affaires ; on peut donc considérer que l'ensemble de l'échantillon industriel comprend des entreprises ayant de 0 à 200 salariés. Ce résultat reste approximatif, mais il tient compte d'un accroissement normal du chiffre d'affaires entre 1961, dernière année des résultats de l'échantillon, et 1962, année sur laquelle porte le recensement. Il permet de mieux connaître l'échantillon qui comprend de très petites entreprises (moins de 100 000 F. de chiffre d'affaires annuels) mais dont la borne supérieure reste mal déterminée et peu suggestive quand on ne connaît que la valeur du chiffre d'affaires (10 Millions de Francs). Le nombre de personnes occupées est un critère plus parlant. On peut conclure que l'échantillon comprend en grande partie des entreprises véritablement petites. Celles qu'on qualifie en général de moyennes comprennent, dans le domaine industriel en particulier, des entreprises réunissant de 100 à 500 salariés ; l'échantillon se situe en dessous de la limite supérieure. On peut donc considérer que les moyennes entreprises étudiées sont donc, elles aussi, relativement petites.

C H A P I T R E III

LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Le capital et le travail qui représentent les facteurs de production de le firme augmentent de deux manières différentes : soit l'accroissement de l'investissement et de l'emploi proviendra de l'effort financier important consenti par l'entreprise pour accroître sa participation sur le marché, dans ce cas on parle d'une"croissance interne"; soit la firme se développe par rachats, associations avec des concurrents ou par prise de participation, il s'agit d'une "croissance externe".

Dans ce travail on n'étudie que la croissance interne des entreprises; deux indices permettent de la mettre en lumière : l'accroissement des ventes et l'accroissement des immobilisations. Mais il ne faut pas oublier qu'une firme croît dans un but bien précis : améliorer sa rentabilité. La théorie économique élémentaire explique que des économies sont possible quand la dimension de la firme augmente : si l'augmentation de la production est plus rapide que celle des facteurs on se trouve dans un cas de rendement croissant. Pour essayer de saisir ce phénomène après avoir examiné la croissance de la firme on étudiera l'évolution du profit qu'elle réalise.

I. LA CROISSANCE DE LA FIRME

Deux démarches ont été retenues pour appréhender la croissance des entreprises, on a essayé d'évaluer la croissance des ventes et des immobilisations. On a calculé d'abord les taux annuels moyens de croissance de ces deux variables entre 1958 et 1961, et en utilisant les critères de secteurs, d'activité et de statut juridique on a déterminé la répartition des entreprises par classes de taux de croissance. Puis on a calculé des taux de croissance annuels, année par année, suivant des classes de ventes et d'immobilisations pour déterminer l'influence de la taille de l'entreprise et de la conjoncture. Il faut noter ici que la période couverte 1958 à 1961 a été une période importante. On a assisté en 1957 à une crise financière qui a provoqué un arrêt de l'expansion à partir de juin 1958, puis après les mesures prises en décembre 1958 (dévaluation, ouverture des frontières)

à une reprise très nette accompagnée d'une situation financière satisfaisante.

A/ LES TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE.

Ces taux ont été calculés uniquement à l'aide des deux indications de ventes et d'immobilisations de 1958 et de 1961, les variations intervenues au cours de la période n'ont pas été prises en compte. Les taux annuels moyens i pour les ventes et j pour les immobilisations ont été déterminés par la formule suivante :

$$v_{61} = v_{58} (1 + i)^3$$

$$\text{immb. } 61 = \text{immb. } 58 (1 + j)^3$$

Les ventes et les immobilisations vont être étudiées successivement.

1 - Taux annuels moyens de croissance des ventes.

Les taux moyens annuels de croissance des ventes sont donnés dans le tableau III_1. Pour l'ensemble de l'échantillon, il s'établit à 6,3 %. Ce taux varie selon les activités des entreprises ; on retrouve aussi bien dans la catégorie "entreprises individuelles" que dans la catégorie "sociétés" la même hiérarchie : l'activité service a le taux de croissance des ventes le plus rapide et les commerces ont la croissance la plus lente. On constate aussi que les sociétés ont, la plupart du temps, une croissance plus rapide que les entreprises individuelles (sauf pour le Bâtiment et les Travaux publics). On a classé les taux de croissance en trois groupes : le premier correspond aux entreprises qui ont vu leurs chiffres d'affaires diminuer au cours de la période étudiée, environ le quart des entreprises sont dans cette situation, et cette proportion augmente pour les activités commerciales et industrielles, alors qu'elle est beaucoup plus faible dans le cas des activités de services. Le deuxième groupe comprend les entreprises qui ont eu une croissance moyenne, entre 0 et 9 %, 40 % de l'ensemble de l'échantillon sont dans ce cas. Enfin, dans le dernier groupe, les ventes des entreprises ont crû rapidement, plus de 9 %, il comprend 36 % de l'ensemble des entreprises. Le tableau III_2 donne les taux de croissance annuels moyens des ventes par secteurs industriels et de services et les écarts-type correspondants. Dans la plupart des cas, on retrouve la remarque faite précédemment : le chiffre d'affaires des entreprises individuelles croît moins vite que celui des sociétés.

TABLEAU III 1

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES VENTES

% des entreprises ayant leur taux de croissance des ventes :	ensemble	entreprises individuelles					sociétés				
		ens.	ind.	B. et T.P.	Services	Commerce	ens.	ind.	B. et T.P.	Services	Commerce
inf. à 0	24,1	25,5	27,6	26,2	18,7	26,0	23,1	22,9	26,2	17,6	23,6
compris entre 0 et 9 %	39,5	42,0	38,0	32,1	36,5	47,9	37,8	36,5	36,0	30,2	42,7
supérieur à 9 %	36,4	32,5	34,4	41,7	44,8	26,1	39,1	40,6	37,8	52,2	33,7
Taux annuel moyen de croissance ..	6,3	5,6	6,0	7,7	8,0	4,4	6,8	7,3	6,2	8,8	5,6
Ecart-type ..	11,7	11,5	11,3	13,3	13,6	10,4	11,9	11,6	12,9	14,8	10,9
Nbre d'entreprises observées	2.176	873	224	115	96	438	1.303	613	164	119	407

TABLEAU III$_2$

i = TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES VENTES PAR SECTEUR

	Entreprises Individuelles			Sociétés		
	Nombre d'entre-prises	i	Ecart-type	Nombre d'entre-prises	i	Ecart-type
Hôtel, Café	15	6,7	8,7	16	3,4	4,3
Services	48	7,7	12,3	65	8,6	18,6
Transports	33	9,2	17,2	38	11,3	8,4
. Industries alimentaires.....	56	6,3	7,8	85	7,5	10,1
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	4	4,7	1,2	7	11,9	12,7
. Fonderie et articles métalliques divers	16	3,6	10,4	60	6,7	8,3
. Machines et mécanique générale	20	4,8	17,6	73	7,9	11,2
. Industries annexes de l'auto et du cycle	7	8,1	13,2	13	15,9	14,6
. Industries chimiques	5	2,7	11,1	17	9,6	13,5
. Industries textiles	23	4,7	12,0	126	6,3	13,6
. Habillement et travail des étoffes	17	6,2	8,2	52	6,1	8,9
. Industries du cuir et de la chaussure	13	4,4	15,7	37	9,3	14,0
. Industries du bois	37	5,2	11,8	54	6,7	11,0
. Industries du papier et du carton	6	8,1	8,0	16	7,8	6,0
. Industries polygraphiques et édition	7	14,8	11,9	18	9,5	5,2
. Industries céramiques et matériaux de construction	13	9,1	12,2	55	5,6	13,8

A l'intérieur des services, on remarquera d'autre part la forte disparité entre les transports et l'hôtellerie.

2 - Taux de croissance annuels moyens des immobilisations.

Ces taux de croissance annuels moyens des immobilisations ont été calculés de la même manière que ceux des ventes. On remarque dans le tableau III_3, semblable au tableau III_1 qu'ils sont en moyenne plus élevés, de l'ordre du double. On voit donc qu'en moyenne, à une croissance donnée de la valeur des immobilisations, correspond une croissance de chiffre d'affaires deux fois moins forte.

12 % de l'ensemble des entreprises ont vu leurs immobilisations décroître pendant la période étudiée, mais ce pourcentage est très variable suivant les différentes activités (4 % pour les entreprises individuelles de services et 18 % pour celles du commerce). Le reste des entreprises se subdivise en deux groupes sensiblement égaux, celles dont la croissance a évolué entre 0 et 9 % par an et celles qui ont eu une croissance plus rapide, supérieure à 9 % par an. Le taux de 9 % peut paraître élevé comme limite d'une croissance moyenne mais il faut considérer que les calculs ont été faits sur des chiffres d'affaires et des immobilisations évaluées en Francs courants. Or, pendant les années 1957, 1958, l'inflation a été rapide, donc la dépréciation monétaire importante même si ensuite, elle a été contenue, il faut en tenir compte sur la période étudiée.

Le tableau III_4 donne, par secteurs industriels, les taux de croissance annuels moyens des immobilisations et leurs écarts-type. Les transports, les industries de matériâux de construction, les industries de papier et cartons, les industries polygraphiques ont en moyenne fortement investis pendant la période étudiée. En revanche on note la faiblesse de la croissance des immobilisations dans le cas des industries textiles et de l'habillement, parallèlement le chiffre d'affaires de ces deux secteurs a crû très modérément. Il est difficile de savoir quel est le phénomène qui régit l'autre, mais il est clair que la période n'a pas été faste pour ces deux secteurs.

On a représenté la distribution des entreprises individuelles et des sociétés en fonction des deux taux de croissance étudiés sur le graphique III_1. Le pourcentage d'entreprises ayant un taux de croissance inférieur ou égal à une valeur donnée est représentée en ordonnée.

TABLEAU III 3

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES IMMOBILISATIONS

	ensemble	entreprises individuelles					sociétés				
% des entreprises ayant leur taux de croissance des immobilisations :		ens.	ind.	B. et T.P.	Services	Commerces	ens.	ind.	B. et T.P.	Services	Commerces
inférieur à 0	11,7	14,2	12,1	11,1	4,1	17,8	9,5	7,4	5,4	13,4	13,4
Compris entre 0 et 9 %	43,0	43,7	42,7	41,0	45,3	45,2	39,4	48,0	34,6	37,9	43,7
Supérieur à 9 %	46,3	42,1	45,2	47,9	50,6	37,0	51,1	54,6	60,0	48,7	42,9
Taux annuel moyen	12,2	11,4	11,8	11,6	11,4	11,1	12,7	12,7	12,9	13,9	12,3
Ecart-type	21,6	27,1	18,1	12,0	18,7	34,4	16,8	16,1	14,1	19,6	18,1
Nbre d'entr. observées	2.186	878	224	117	97	440	1.308	615	165	119	409

TABLEAU III_4

j = TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR

	Entreprises individuelles			Sociétés		
	Nombre d'entre-prises	j	Ecart-type	Nombre d'entre-prises	j	Ecart-type
Hôtel, Café	13	14,0	12,7	16	9,9	9,3
Services	49	8,5	16,0	61	9,9	11,9
Transports	33	10,3	14,3	38	13,5	12,7
. Industries alimentaires	55	9,7	9,1	84	10,9	10,1
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	4	10,0	11,9	7	20,0	17,8
. Fonderie et articles métalliques divers	15	10,3	8,2	60	11,2	7,8
. Machines et mécanique générale	19	8,6	10,0	71	12,2	16,9
. Industries annexes de l'auto et du cycle	7	10,0	11,6	12	18,6	19,1
. Industries chimiques	5	1,1	3,5	17	10,7	9,4
. Industries textiles	20	8,4	10,4	125	9,6	14,3
. Habillement et travail des étoffes	17	7,3	8,4	52	9,2	12,7
. Industries du cuir et de la chaussure	12	7,6	11,3	39	13,2	13,5
. Industries du bois	37	9,0	21,8	52	11,9	14,1
. Industries du papier et du carton	6	19,2	16,0	16	15,7	16,1
. Industries polygraphiques et édition	7	14,6	11,4	18	17,4	13,3
. Industries céramiques et matériaux de construction	13	14,9	17,4	55	13,2	14,7

GRAPHIQUE III$_1$

DISTRIBUTIONS DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET DES SOCIETES SELON LE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN

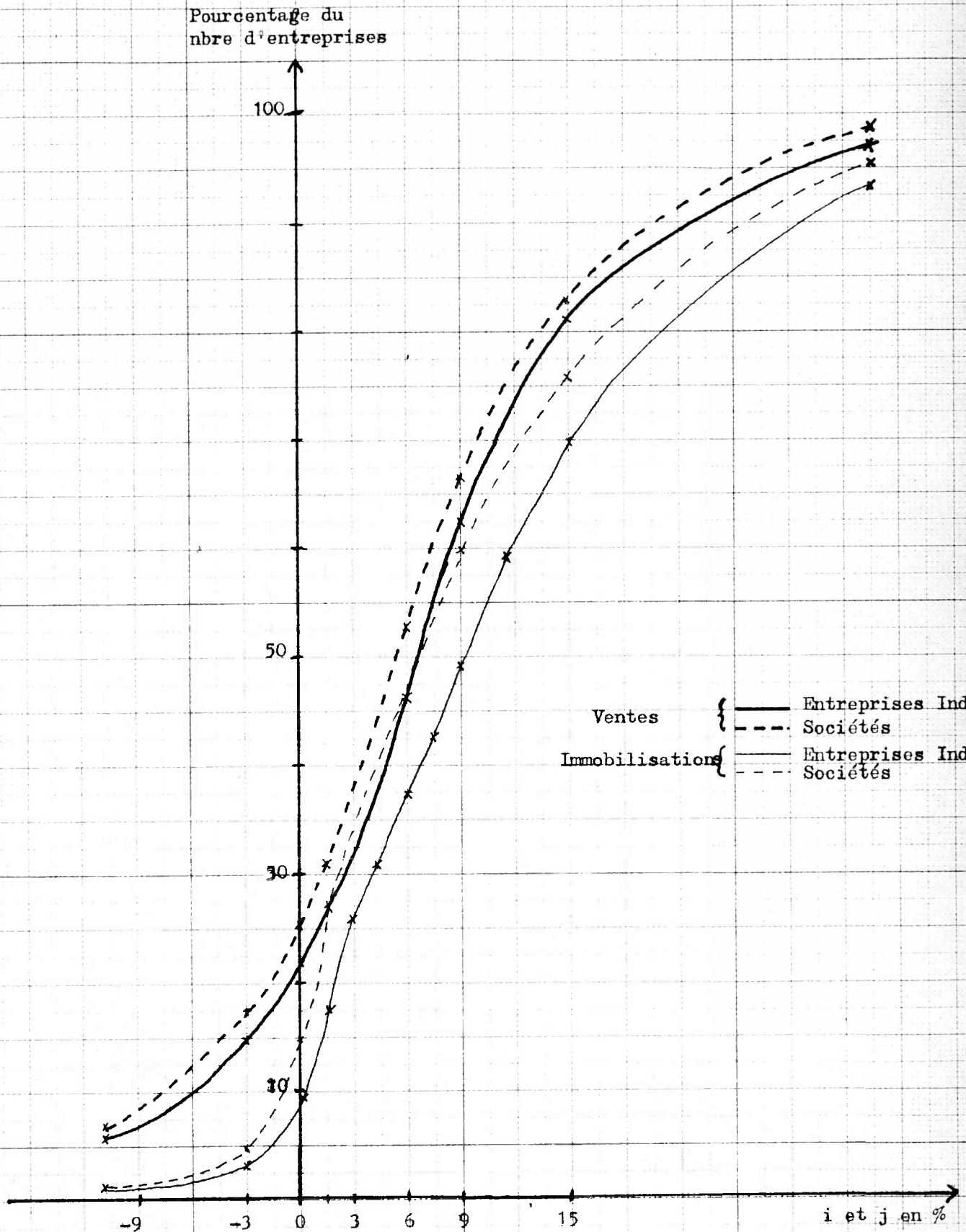

Les résultats du tableau III_1 et III_3 sont repris par ce graphique. On retrouve bien la croissance plus rapide des immobilisations que des ventes et la croissance plus rapide des sociétés que des entreprises individuelles. On peut aussi noter le pourcentage non négligeable d'entreprises dont les immobilisations ont crû de plus de 15 % par an : environ 30 % parmi les sociétés et 25 % parmi les entreprises individuelles.

B/- TAUX GLOBAL ET TAUX PAR ANNEE.

Pour étudier la liaison entre la taille des entreprises et la croissance, on a calculé des taux de croissance, année par année, pour les entreprises regroupées par tranches de chiffres d'affaires ou d'immobilisations croissants. On a rapproché de ces taux annuels le taux de croissance global sur la période 1958 - 1961, c'est-à-dire la croissance de l'année 1961 par rapport à l'année 1958 :

$I = V_{1961} / V_{1958}$ et J = Immob. 1961/Immob. 1958.

Si on veut les comparer aux valeurs i et j on obtient :

$I = (1 + i)^3$ et $J = (1 + j)^3$

Les tableaux III_5 et III_6 donnent les différents taux de croissance des ventes. Pour chaque domaine d'activités (III_5) ou chaque secteur (III_6), le tableau fournit d'abord le nombre d'entreprises par tranches de ventes (1961), puis le taux de croissance global 1961 par rapport à 1958, et enfin les trois taux de croissance des années 1959, 1960 et 1961 par rapport à l'année précédente.

Les tableaux III_7 et III_8 fournissent les mêmes renseignements pour la croissance des immobilisations suivant quatre classes d'immobilisations (1961).

A partir de ces tableaux, deux sortes d'analyses sont possibles :

- d'abord l'étude de la liaison entre la taille et la croissance pour compléter celle qui a été faite au chapitre II quand on a testé la distribution des tailles des entreprises suivant une loi log. normale.

TABLEAU III 5

TAUX DE CROISSANCE DES VENTES PAR CLASSES DE VENTES ET PAR DOMAINES D'ACTIVITE

	Classes de vente en F.	Nbre d'entr.	Taux			
			61/58	59/58	60/59	61/62
Industrie	0 à 500 000	324	16	5	5	7
	500 000 à 1 million	169	24	5	10	7
	1 à 2 millions	147	50	12	16	10
	2 millions et plus	201	42	11	13	14
	Total	841	29	8	10	9
B. et T.P.	1.	141	22	12	10	8
	2.	54	30	14	10	12
	3.	49	41	14	16	62
	4.	38	65	21	29	28
	Total	282	33	14	13	21
Services	1.	128	19	5	11	7
	2.	40	58	14	14	22
	3.	27	53	10	16	21
	4.	21	68	5	31	24
	Total	216	35	7	14	13
Commerces	1.	479	10	2	3	5
	2.	148	32	10	8	10
	3.	120	34	8	11	12
	4.	103	46	10	11	18
	Total	850	22	5	6	8
Ensemble	1.	1072	15	4	6	6
	2.	411	31	9	10	11
	3.	343	43	11	14	19
	4.	363	47	12	15	17
	Total	2189	27	7	9	11

TABLEAU III 6

TAUX DE CROISSANCE DES VENTES PAR CLASSES DE VENTES ET PAR SECTEURS

	Classes de vente en F.	Nbre d'entrepr.	Taux d'accroissement 61/58	59/58	60/59	61/60
Hôtel café ..	0 à 500 000 1.	27	15	- 1	31	8
	500 000 à 1 million 2.	3	36	6	12	14
	1 à 2 millions 3.	1	13	5	4	4
	2 et plus 4.	0	-	-	-	-
	Total	31	17	0	28	8
Services ...	1.	55	12	1	5	6
	2.	24	59	13	10	27
	3.	18	55	8	17	26
	4.	17	70	5	30	26
	Total	114	38	5	12	17
Transports .	1.	46	30	14	8	6
	2.	13	61	16	20	15
	3.	8	52	16	15	11
	4.	4	57	6	34	16
	Total	71	40	14	12	9
Ind. alim. .	1.	52	23	9	9	5
	2.	26	13	6	9	0
	3.	24	25	11	9	3
	4.	39	36	13	6	13
	Total	141	25	10	8	6
Commerce gros carburants pétroles et lubrifiants	1.	2	18	3	2	13
	2.	5	11	5	2	4
	3.	1	160	74	31	13
	4.	3	40	- 3	14	27
	Total	11	34	9	8	13
Fonderie et art. métalliques div.	1.	23	8	- 1	3	8
	2.	20	24	- 3	12	15
	3.	13	24	- 2	12	13
	4.	21	35	+ 3	14	16
	Total	77	22	0	10	13

TABLEAU III 6 (suite)

	Classes de vente en F.	Nbre d'entrepr.	Taux d'accroissement			
			61/58	59/58	60/59	61/62
Machines et mécanique générale	1.	30	14	4	3	6
	2.	22	23	- 1	16	8
	3.	17	36	3	26	15
	4.	24	45	17	16	18
	Total	93	28	5	14	11
Ind. annexes auto et cycle	1.	7	45	21	8	11
	2.	5	31	4	- 5	34
	3.	6	40	1	26	14
	4.	2	161	37	31	48
	Total	20	52	12	13	24
Ind. chimique	1.	9	18	23	0	6
	2.	4	1	- 8	- 2	12
	3.	2	27	6	19	2
	4.	7	66	23	19	11
	Total	22	31	16	8	6
Ind. textiles	1.	44	3	- 1	11	- 3
	2.	30	32	16	7	8
	3.	23	21	2	11	8
	4.	52	41	8	16	13
	Total	149	25	6	12	7
Habillement et travail étoffes ...	1.	28	18	7	8	2
	2.	11	11	2	4	5
	3.	14	39	8	18	8
	4.	17	19	2	10	6
	Total	70	21	5	10	5
Ind. cuir et chaussure	1.	23	11	10	3	0
	2.	9	51	16	29	- 1
	3.	12	235	89	31	5
	4.	8	69	41	11	6
	Total	52	78	34	16	2
Ind. bois ..	1.	53	18	- 2	3	18
	2.	12	17	- 3	12	9
	3.	15	33	3	11	16
	4.	11	43	7	11	22
	Total	91	24	0	6	17

TABLEAU III$_6$ (Fin)

	Classes de vente en F.	Nbre d'entrepr.	Taux d'accroissement 61/58	59/58	60/59	61/62
Ind. papier et carton .	1.	9	21	- 2	19	5
	2.	6	24	+ 8	8	7
	3.	13	36	7	18	8
	4.	4	37	15	17	3
	Total	22	27	5	15	6
Ind. polygraph. et édition ...	1.	12	29	10	4	13
	2.	6	41	13	17	7
	3.	3	69	19	23	13
	4.	4	44	10	16	13
	Total	25	39	12	11	12
Ind. céramiques et matériaux construc. .	1.	32	11	4	- 4	11
	2.	13	28	9	6	10
	3.	14	41	6	12	20
	4.	9	51	13	9	19
	Total	68	26	6	3	14
ENSEMBLE .	Total	2189	27	7	9	11

TABLEAU III 7

TAUX DE CROISSANCE DES IMMOBILISATIONS PAR CLASSES D'IMMOBILISATIONS

ET PAR DOMAINE D'ACTIVITE

Secteurs	Tranches en Frs	Nbre d'entr.	Taux de croissance			
			61/58	59/58	60/59	61/60
Industrie ...	0 à 50.000	142	19	7	5	4
	50 à 200.000	239	59	15	19	18
	200 à 500.000	196	61	12	15	28
	500.000 et +	264	57	12	18	21
	Total	841	52	12	15	19
Bât. et T.P.	1.	83	31	10	10	6
	2.	102	49	15	14	14
	3.	52	60	16	19	16
	4.	45	60	16	16	19
	Total	282	47	14	14	12
Services	1.	42	21	5	7	36
	2.	83	65	27	21	11
	3.	52	72	41	10	15
	4.	89	62	13	22	17
	Total	216	58	24	16	18
Commerces ...	1.	372	38	7	13	16
	2.	329	58	14	14	20
	3.	106	64	14	19	20
	4.	43	97	32	20	23
	Total	850	52	12	14	18
Ensemble	1.	639	32	7	10	13
	2.	753	58	16	16	17
	3.	406	63	17	16	23
	4.	391	63	15	18	20
	Total	2189	52	13	15	18

TABLEAU III 8

TAUX DE CROISSANCE DES IMMOBILISATIONS

EN FONCTION DE LA TAILLE DES IMMOBILISATIONS ET PAR SECTEURS

Secteurs	Tranches d'Immobilis. en F.	Nbre d'Entrepr.	Taux d'accroissement 61/58	59/58	60/59	61/60
Hôtel café ..	0 à 50.000 1.	8	52	5	34	10
	50.000 à 200.000 2.	13	69	41	9	14
	200.000 à 500.000 3.	6	151	131	13	9
	+ 500.000 4.	4	53	11	16	18
	Total	31	78	45	17	13
Services ...	1.	30	16	6	6	50
	2.	50	75	32	26	13
	3.	21	86	46	8	22
	4.	13	50	12	20	11
	Total	114	59	25	15	24
Transports .	1.	4	- 5	5	3	-11
	2.	20	37	7	19	5
	3.	25	42	15	11	11
	4.	22	71	14	24	19
	Total	71	47	12	17	11
Ind. alim. .	1.	25	21	9	5	6
	2.	52	61	15	14	22
	3.	25	36	11	12	8
	4.	39	49	12	22	9
	Total	141	46	12	14	13
Commerce gros carburants pétroles et lubrifiants .	1.	2	0	0	0	0
	2.	6	92	63	19	5
	3.	1	28	6	1	20
	4.	2	73	17	18	26
	Total	11	66	38	14	9
Fonderie et art. métalliques div. .	1.	6	26	22	- 2	5
	2.	25	57	12	26	10
	3.	19	38	13	16	8
	4.	27	42	10	12	15
	Total	77	45	12	16	11

TABLEAU III 8 (suite)

Secteurs	Tranches d'Immob. en F.	Nbre d'Entrepr.	Taux d'accroissement 61/58	59/58	60/59	61/60
Machines et mécanique générale	1.	15	20	0	- 5	9
	2.	19	35	5	12	14
	3.	16	105	12	21	58
	4.	43	81	14	18	41
	Total ...	93	66	10	14	34
Ind. annexes auto et cycle	1.	5	33	18	10	2
	2.	8	85	11	17	40
	3.	3	212	10	- 1	202
	4.	4	82	5	48	14
	Total ...	20	91	11	19	50
Ind. chimiques	1.	4	18	3	10	3
	2.	7	23	4	9	9
	3.	6	16	6	4	6
	4.	5	69	10	27	19
	Total ...	22	30	6	12	9
Ind. textiles	1.	19	13	10	2	1
	2.	26	81	25	45	8
	3.	41	54	12	9	25
	4.	63	41	10	13	14
	Total ...	149	48	13	16	14
Habillement et travail étoffes	1.	19	17	10	2	4
	2.	25	27	6	13	8
	3.	13	44	8	22	7
	4.	13	55	10	25	14
	Total ...	70	33	8	14	8
Ind. cuir et chaussure ...	1.	12	20	7	7	5
	2.	16	58	24	11	15
	3.	17	118	7	14	97
	4.	7	76	14	26	20
	Total ...	52	71	13	13	40
Ind. bois ...	1.	19	8	- 1	6	1
	2.	29	71	11	19	34
	3.	25	59	17	16	20
	4.	18	57	7	10	34
	Total ...	91	52	9	14	23

TABLEAU III 8 (Fin)

Secteurs	Tranches d'Immob. en Francs	Nbre d'entrepr.	Taux d'accroissement 61/58	59/58	60/59	61/60
Ind. papier et carton ...	1.	3	93	0	58	35
	2.	7	75	7	22	33
	3.	5	32	6	22	1
	4.	7	73	15	16	26
	Total ...	22	67	9	25	23
Ind. polygraphiques et édition	1.	6	51	24	19	5
	2.	8	60	20	22	14
	3.	5	84	14	43	10
	4.	6	66	19	26	16
	Total ...	25	64	20	26	11
Ind. céramiques et matériaux de constr.	1.	7	- 1	4	- 2	- 4
	2.	11	58	19	12	20
	3.	20	50	15	14	14
	4.	30	68	15	18	23
	Total ...	30	54	15	14	17
ENSEMBLE	Total ...	2 189	52	13	15	18

- puis une analyse conjoncturelle du comportement de l'échantillon en terme de croissance, il sera nécessaire de rapprocher ce travail de données extérieures afin de tenter de mesurer la sensibilité des petites entreprises à la conjoncture.

1 - Liaison taille - croissance.

Les différentes études (1) sur la liaison taille - croissance dans les entreprises concluent que les plus petites d'entre elles ont une croissance faible et, en général, très inégalement répartie, c'est-à-dire avec des taux de croissance très fortement dispersés. Les entreprises moyennes auraient un taux de croissance plus élevé mais encore assez dispersé. Enfin, les grandes entreprises feraient preuve d'une croissance plutôt modérée et en même temps plus constante, c'est-à-dire faiblement dispersée. L'échantillon étudié ici ne comporte pas de grandes entreprises, les plus importantes ayant entre 2 et 10 millions de Francs de chiffre d'affaires. Cette étude ne doit donc permettre de voir si le facteur taille a une influence qu'au niveau des petites et des moyennes entreprises.

La taille des entreprises est caractérisée par 4 classes de ventes (1961) et 4 classes d'immobilisations (1961). Sur le graphique III_2, l'évolution des deux taux est représentée pour l'ensemble et pour chaque catégorie d'activité.

Les tableaux III_9 et III_{10} complètent les tableaux des taux de croissance en donnant la dispersion caractérisée par l'écart-type de la distribution des taux de croissance globaux, c'est-à-dire I et J définis précédemment

Les entreprises de petite taille ont, en général, une croissance plus faible que celles qui sont plus importantes. Cependant cette différenciation est surtout très nette pour les entreprises extrêmement petites, c'est-à-dire celles qui ont moins d'un million de Francs de chiffre d'affaires, ou moins de 200 000 Francs d'immobilisations brutes.

---

(1) - M. MORAND "Taille et croissance des entreprises" - Revue d'Economie politique, Mars-Avril 1967.
- F. FIZAINE "Analyse statistique de la croissance selon l'âge et la taille" - Revue d'Economie politique, Juillet-Août 1968.
- M. DIDIER "Croissance et dimension des entreprises " - Les collections de l'I.N.S.E.E. E.1.
- R.E. QUANDT "On the size of firms" - American Economic Review, vol. LVI, Juin 1966.

N° 334

GRAPHIQUE III$_2$

TAUX DE CROISSANCE DES VENTES ET DES IMMOBILISATIONS (Moyenne des taux 1961 par rapport à 1958 calculée suivant les classes des ventes et d'immobilisations

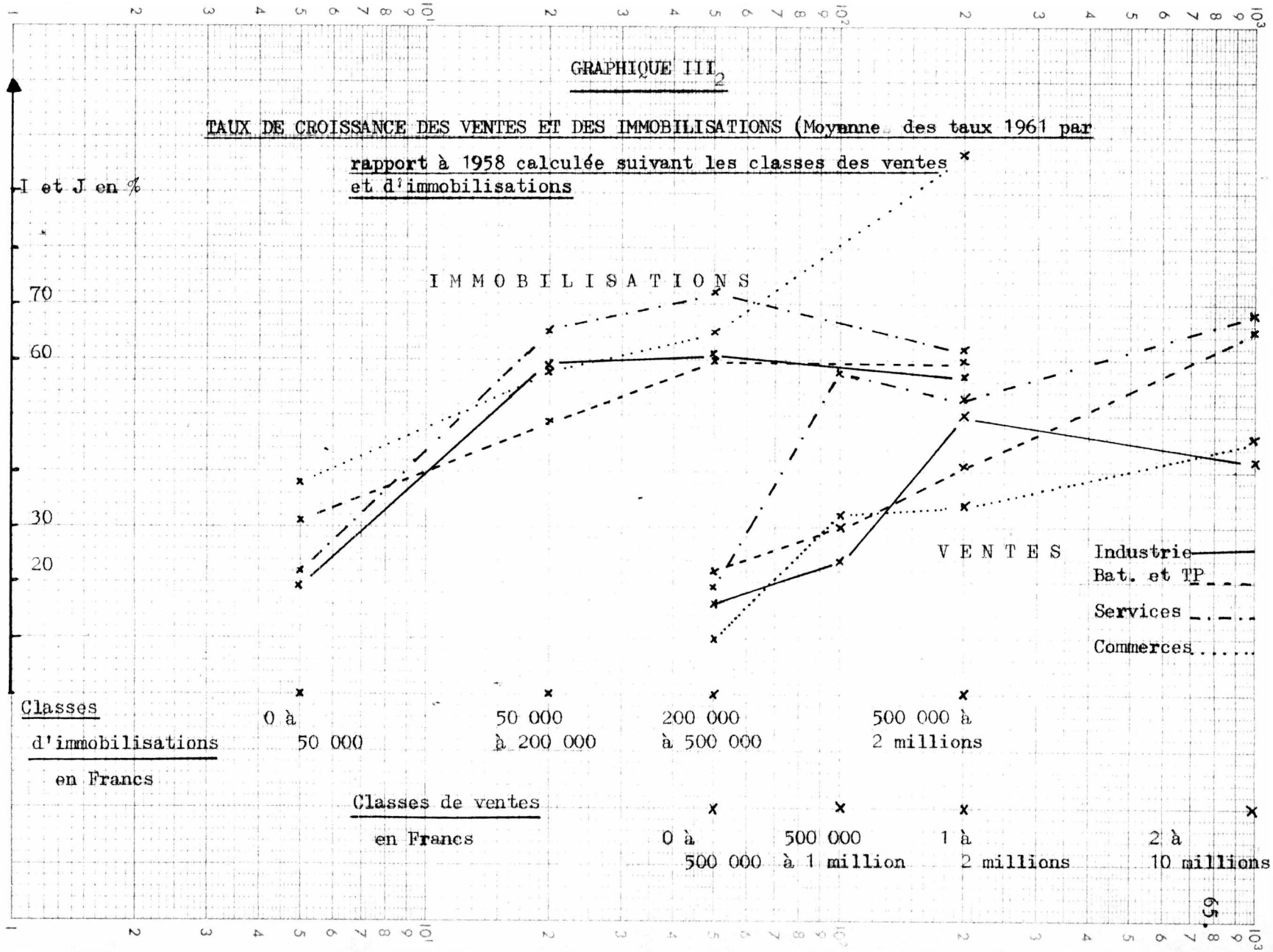

TABLEAU III 9

DISPERSION DU TAUX GLOBAL DE CROISSANCE DES VENTES

EN FONCTION DE LA CLASSE DES VENTES (Ecart-type en %)

	Dispersion par classe de ventes				
	Dispersion globale	0 à 500 000 Francs	500 000 à 1 million de F.	1 à 2 millions de Francs	2 millions de F. et plus.
Hôtel café ..	24	23	31	0	0
Services	65	38	76	73	81
Transports ..	42	42	37	43	19
SERVICES	54	38	62	63	73
COMMERCES ...	55	30	96	50	56
. ind. alim.	33	38	24	30	32
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	45	31	80	-	24
. fonderie et art. métalliques div.	30	28	33	33	21
. machines et mécanique générale ...	45	47	45	45	39
. ind. annexes de l'auto et du cycle ...	52	69	35	29	63
. ind. chimiques	51	39	21	2	68
. ind. textiles	48	40	50	47	45
. habillement et travail des étoffes	31	29	20	41	28
. ind. cuir et chaussure ..	295	42	73	593	106
. ind. bois ..	41	44	24	47	28
. ind. papier et carton ..	22	24	19	34	15
. ind. polygraphiques, édit.	30	27	18	48	34
. ind. céramiques et matér. construction	47	37	46	45	69
INDUSTRIE	84	40	39	176	45
Bât. et T.P. ..	70	71	42	47	107
ENSEMBLE	69	41	68	122	60

TABLEAU III 10

DISPERSION DU TAUX GLOBAL DE CROISSANCE (1961/1958) DES IMMOBILISATIONS

EN FONCTION DE LA CLASSE D'IMMOBILISATIONS

(Ecart-Type en %)

	Dispersion globale	Dispersion par classe d'immobilisations			
		0 à 50.000 Francs	50.000 à 200.000 Frs	200.000 à 500.000 Frs	Plus de 500.000 Frs
Hôtel café	149	82	113	292	23
Services	138	44	180	145	33
Transports	58	23	61	46	58
SERVICES	119	53	149	137	49
COMMERCES	160	195	135	82	119
. ind. alim. ..	79	28	120	29	40
. commerce gros carburants pétroles et lubrifiants ...	80	47	98	-	20
. fonderie et art. métalliques divers .	55	34	87	29	27
. machines et mécanique générale	140	64	32	144	177
. ind. annexes auto et cycle	143	68	82	339	106
. ind. chim. ..	37	25	30	10	51
. ind. text. ..	85	34	140	99	42
. habillement et travail étoffes	47	42	34	68	45
. ind. cuir et chaussure ...	150	37	42	253	53
. ind. bois ...	73	46	79	61	84
. ind. papier et carton	73	88	73	47	87
. ind. polygraphiques et édition	62	46	46	123	18
. ind. céramiques et matér. construction	67	35	93	47	68
INDUSTRIE	90	44	91	112	86
BAT. ET T.P. ...	51	52	51	48	43
ENSEMBLE	121	152	115	102	85

Les taux de croissance des entreprises d'une taille plus moyenne semblent varier beaucoup moins fortement suivant la taille, mais ils atteignent un niveau plus élevé tout en faisant preuve cependant d'une grande dispersion plus forte que celle des toutes petites entreprises. Cette analyse est exacte pour toutes les catégories d'activité et pour les deux sortes de taux de croissance étudiés : ventes et immobilisations brutes; cependant une exception doit être signalée : les immobilisations inférieures à 200 000 Francs des entreprises commerciales (il s'agit de 700 entreprises) sont plus fortement dispersées que celles des entreprises plus importantes. Ceci montre qu'il n'existe aucun comportement homogène de ces entreprises : les unes investissent fortement pour essayer d'accroître ou de maintenir leurs activités, les autres végètent et ne procèdent à aucun investissement nouveau.

Pour compléter cet examen global, il est nécessaire d'envisager une approche sectorielle des taux de croissance et de leur écart-type.

Pour chacun des 18 secteurs envisagés (1) on a uniquement considéré la classe de taille où se trouve la croissance maximum ; on obtient les résultats donnés dans le tableau III_{11}.

TABLEAU III_{11}

NOMBRE DE SECTEURS OU LE TAUX DE CROISSANCE OU SON ECART-TYPE SONT MAXIMA SUIVANT LA TAILLE DES ENTREPRISES

	entre 0 et 500 000 F.	entre 500 000 F. et 1 million de F.	entre 1 et 2 millions de F.	plus de 2 millions de F.
Ventes :				
Taux de croissance maximum	0	2	4	12
Ecart-type maximum	3	5	6	4
Immobilisations :	entre 0 et 50 000 F.	entre 50 000 et 200 000 F.	entre 200 000 et 500 000 F.	+ de 500 000 F.
Taux de croissance maximum	1	5	7	5
Ecart-type maximum	3	7	5	3

(1) On compte 3 secteurs de services , 1 secteur commerce, 13 secteurs industriels et 1 secteur Bâtiment et Travaux Publics.

On voit que pour 16 secteurs sur 18 la croissance des ventes est maximum pour un montant global des ventes supérieur à 1 million de Francs, c'est-à-dire pour les entreprises de l'échantillon de taille importante. En examinant les immobilisations, le résultat est identique, mais cependant un peu moins net ; 12 secteurs sur 18 ont vu les immobilisations des entreprises les plus grandes (plus de 200 000 Francs immobilisés) croître le plus vite.

Ce tableau montre aussi que les entreprises de taille moyenne de l'échantillon (celles réalisant un chiffre d'affaires compris entre 500 000 Francs et 2 millions de Francs ou celles ayant un capital fixe évalué entre 50 000 Francs et 500 000 Francs) ont, dans les deux tiers des cas, la croissance la plus dispersée, c'est-à-dire soumise à de nombreux aléas.

En conclusion, on peut avancer l'hypothèse que les entreprises ayant un stock de capital peu important fournissent le plus faible effort d'investissement et ont la croissance la moins rapide. Mais ce ne sont pas non plus celles qui ont le volume d'immobilisations le plus important qui investissent le plus. En revanche, les entreprises ayant un stock de capital moyen compris entre 50 000 et 500 000 Francs font preuve d'un grand dynamisme en matière d'investissement. Il semble qu'elles essaient d'atteindre un seuil au-delà duquel elles auront une croissance plus rapide et plus régulière tout en fournissant un moins gros effort d'investissements, c'est-à-dire au-delà duquel la productivité des investissements nouveaux est beaucoup plus forte, les économies d'échelle commençant alors à jouer effectivement. Ce seuil n'est pas facilement déterminable et il varie suivant les différents secteurs.

2 - Etude conjoncturelle des taux de croissance.

Un rapide survol de la situation conjoncturelle de l'économie française entre 1958 et 1961 est nécessaire pour situer dans quel climat les entreprises de l'échantillon ont évolué.

Fin 1957, début 1958, la situation économique française, malgré une expansion industrielle importante, est difficile en raison du grave déficit des finances extérieures et de l'évolution des prix qui, pour des raisons psychologiques et spéculatives bien souvent, augmentent rapidement. Les possibilités de lutte contre l'inflation sont subordonnées

en partie aux engagements pris dans le cadre du Traité de Rome ; il faut, non seulement, éviter de casser l'expansion afin que les industriels français se présentent en situation de force face à leurs concurrents européens, mais il faut aussi ouvrir les frontières, ce qui risque d'aggraver très sérieusement les difficultés du commerce extérieur. En effet, la production globale doit continuer à croître, sans augmentation de la demande intérieure, et l'excédent de production doit donc être absorbé par la croissance des exportations. Cependant le rééquilibre de la balance du commerce extérieur reste très difficile à atteindre en raison des structures de l'économie française dans laquelle le lien entre importations et expansion industrielle reste très solide ; tout arrêt forcé des importations briserait l'expansion et ne pourrait donc pas modifier durablement la situation du commerce extérieur. Au cours de l'année 1958, on assiste à un ralentissement très net de l'expansion qui débute par un tassement de la production dans les industries de consommation (textiles, papier carton). La récession s'étend ensuite à l'ensemble de l'économie et les perspectives d'amélioration spontanée restent faibles ; aussi fin 1958, les mesures prises par le gouvernement présentent une grande importance ; elles se résument en trois points importants :

- réduction massive du déséquilibre budgétaire par une contraction des dépenses publiques de fonctionnement, mais le maintien des investissements publics,

- dévaluation du Franc de 17 %,

- libération des échanges dans le cadre du Traité de Rome à 90 %.

La situation est favorable à de telles mesures ; en effet, la faiblesse de l'activité industrielle après la récession facilite le maintien des prix. Et l'évolution dépend de la confiance des industriels qui investiront s'ils croient à la reprise de l'expansion, à la stabilisation de la monnaie et à l'avenir du Marché Commun. Dès Juillet 1959, on assiste à une remise en marche certaine : le coût de la vie reste stable, la situation des finances extérieures s'améliore très nettement et l'activité industrielle reprend. En 1960 après l'emballement de l'appareil productif de la fin de l'année 1959, on assiste à un retour au calme : la situation financière intérieure comme extérieure reste très satisfaisante, la production augmente à un rythme modéré qui est un compromis entre le désir de croissance et la nécessité de rembourser les dettes antérieures afin de satisfaire à l'équilibre général.

En 1961, les perspectives de l'économie restent bonnes ; on peut cependant noter deux points noirs dans l'euphorie générale. Les investissements globaux semblent insuffisants pour assurer les objectifs assignés ; l'accueil des jeunes sur le marché du travail, l'aide au pays en voie de développement accédant à l'indépendance et la transformation des structures productives pour rester compétitif dans le cadre du Marché Commun. D'autre part, le climat, dans le domaine des prix, semble, fin 1961, à nouveau orienté vers la hausse ; cependant, on note alors que des freins naturels devraient pouvoir s'opposer à ce mouvement ; pour les prix agricoles d'importants excédents existent et, dans le secteur industriel, l'ouverture des frontières rend la concurrence étrangère très efficace.

Après cette rapide esquisse de l'évolution de la conjoncture entre 1958 et 1961, on retient qu'après une année (1958) de ralentissement de l'expansion, on assiste en 1959, à une reprise lente mais certaine sur des bases plus stables grâce aux mesures prises fin 1958. 1960 et 1961 sont deux années d'expansion dans la stabilité au cours desquelles l'évolution de l'économie est très favorable, bien que les transformations des structures ne soient pas suffisantes pour garantir et consolider sur une plus longue période les avantages acquis.

Pour comparer l'activité des entreprises de l'échantillon à celle de l'ensemble de l'industrie française, on a rapproché leurs taux de croissance, année par année, (tableaux 305, 306, 307, 308) des indices sectoriels de la production industrielle donnés dans les annuaires de l'I.N.S.E.E. Le Tableau III_{12} reprend ces indices. Ensuite, secteur par secteur, on a résumé dans un tableau récapitulatif III_{13} la situation de l'échantillon et celle dans son ensemble.

TABLEAU III 12

INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

DE 1957 A 1960

	Indices : base 100 l'année précédente				1961
	1958	1959	1960	1961	base 100 1958
Production industrielle (sans bâtiment)	104	103	111	105	120
Transformation des métaux	107	101	107	104	112
Verre	103	106	112	103	121
Céramique, matériaux de construction	106	98	103	108	109
Industries chimiques	114	114	125	109	162
Industries textiles	97	96	110	101	107
Industrie du cuir et chaussure	93	101	98	108	104
Industrie papier et carton	104	109	113	105	129
Ind. polygraphiques et édition	104	101	110	109	119
Industries alimentaires	102	98	112	101	112
Habillement	95	94	110	103	107
Bois et ameublement	108	106	105	103	116
Bâtiment et Travaux Publics ...	100	100	103	105	107

Source : annuaire statistique de l'I.N.S.E.E. 1962.

TABLEAU III [13]

RECAPITULATION PAR SECTEUR

Secteur	1961 Situation dans la branche en général.	1958-1961 Situation parmi les entreprises de l'échantillon.
Transformation des métaux	Croissance modérée sur l'ensemble de la période. Très faible en 1959, elle s'accélère en 1960 mais ralentit à nouveau en 1961.	On observe sensiblement la même tendance dans l'échantillon, cependant les petites entreprises ne semblent pas ralentir leur mouvement de croissance en 1961. Pendant toute la période les immobilisations croissent à un rythme rapide.
Matériaux de construction	Croissance très lente en début de période 1958, 1959 et 1960 qui s'accélère ensuite ; en 1961 on peut parler de reprise.	Même tendance pour les entreprises de l'échantillon et effort soutenu pendant toute la période pour l'accroissement des immobilisations.
Chimie	Secteur où l'activité des grandes entreprises est primordiale. Croissance très rapide du secteur surtout en 1959, 1960 ; léger tassement du rythme de croissance ensuite .	Les petites entreprises dans ce secteur ne paraissent pas suivre le rythme général, leurs investissements croissent relativement lentement et leur activité plus modérée que celle de l'ensemble a néanmoins crû plus vite en 1959 qu'à la fin de la période.
Textiles	Croissance très faible sur l'ensemble de la période avec, cependant, un effort d'accélération de la production à la suite de la reprise de 1960.	Même tendance dans l'échantillon avec, toutefois, des dépressions moins fortes pendant les périodes de ralentissement de l'ensemble du secteur. Les petites entreprises du textile semblent moins sensibles aux baisses d'activité.
Cuir	Croissance de la production extrêmement faible sur l'ensemble de la période ; un effort se fait toutefois sentir en 1961 pour accroître la production.	Les petites entreprises de l'échantillon ne suivent pas le même rythme et la croissance de leur chiffre d'affaires diminue en fin de période après avoir crû très rapidement en début. Le résultat est sans doute dû à quelques entreprises seulement qui font varier les moyennes.

TABLEAU III 13 (suite)

Secteur	1958 Situation dans la branche en général.	1958-1961 Situation parmi les entreprises de l'échantillon.
Papier, carton ...	Croissance relativement rapide en 1959 qui s'accélère encore en 1960 pour, ensuite, se modérer. Ce secteur est important, il sert souvent de test pour détecter les tendances de la conjoncture future.	Croissance moins soutenue dans l'échantillon mais qui présente la même tendance.
Presse, édition ..	Croissance très soutenue à partir de 1960, en 1959 l'activité reste faible.	Les petites entreprises ont sensiblement la même tendance, mais on n'observe pas chez elle de mouvement de ralentissement en 1959.
Ind. alimentaire .	Stagnation en début et fin de période, mais croissance rapide au moment de la reprise de 1960.	Les petites entreprises ne subissent pas dans ce secteur les ralentissements de l'ensemble du secteur ; elles font preuve d'une croissance modérée mais continue pendant toute la période.
Habillement	Ralentissement très important de l'activité en 1959, puis reprise rapide en 1960 et rythme de croissance plus lent en 1961.	Même tendance pour les petites entreprises du secteur qui ne subissent cependant pas le ralentissement de l'activité en 1959.
Bois	Rythme moyen de croissance de la production qui a tendance à se ralentir en fin de période.	Les petites entreprises, au contraire, après une stagnation très réelle en 1959, semblent accroître leur activité de plus en plus rapidement en fournissant d'ailleurs un effort d'investissement de plus en plus fort.
Bâtiment et Travaux Publics	Croissance très faible sur l'ensemble de la période. Stagnation très nette en 1959 et reprise lente en 1960 et 1961.	Les petites entreprises ont un bon rythme de croissance en 1959 et 1960 qui s'accélère nettement en 1961. Elles ne sont pas touchées par le ralentissement de l'ensemble du secteur et, quand la reprise s'amorce, elles en bénéficient aussi et accroissent encore leurs activités.

A la lecture de ce tableau, on retient que, dans les secteurs industriels où prédomine la petite entreprise, les tendances de la conjoncture se reflètent en général dans l'échantillon ; toutefois, on note que les stagnations sont parfois moins sensibles. En revanche, dans les secteurs dont la structure paraît hautement capitalistique, la chimie par exemple, les petites entreprises ne peuvent suivre le rythme de développement de l'ensemble du secteur, elles doivent se contenter de croître plus lentement, la place qu'elles occupent sur le marché étant souvent marginale.

II - LA CROISSANCE DU PROFIT :

La question primordiale qui se pose quand on aborde le problème du profit est de déterminer quelle variable comptable ou économique va être choisie comme indicateur du profit des entreprises étudiées.

Un bilan dégage un résultat à la fin d'un exercice qui est la différence entre d'une part les biens et les droits possédés par l'entreprise et d'autre part les dettes qu'elle a contractées. Mais cette notion comptable est sujette à beaucoup de critiques car dans une large mesure son calcul dépend d'estimations non objectives dans lesquelles entre un grand nombre de considérations, qui ont peu de rapport avec les besoins de l'économiste - questions fiscales, la concurrence, le problème des amortissements ou de l'estimation de la valeur à un instant donné des actifs.

La première exploitation de l'échantillon des bilans des Petites et Moyennes Entreprises ayant été effectuée dans un cadre se rapprochant de celui de la comptabilité nationale, le critère de profit retenu se rapproche de la notion de résultat brut d'exploitation, c'est-à-dire du solde du compte d'exploitation qui décrit l'ensemble des opérations nécessaires pour la production. Ses ressources sont représentées par la "valeur ajoutée" solde du compte de production (1) et les subventions d'exploitation, les emplois par les frais de personnel, les impôts indirects et les frais financiers.

Ce R.B.E. comprend donc les dotations aux provisions et aux amortissements, les impôts sur bénéfices, les dividendes, le compte de l'entrepreneur quand il s'agit d'une entreprise individuelle. Si ce résultat est supérieur à la somme de ces différentes charges, il permet de dégager une épargne employée en général pour l'investissement.

---

(1) - voir en annexe 5 les correspondances entre les comptes-types, Comptabilité Nationale.

On voit que cette notion de résultat peut dans une certaine manière se rapprocher du cash-flow qui est un profit brut comprenant les bénéfices, les amortissements et les diverses provisions.

On va étudier comment au cours de la période 1958-1961 a évolué le profit brut représenté par le R.B.E. des entreprises de l'échantillon.

Par secteur, on a calculé une moyenne en 1958 et en 1961 du R.B.E., il n'a pas été possible de calculer des taux, entreprise par entreprise, en raison de l'impossibilité de traiter ensemble celles qui ont eu un résultat positif et celles qui ont enregistré une perte au cours d'un des deux exercices étudiés.

TABLEAU III.$_{14}$

POURCENTAGE D'ENTREPRISES AYANT UNE PERTE AU COURS DES EXERCICES

ANNEES	Entreprises individuelles					Sociétés				
	Indust.	Bâtiment et T.P.	Service	Commerce	Ensemble	Indust.	Bâtiment et T.P	Service	Commerce	Ensemble
1958	9 %	5 %	9 %	6 %	7 %	16 %	11 %	15 %	13 %	14 %
1961	8 %	2 %	2 %	5 %	5 %	16 %	11 %	14 %	17 %	15 %

Les profits moyens par secteur et par statut juridique sont donnés dans le Tableau III$_{15}$.

On remarque d'abord que les profits des Sociétés sont plus importants que ceux des entreprises individuelles et que cette différenciation s'est fortement accentuée entre 1958 et 1961. Les entreprises individuelles de Bâtiment et Travaux Publics et de Services ont les profits les plus élevés ; ceux des entreprises individuelles, l'industrie restent moyens et dans le commerce, ils sont encore plus faibles. Pour les sociétés, se sont celles du domaine industriel qui ont les profits les plus substantiels, puis dans les services et les bâtiments et travaux publics, les profits restent encore élévés, bien que moins importants que dans l'industrie. Enfin, les sociétés de commerce se rapprochent des entreprises individuelles de ce même secteur par la faiblesse de leurs profits en valeur absolue.

TABLEAU III 15

PROFIT MOYEN PAR SECTEUR ET STATUT JURIDIQUE (en Francs)

	1958		1961		Taux de croissance Indice Base 100 en 1958	
	Entre-prises indiv.	Sociétés	Entre-prises indiv.	Sociétés	Entrep. Indiv.	Sociétés
Hôtel, Café	22 600	16 400	33 300	21 400	147	130
Services	28 850	29 800	34 900	52 300	121	176
Transports	47 100	63 800	69 100	124 800	147	196
SERVICES	31 100	38 900	46 300	71 500	149	184
COMMERCES	25 000	26 900	30 300	34 100	121	127
. Industries alimentaires ..	30 600	32 600	37 400	80 400	122	247
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	12 750	67 400	14 500	154 300	114	229
. Fonderie et articles métal liques divers	15 000	139 100	41 600	161 800	277	116
. Machines et mécanique générale	45 700	87 600	40 650	167 000	89	191
. Industries annexes de l'auto et du cycle	22 900	20 200	37 400	45 500	163	225
. Industries chimiques	28 400	67 700	28 800	94 100	101	139
. Industries textiles	39 600	26 400	30 000	92 800	76	352
. Habillement et travail des étoffes	26 200	39 000	35 400	40 500	135	103
. Industries du cuir et de la chaussure	16 800	9 500	23 100	40 600	137	427
. Industries du bois	16 900	18 800	38 400	60 000	227	319
. Industries du papier et du carton	17 300	75 600	24 500	94 300	142	125
. Industries polygraphiques et édition	42 900	43 800	78 300	59 600	183	136
. Industries céramiques et matériaux de construction.	30 600	67 500	40 500	84 700	132	125
INDUSTRIE	27 800	51 900	36 900	94 100	133	181
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	33 300	40 900	48 900	80 400	147	197
ENSEMBLE	27 500	41 500	36 200	71 600	132	173

Entre les deux années limites 1958 et 1961, on a calculé des taux de croissance de la valeur moyenne du profit. On constate là aussi que les sociétés ont des profits non seulement plus importants, mais qui croissent aussi beaucoup plus vite que ceux des entreprises individuelles.

En excluant les secteurs mal représentés dans l'échantillon (commerce du pétrole et industries annexes de l'auto et du cycle), on remarque que les sociétés des secteurs des industries alimentaires, du textile, de l'industrie du cuir, de l'industrie du bois et des transports, ont eu un profit en expansion rapide au cours de la période étudiée. En revanche, les commerces, les hôtels, cafés, la fonderie et articles métalliques divers, l'habillement et le travail des étoffes, ont eu une croissance très faible de leurs profits.

La distribution des entreprises suivant les valeurs absolues du profit en 1958 et en 1961 est représentée sur le Graphique III_3.

La faible dispersion de ces profits, en particulier pour les entreprises individuelles, apparaît sur les différents histogrammes. 90 % des entreprises individuelles ont un profit compris entre 0 et 100 000 F. et près de 70 % des profits des Sociétés se retrouvent dans les mêmes limites.

Entre 1958 et 1961 la distribution des profits s'est peu transformée : les limites des classes étant les mêmes entre les deux dates, il est normal qu'en 1961 les classes où le profit est plus élevé soient plus représentées qu'en 1958.

Enfin, le Tableau III_{16} qui retrace l'évolution du profit moyen par des domaines d'activités et, année par année, entre 1958 et 1961, permet de reprendre les principales observations faites dans l'étude conjoncturelle ; on retrouve une croissance relativement faible du profit des activités industrielles entre 1958 et 1959, la stagnation des activités de Bâtiment, Travaux Publics qui se traduit dans l'échantillon par une forte baisse du profit, la forte reprise de l'année 1960 où les profits croissent très rapidement dans les activités industrielles et encore plus dans les Bâtiments et Travaux Publics, et enfin la consolidation de la reprise en 1961, mais à un rythme plus modéré dans l'industrie et plus accéléré dans les Bâtiments et Travaux Publics. Le profit semble un bon indicateur de l'activité des Petites et Moyennes Entreprises.

GRAPHIQUE III 3

DISTRIBUTION DU PROFIT

Répartition du nombre d'entreprises (en %) suivant 5 classes de résultat brut d'exploitation (en Francs)

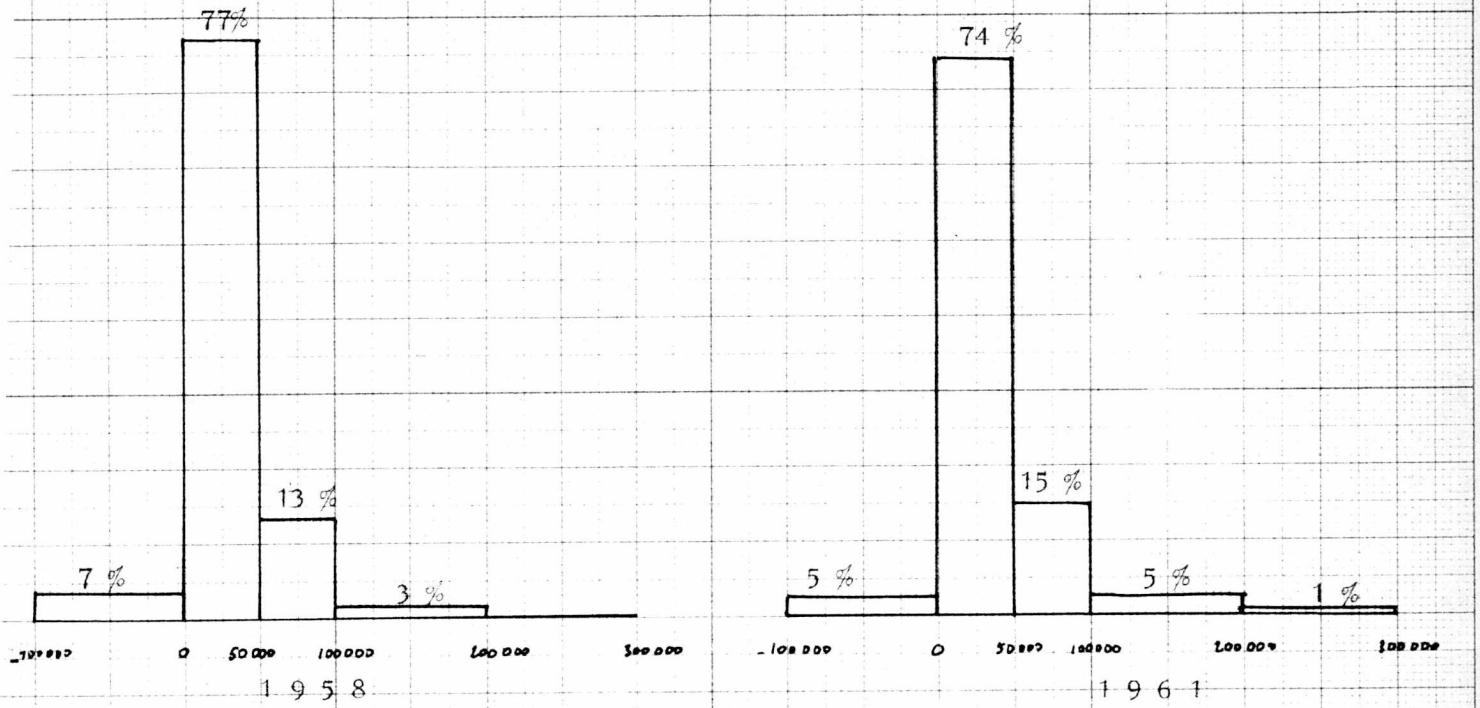

1 9 5 8 — 1 9 6 1

Entreprises individuelles

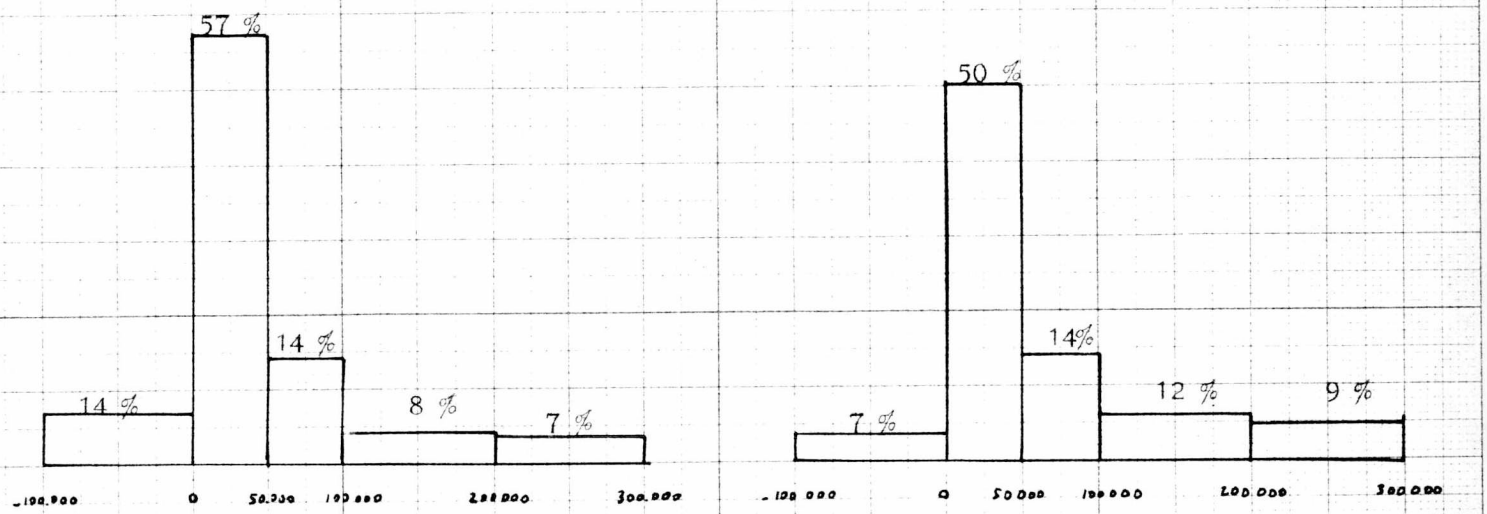

1 9 5 8 — 1 9 6 1

Sociétés

LES PAPIERS CANSON - FRANCE

TABLEAU III_{16}

EVOLUTION DU R.B.E. PAR ACTIVITE ENTRE 1958 ET 1961

ACTIVITES	1958	1959	1960	1961
Services	35 400	42 100	56 100	60 100
Indice base 100 année précédente		119	133	107
Commerces	25 900	26 900	28 000	32 100
Indice base 100 année précédente		104	104	115
Industries	45 400	54 100	68 300	78 900
Indice base 100 année précédente		119	126	117
Bâtiment et Travaux Publics	37 700	30 400	44 600	67 400
Indice base 100 année précédente		80	147	151
ENSEMBLE	35 900	39 300	48 400	57 400
Indice base 100 année précédente		109	124	119

. Profit et taille des entreprises :

Les critères de taille retenus pour mettre en évidence l'évolution du profit en fonction de la taille, sont le chiffre d'affaires de l'entreprise et les immobilisations brutes. On calcule suivant des tranches de chiffres d'affaires ou d'immobilisations croissants la valeur moyenne du profit.

Le profit moyen augmente en même temps que la taille de l'entreprise dans le cas des entreprises de l'échantillon. Les deux graphiques III_4 et III_5 et le tableau III_{17} donnant les profits moyens suivant les tranches de ventes ou d'immobilisations, montrent très nettement ce phénomène, mais cependant il faut préciser les différentes évolutions suivant les domaines d'activité. On a vu que dans l'industrie les profits moyens étaient les plus élevés (voir tableau III_{16}) ; cependant on constate sur les deux graphiques III_4 et III_5 que quand la taille représentée, soit par le chiffre d'affaires, soit par les immobilisations, est faible, le profit est relativement encore plus faible.

Il faut donc pour une Petite et Moyenne Entreprise industrielle, réaliser un chiffre d'affaires important ou investir fortement pour obtenir un profit élevé ; on retrouve ici l'idée qu'il existe un seuil pour les entreprises industrielles petites et moyennes en dessous duquel leurs activités sont peu rentables, mais cette remarque ne doit pas faire perdre de vue que les critères de taille utilisés, sont d'ordre financier et qu'on ne peut absolument pas les assimiler à un critère physique tel que l'emploi

GRAPHIQUE III$_4$

Profit moyen en fonction des ventes

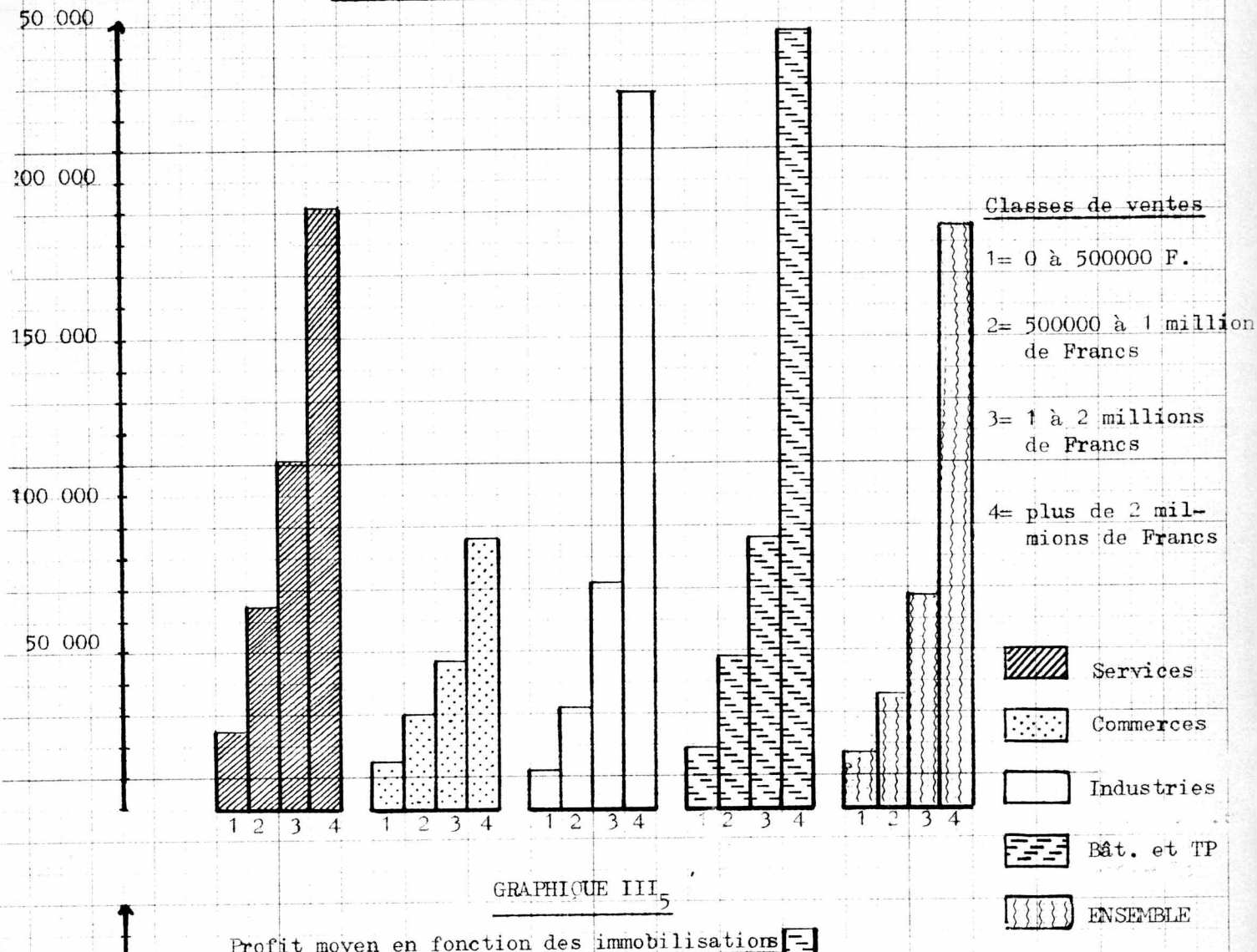

GRAPHIQUE III$_5$

Profit moyen en fonction des immobilisations

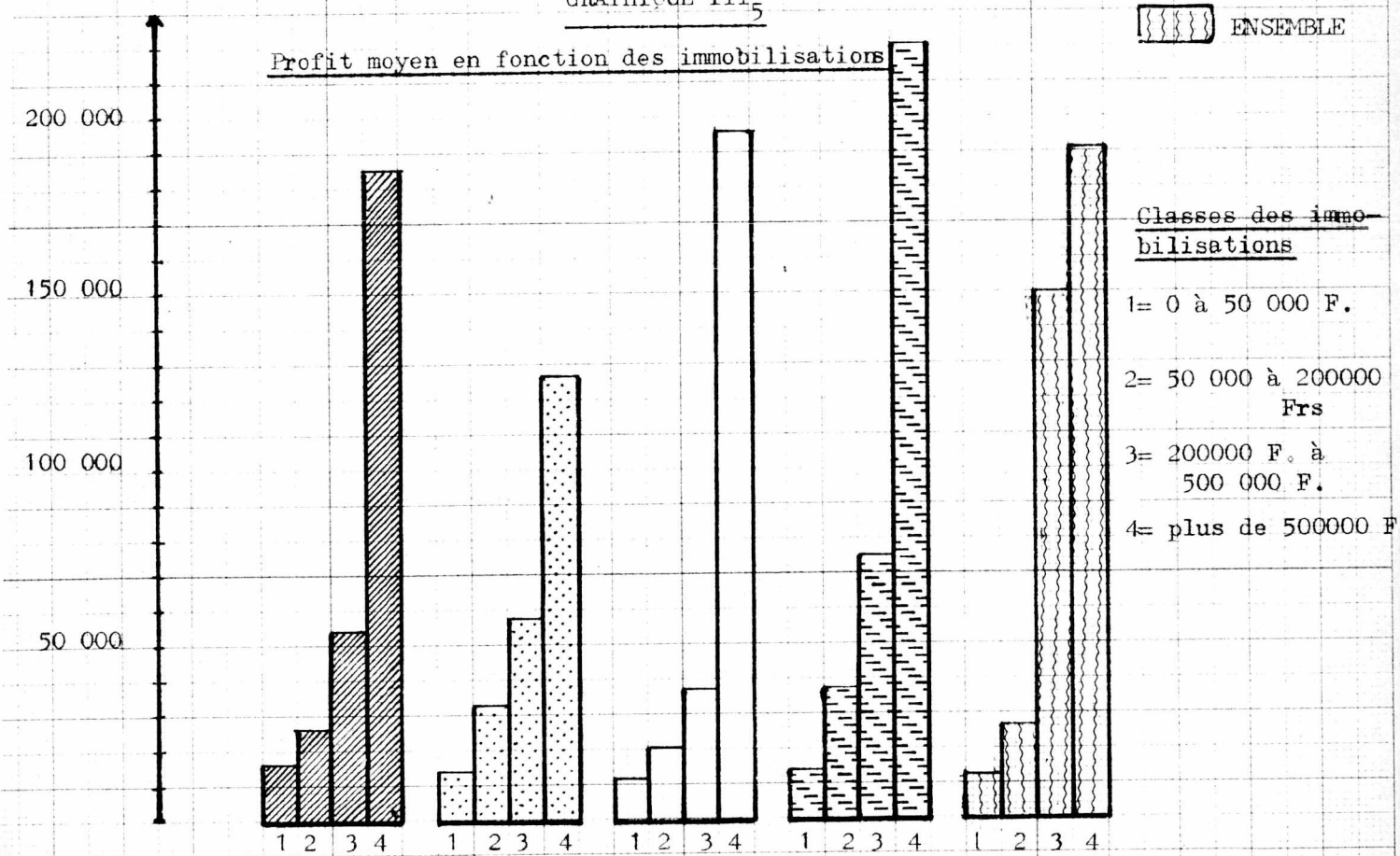

ES PAPIERS CANSON FRANC

TABLEAU III 17

PROFIT MOYEN ET TAILLE DES ENTREPRISES

(en francs)

	Classes des ventes 1961			
	0 à 500 000 F.	500 000 F. à 1 million de F.	1 à 2 millions de Francs	Plus de 2 millions de F.
Services	26 300	66 600	111 600	193 900
Commerces	16 700	30 800	47 300	87 900
Industries	13 600	31 000	72 400	229 100
Bâtiment , Travaux Publics	19 000	49 700	87 300	246 300
ENSEMBLE	17 200	36 800	68 900	188 800
Nombre d'entreprises :				
Services	128	40	27	21
Commerces	479	148	120	103
Industries	324	169	147	201
Bâtiment , Travaux Publics	141	54	49	38
ENSEMBLE	1 072	411	343	363

	Classes des immobilisations 1961 (en francs)			
	0 à 50 000 F.	50 000 à 200 000 F.	200 000 à 500 000 F	500 000 F. et plus
Services	17 600	26 300	54 300	185 600
Commerces	13 900	31 700	58 000	128 800
Industries	11 300	20 400	38 700	197 800
Bâtiment , Travaux Publics	14 700	38 000	75 500	221 800
ENSEMBLE	13 700	28 400	50 400	191 700
Nombre d'entreprises :				
Services	42	83	52	89
Commerces	372	329	106	43
Industries	142	239	196	264
Bâtiment , Travaux Publics	83	102	52	45
ENSEMBLE	639	753	406	391

en particulier. En effet, une entreprise peut , avec un nombre de personnes employées extrêmement réduit, avoir franchi les seuils du chiffre d'affaires ou du niveau d'immobilisations au-delà desquels son efficience économique est tout à fait satisfaisante.

Dans le cas des entreprises de services, ou encore plus nettement de commerce, un chiffre d'affaires faible ou un niveau relativement bas d'immobilisations, permet un profit assez substantiel, en revanche, pour les entreprises les plus grandes de l'échantillon, les profits dans ces deux domaines d'activité ne suivent pas la croissance de ceux de l'industrie ou des bâtiments et Travaux Publics. On voit bien que les problèmes de la taille optimum de l'entreprise ne se posent pas du tout pour ces activités de la même façon et toute généralisation au niveau de l'ensemble de l'échantillon ne peut être faite qu'après un examen particulier de chaque domaine d'activités.

Enfin, les entreprises des activités de Bâtiment et Travaux Publics se comportant comme celles de l'industrie, leurs profits moyens faibles pour les petites entreprises augmentent ensuite très fortement en même temps que la taille de l'entreprise. Elles franchissent aussi un seuil pour atteindre un niveau de profit intéressant et ce seuil semble être situé plus bas que dans l'industrie en général.

. Profit et croissance des entreprises :

Un profit moyen sur 4 ans pour les entreprises réparties par domaine d'activité, a été calculé suivant des tranches de taux de croissance globale (1) du chiffre d'affaires et des immobilisations. On a déterminé quatre catégories d'entreprises : celles dont le chiffre d'affaires ou les immobilisations ont baissé au cours de la période étudiée ; celles pour lesquelles ces deux variables sont restées pratiquement stagnantes, c'est-à-dire dont la croissance est inférieure à 20 % ; celles dont la croissance s'est établie entre 20 et 50 % ; et, enfin, celles qui ont eu une croissance rapide supérieure à 50 %.

---

(1) - Ces taux ont été calculés par la formule :

. taux de croissance du chiffre d'affaires $I = \frac{V\ 61 - V\ 58}{V\ 58}$

. taux de croissance des immobilisations $J = \frac{\text{Immob. 61 - Immob. 58}}{\text{immob. 58}}$

On constate que les entreprises en régression ont eu un profit très faible sur l'ensemble de la période. En revanche, celles qui ont connu une croissance, ont eu un profit en moyenne de plus en plus élevé suivant le rythme de la croissance. Cependant, on remarque que le comportement des entreprises varie suivant que l'on considère la croissance du chiffre d'affaires ou des immobilisations.

TABLEAU III[18]

PROFIT GLOBAL ET TAUX DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

	Classes de taux de croissance				
	Inférieur à 0 %	de 0 à 20%	de 20 à 50%	plus de 50%	ENSEMBLE
Taux de croissance des ventes :					
. services	56 400	139 600	207 400	320 400	193 600
. commerces	54 800	114 400	123 000	195 100	112 900
. industries	+225 000	260 000	362 700	322 100	246 800
. bâtiment - T.P. ..	-18 000	257 200	180 800	300 000	180 100
ENSEMBLE	32 300	183 400	230 200	284 900	181 000
Taux de croissance des immobilisations :					
. services	42 000	120 500	227 800	263 100	193 600
. commerces	53 100	86 000	136 700	161 500	112 900
. industries	34 600	111 700	295 000	374 800	246 800
. bâtiment - T.P. ..	68 100	-41 900	254 100	280 200	180 100
ENSEMBLE	48 000	85 400	229 100	278 200	181 000

Dans le cas du chiffre d'affaires, la liaison entre le niveau du profit et le rythme de croissance, n'est pas très nette en particulier pour les entreprises industrielles et pour celles de Bâtiment et Travaux Publics. En revanche, entre le rythme de croissance des immobilisations et le profit la liaison est plus sensible et il semble bien que plus l'entreprise a fait un effort d'investissement, plus son profit a tendance à augmenter, cette remarque paraît valable dans les quatre domaines d'activités.

En conclusion, on peut avancer que le dynamisme des Petites et Moyennes Entreprises qui se traduit par une croissance du chiffre d'affaires entraîne en général une augmentation du profit ; cependant, l'entreprise peut se heurter à des difficultés dues à une augmentation parallèle de ses charges qui l'empêchent d'obtenir l'accroissement du profit désiré. L'effort d'équipement, en revanche, provoque le plus souvent une augmentation de profit très nette sur une période moyennement longue ; dans le cas présent il s'agit de quatre années.

La croissance du chiffre d'affaires apparaît comme une condition permissive de l'effort d'investissement, mais elle n'est pas une condition suffisante de la croissance du profit. Sans effort d'équipement, le profit d'une entreprise dont le chiffre d'affaires augmente, peut très bien stagner.

C H A P I T R E IV

LE CAPITAL FIXE DE L'ENTREPRISE

Dans le chapitre II les immobilisations brutes de l'entreprise ont été étudiées en tant que critère de taille, l'ensemble des biens pris en considération pour évaluer ce critère était alors énuméré (1).

L'aspect "bien de capital" des immobilisations va être plus spécialement mis en évidence dans ce chapitre. Le capital technique d'une entreprise présente une importance considérable, il est un facteur essentiel pour la production fournie par l'entreprise, puisqu'il permet d'accroître la productivité du travail. L'entrepreneur par les investissements auxquels il procède, renouvelle ou augmente son capital technique. Pour les entreprises de l'échantillon les investissements sont évalués grâce aux tableaux des états annexes du bilan (2) : ils sont constitués par la valeur des acquisitions nouvelles de terrains, de constructions, d'outillage, de matériels, d'immobilisations incorporelles et la variation des immobilisations en cours, c'est-à-dire celles qui ne sont pas terminées à la clôture de l'exercice. On note deux différences avec la notion de "formation brute de capital fixe" de la Comptabilité Nationale Française : les grosses réparations ne sont pas incluses dans l'investissement, elles entrent en compte dans les frais d'exploitation, et les achats de terrains y sont compris.

Pour cerner la réalité de l'investissement dans les petites et moyennes entreprises on examine en première partie du chapitre le coefficient d'intensité du capital afin de mieux situer leur importance capitalistique. La seconde partie du chapitre traite de l'aspect formation du capital, c'est-à-dire l'investissement proprement dit pour essayer de comprendre les facteurs qui déterminent dans ce domaine le comportement des entrepreneurs.

---

(1) - Voir Chapitre II page 17.
(2) - Annexe 1 - les documents de base.
Annexe 2 - Fiche emplois et ressources.

I - LE COEFFICIENT D'INTENSITE DU CAPITAL

Pour l'année 1961 on a calculé pour chaque entreprise le coefficient d'intensité du capital, c'est-à-dire le rapport entre les immobilisations brutes et le chiffre d'affaires. Ce rapport présente un grand intérêt pour relier l'étude de l'investissement à celle de la croissance. On a vu, en effet, qu'au cours de l'évolution de l'entreprise son chiffre d'affaires et le volume de ses immobilisations varient. Cependant, il n'a pas été possible de faire une étude de la variation elle-même de ce coefficient, étant donné que l'échantillon ne comporte pas suffisamment de données chronologiques. On s'est contenté en prenant un taux particulier, celui de l'année 1961, d'essayer de voir s'il dépendait de la taille du chiffre d'affaires des immobilisations ou du taux de croissance de ces deux variables. Avant d'aborder ces deux études particulières, il convient de voir comment les entreprises de l'échantillon se distribuent en fonction de coefficient. Le Graphique IV_1 donne la distribution du pourcentage des entreprises individuelles et des sociétés, en fonction de classes croissantes du coefficient d'intensité du capital. On peut lire ainsi que 50 % des entreprises individuelles ayant une activité de Bâtiment ou Travaux Publics ont un coefficient d'intensité du capital inférieur à 0,25. De ce graphique on déduit que les entreprises exerçant des activités de commerce et de Bâtiment et Travaux Publics, ont des coefficients relativement faibles.

On peut l'expliquer en raison de la spécificité de ces activités qui nécessitent comme facteur de production des immobilisations peu importantes par rapport aux besoins du facteur production travail. En revanche, la faiblesse du coefficient d'intensité de capital des sociétés par rapport aux entreprises individuelles est provoquée par un chiffre d'affaires plus élevé à niveau d'immobilisations égal entre une société et une entreprise individuelle. Cependant, on constate que pour les entreprises industrielles, on ne retrouve pas le même résultat, ce qui signifie que les sociétés ont un coefficient de capital en général plus fort que celui des entreprises individuelles et que le phénomène de sur-capitalisation par rapport au chiffre d'affaires n'existe pas dans le cas des entreprises individuelles industrielles.

Le Tableau IV_1 donnant les coefficients de capital moyens par secteur complète le graphique. Il montre que l'importance du coefficient de capital de "l'activité service" est imputable d'abord au secteur transports puis dans une moindre mesure au secteur Hôtel - Café. Pour les entreprises exerçant une activité industrielle, il est reconnu d'après plusieurs études (1), que ce coefficient est plus élevé dans les industries de base que dans les industries de biens de consommation.

---

(1) - G. ANGENIEUX : les ratios et l'expansion de l'entreprise - Dunod - 1964.

GRAPHIQUE IV 1

COEFFICIENT D'INTENSITE DE CAPITAL

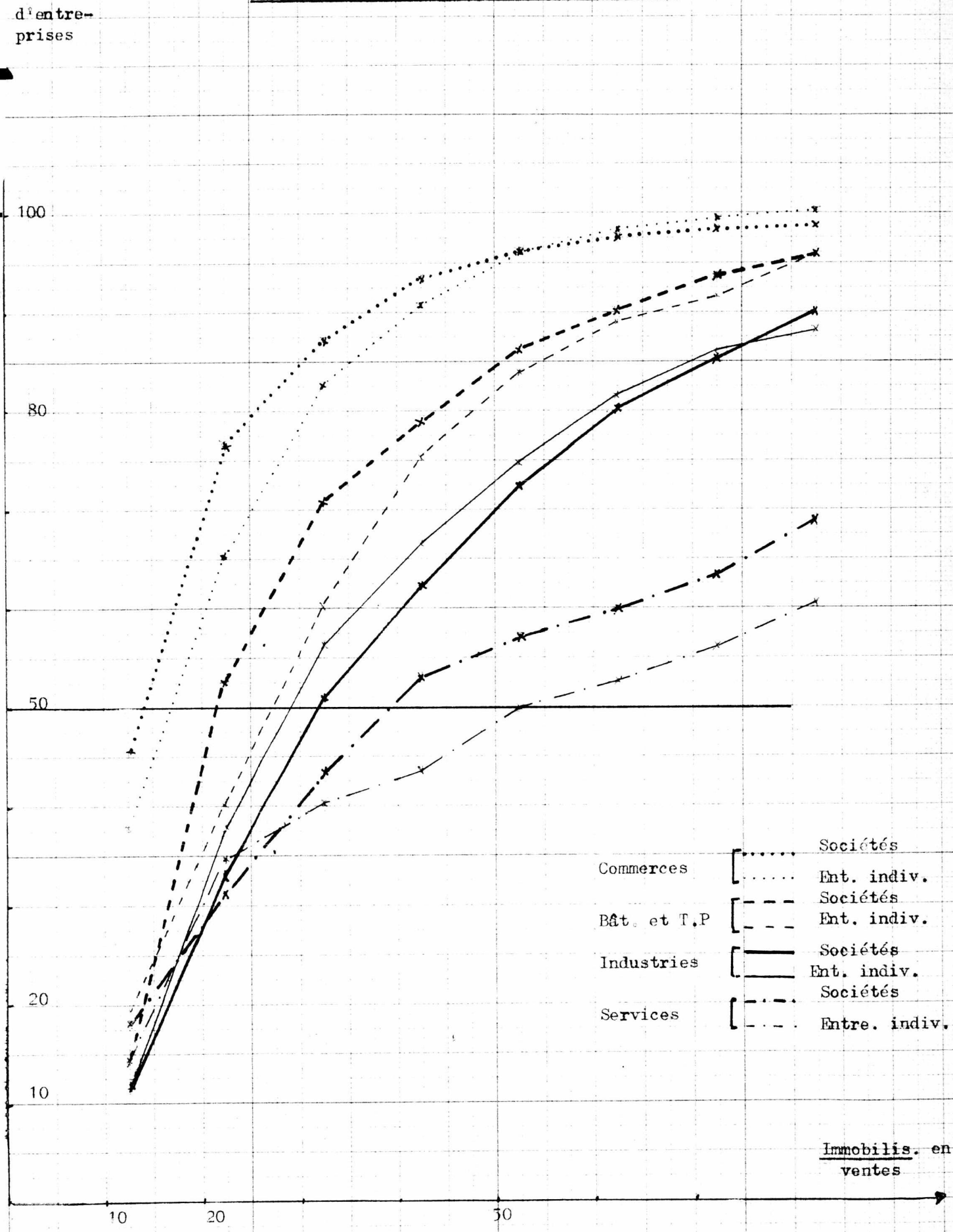

TABLEAU IV$_1$

COEFFICIENT DE CAPITAL PAR SECTEUR

1961

	Nombre d'entreprises	Immobilisations / ventes
Hôtel, café	31	0,80
Services	114	0,52
Transports	71	1,20
SERVICES	216	0,78
COMMERCES	850	0,21
. Industries alimentaires	141	0,30
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	11	0,15
. Fonderie et articles métalliques divers	77	0,40
. Machines et mécanique générale	93	0,44
. Industries annexes de l'auto et du cycle	20	0,30
. Industries chimiques	22	0,28
. Industries textiles	149	0,51
. Habillement et travail des étoffes	70	0,23
. Industries du cuir et de la chaussure	52	0,33
. Industries du bois	91	0,45
. Industries du papier et du carton	22	0,44
. Industries polygraphiques et édition	25	0,57
. Industries céramiques et matériaux de construction	68	0,83
INDUSTRIE	841	0,43
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	282	0,35

Il est impossible de vérifier cette remarque dans un échantillon de petites et moyennes entreprises industrielles car leurs activités ne peuvent être caractérisées par cette dichotomie simple les industries de bases extrayant des minerais, produisant des sources d'énergie, des produits métalliques ou des gros matériaux d'équipement et de transports, ne comportent pas de petites ou même de moyennes entreprises ; elles sont mises en oeuvre uniquement par de très gros groupes d'entreprises privées ou même comme en France, elles sont souvent le monopole du secteur nationalisé. Cependant, en France comme aux Etats-Unis, de petites et moyennes entreprises exercent en annexe leurs activités en acceptant les sous-traitances que leur proposent les groupes.

Il ne faut pas perdre de vue cet état de chose en examinant les coefficients des différents secteurs industriels. On constate que les industries produisant des matériaux de construction ont le coefficient de capital le plus élevé, celà signifie qu'elles nécessitentpour un chiffre d'affaires donné, l'équipement le plus important. Cette remarque va dans le sens de celle faite plus haut, ce secteur étant en effet parmi les secteurs étudiés, celui qui se rapproche le plus des "industries de base" par les activités des entreprises qui le composent. En revanche, les secteurs appelés "fonderie, articles métalliques divers" ou "machines et mécanique générale" ne peuvent être assimilés à des secteurs extrêmement capitalistiques, en raison des activités encore assez artisanalesdes Petites et Moyennes Entreprises qui le composent (1). Le coefficient élevé des "industries textiles" et des "industries polygraphiques et édition" est peut-être dû au marasme des Petites et Moyennes Entreprises dans ces secteurs qui entraînent un chiffre d'affaires relativement faible par rapport aux immobilisations, mais il peut aussi être le résultat du début de l'effort très sérieux de modernisation qui va être fait dans ces secteurs au cours des dernières années.

A/ - COEFFICIENT D'INTENSITE DU CAPITAL ET TAILLE DES ENTREPRISES :

Les deux critères de taille principaux retenus depuis le début de cette étude sont repris dans cette analyse.

---

(1) - voir Annexe 4.

Le Graphique IV_2 représente pour les quatre domaines d'activité, la valeur moyenne du coefficient d'intensité de capital par classe croissante de ventes. Pour les activités industrielles et Bâtiment et Travaux publics il est difficile de trouver une évolution caractérisée : parmi les entreprises ayant un chiffre d'affaires faible, il semble que le coefficient soit plutôt élevé. Ensuite, entre 500 000 F. et 10 millions de Francs de chiffres d'affaires, il oscille 0,35 et 0,45, mais sans montrer de tendance très nette. Par contre, pour les activités de services et de commerce, la décroissance est beaucoup plus nette, pour les entreprises des premières classes le coefficient est élevé, mais ensuite il décroît au fur et à mesure que le chiffre d'affaires augmente. Plus les entreprises de services et de commerce grandissent, plus elles utilisent efficacement leurs immobilisations puisque leurs chiffres d'affaires sont relativement plus élevés.

Le Graphique IV_3 représente de la même façon les variations du coefficient d'intensité du capital, mais dans ce cas le critère de taille retenu étant les immobilisations. Les entreprises sont regroupées par classes d'immobilisations croissantes et dans chaque classe on calcule la moyenne des coefficients de capital. La liaison semble nette, plus les immobilisations sont importantes, plus le coefficient est élevé. Un haut niveau d'immobilisations n'entraîne pas un niveau relativement aussi important du chiffre d'affaires. Les entreprises qui ont des coefficients forts traversent des périodes d'investissements intensifs et la rentabilité attendue n'est pas encore atteinte puisque le chiffre d'affaires n'a pas encore eu le temps de croître au même rythme.

L'examen de ces deux graphiques permet de conclure que les très petites entreprises (moins de 300 000 F. de chiffre d'affaires) sont sur-capitalisées. En revanche, pour celle de taille plus moyenne (entre 300 000 F. et 10 millions de Francs de chiffres d'affaires) le montant de leur chiffre d'affaires et le niveau de leurs immobilisations croissent sensiblement au même rythme. On constate effectivement que le coefficient de capital reste pratiquement au même niveau sur le graphique IV_2 à partir de 500 000 F. de chiffre d'affaires. Cependant, si on représente les coefficients de capital obtenus à partir des résultats du recensement industriel, ils croissent en même temps que la taille; cette tendance est sensible à partir d'un chiffre d'affaires moyen de 3 à 4 millions de Francs, mais l'échantillon ne comporte pas suffisamment d'entreprises de cette taille pour que les résultats soient significatifs dans les classes les plus élevées de chiffre d'affaires.

G R A P H I Q U E IV$_2$

COEFFICIENT D'INTENSITE DE CAPITAL EN FONCTION DES VENTES

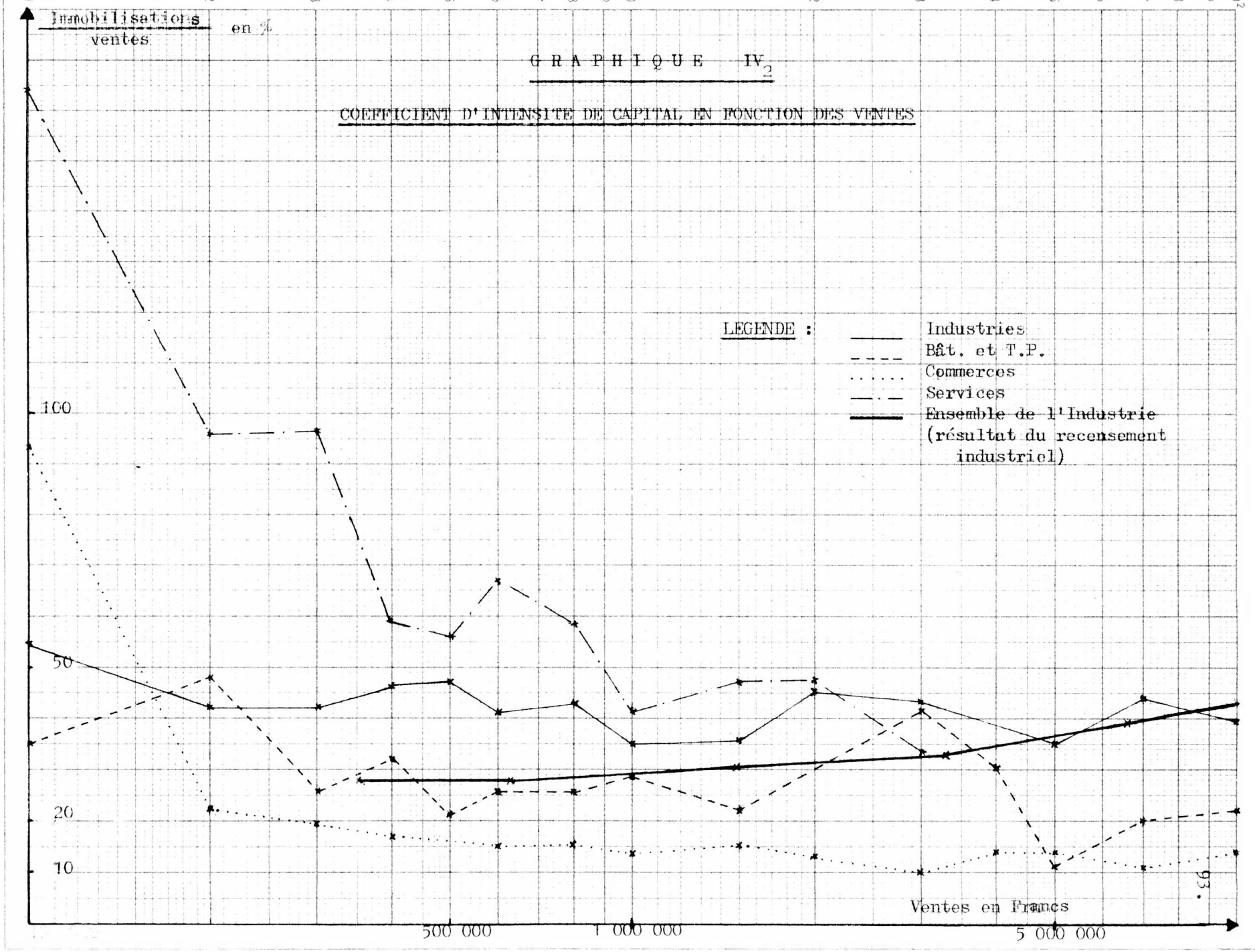

N° 334

GRAPHIQUE IV 3

COEFFICIENT D'INTENSITE DE CAPITAL

en fonction de la taille des immobilisations

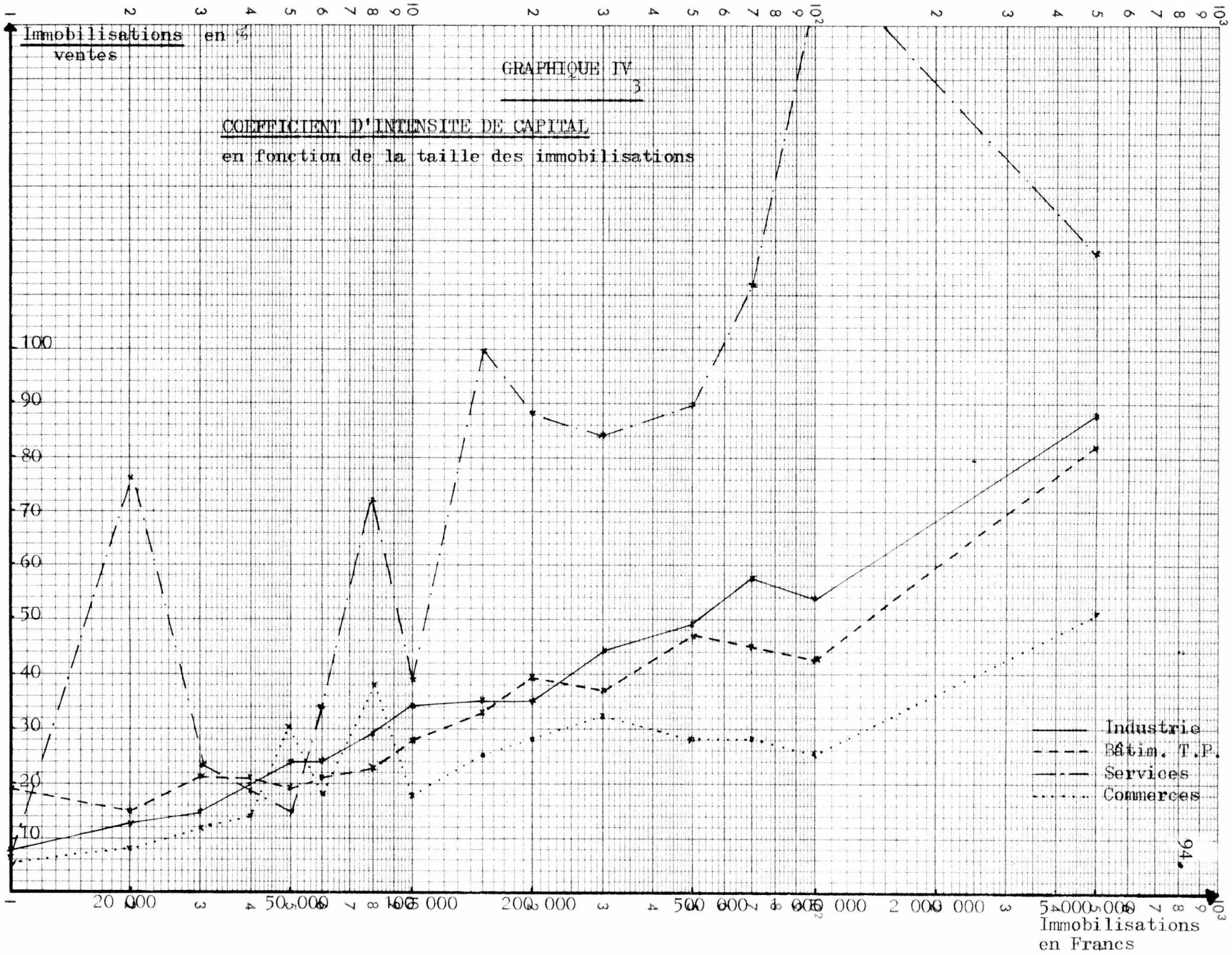

D'autre part, quand les immobilisations représentent le critère de taille retenu, on remarque que plus leur montant reste à un niveau faible, le chiffre d'affaires correspondant est encore plus faible, on peut arriver à cette conclusion en raison du niveau très bas des coefficients de capital dans les premières tranches d'immobilisations. En revanche, quand leur montant croît, le niveau du chiffre d'affaires va aussi s'élever mais à un rythme moins rapide, puisque le coefficient de capital augmente dans les classes d'immobilisations élevées.

B/ - COEFFICIENT D'INTENSITE DE CAPITAL ET TAUX DE CROISSANCE :

On a classé les entreprises par taux de croissance annuels moyens du chiffre d'affaires et des immobilisations i et j et on a calculé dans chaque classe de taux de croissance, la valeur moyenne des coefficients d'intensité du capital. Les résultats repris sur les deux graphiques IV_4 et IV_5 montrent les dispersions importantes de ces coefficients, en particulier dans le domaine des activités de services. Le coefficient d'intensité du capital de l'année 1961 a tendance à être moins élevé quand l'entreprise a eu une forte croissance de son chiffre d'affaires au cours de la période précédente et cette évolution est particulièrement sensible pour les entreprises ayant une activité industrielle. On a essayé de confirmer cette tendance en regroupant l'ensemble des activités et en ne considérant que quatre tranches de taux de croissance (voir graphique IV_4).

Sur le graphique IV_5 est représenté le coefficient d'intensité du capital en fonction du taux de croissance des immobilisations j : il faut signaler que seulement 12 % des entreprises étudiées ont un taux de croissance négatif, c'est-à-dire que leurs immobilisations ont diminué pendant la période étudiée, alors que près de 25 % d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires baisser pendant cette période.

On constate que les entreprises dont les immobilisations ont diminué où sont restées constantes, ont vu leur coefficient d'intensité de capital augmenter. Celà s'explique car le fait de ne pas investir ou même de céder une partie de son capital fixe, entraîne non seulement une stagnation, mais même une régression plus forte du chiffre d'affaires. Au contraire, quand les entreprises ont augmenté leurs immobilisations en moyenne, le coefficient d'intensité du capital est resté très stable (environ 0,36), il y a eu donc parallèlement une augmentation de leur chiffre d'affaires sensiblement du même ordre.

G R A P H I Q U E IV_4

COEFFICIENT D'INTENSITE DU CAPITAL

en fonction de i taux de croissance annuel moyen des ventes

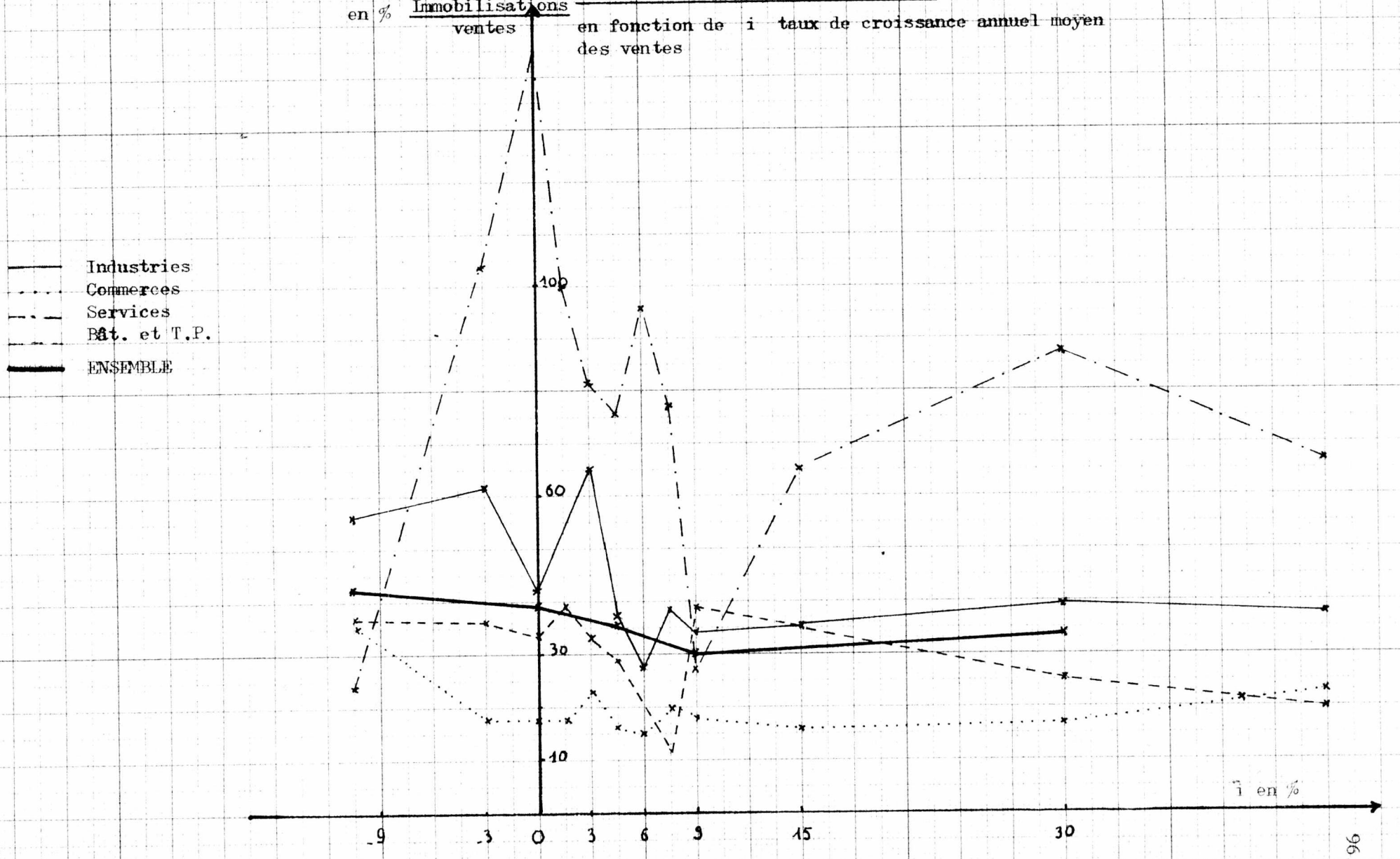

G R A P H I Q U E IV$_5$

COEFFICIENT D'INTENSITE DU CAPITAL

en fonction de j taux de croissance annuel moyen des immobilisations

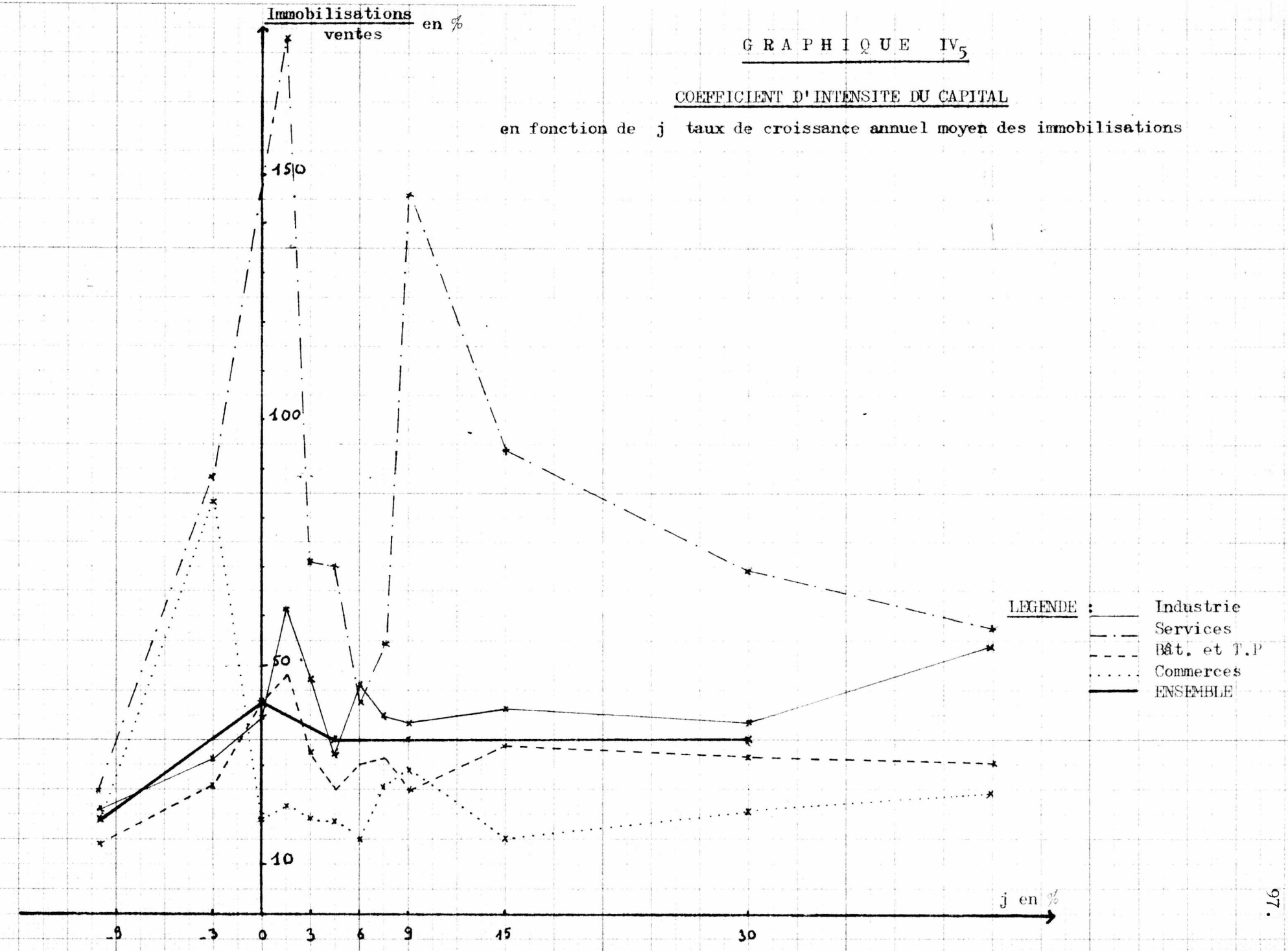

L'ensemble de ces conclusions ne doit pas faire oublier combien les coefficients d'intensité du capital restent dispersés, les deux graphiques précédents représentant l'évolution de ce coefficient en fonction des deux taux de croissance et suivant les quatre grands domaines d'activité, le montrent assez clairement.

II - L'INVESTISSEMENT :

Le coefficient d'intensité de capital a donné un ordre de grandeur du capital fixe immobilisé par chaque entreprise dans le processus de production. L'étude de l'investissement doit permettre de comprendre comment ce capital fixe se forme. Cependant, l'examen de la valeur annuelle des investissements des petites entreprises montre qu'elles investissent souvent par à coups, on a donc préféré étudier la valeur moyenne de l'investissement sur les quatre années considérées pour chaque entreprise plutôt qu'une valeur annuelle quelconque.

A/ - INVESTISSEMENT ET TAILLE DE L'ENTREPRISE :

1) - Investissement et chiffre d'affaires :

On a appelé ρ le rapport entre l'investissement et le chiffre d'affaires, pour ces deux variables on a pris leur valeur moyenne sur les quatre années étudiées.

Le graphique IV_6 donne les valeurs de ce rapport ρ suivant des classes croissantes de chiffre d'affaires afin de voir s'il existe un lien entre l'investissement et la taille des petites et moyennes entreprises de notre échantillon. Si on se réfère au résultat du recensement industriel de 1962 on obtient les résultats suivants :

TABLEAU IV_2

EFFORT D'INVESTISSEMENT SUIVANT LA TAILLE DES ENTREPRISES

Nombre de salariés	Investissements Chiffres d'affaires (en %)	Chiffres d'affaires moyens (en Francs)
0	4,0	20 000
1 à 5	3,6	100 000
6 à 9	3,5	350 000
10 à 19	4,3	600 000
20 à 49	4,6	1 500 000
50 à 99	4,8	3 250 000
100 à 199	5,1	6 500 000
200 à 499	5,7	15 000 000
500 à 999	6,7	35 000 000
1 000 et plus	8,6	240 000 000

SOURCE : Recensement industriel - 1962

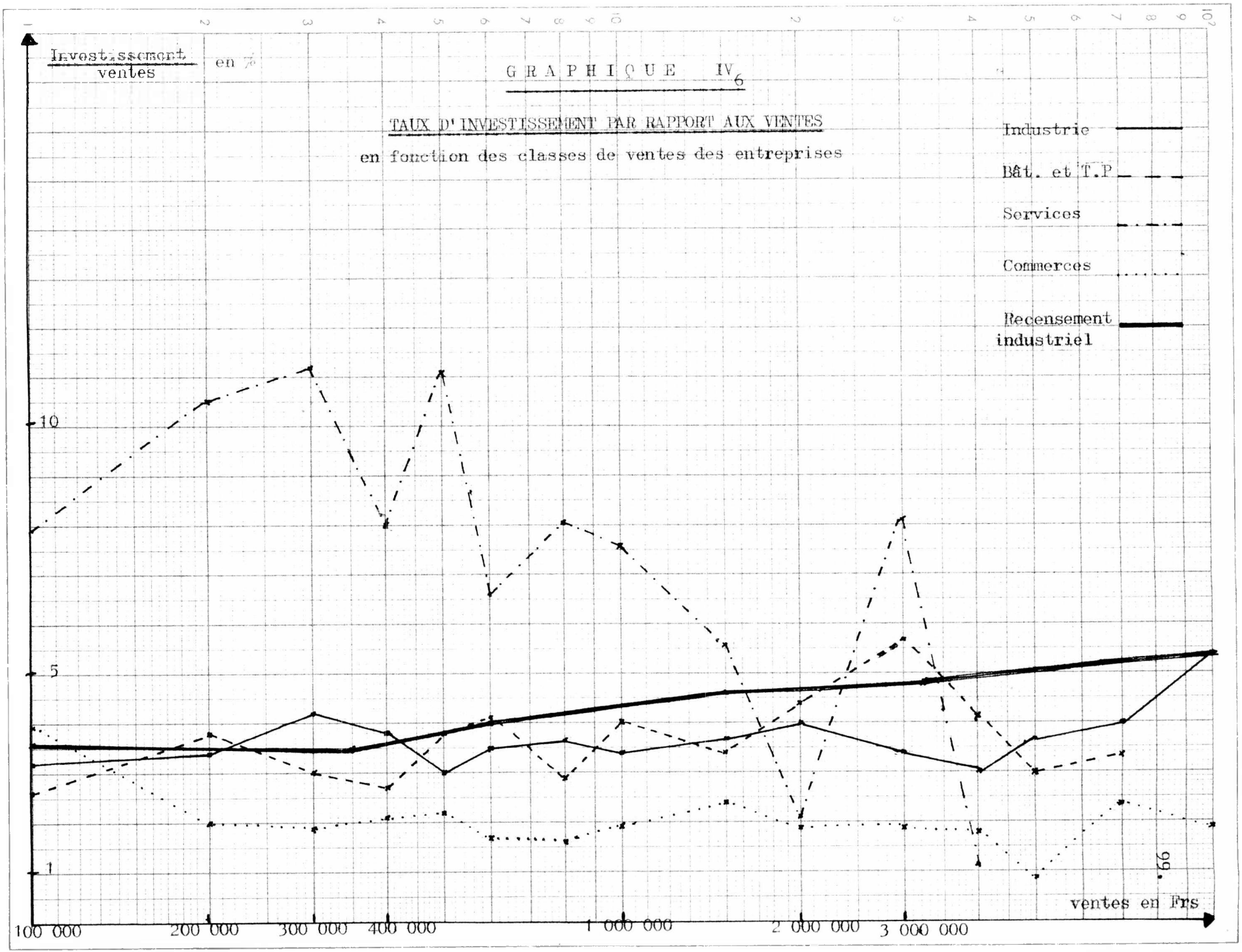

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHEQUE

Le lien entre la taille et le taux d'investissement paraît net, cependant sur l'échantillon les résultats sont beaucoup moins évidents. Le taux d'investissement dans les activités industrie et Bâtiment et Travaux Publics varie peu, il oscille entre 3 et 4 % avec une faible dispersion, mais ne fait preuve d'aucune tendance particulière. Pour les entreprises exerçant une activité de services, les taux moyens sont plus importants et ils sont très dispersés, il faut distinguer dans ce domaine les entreprises de transports routiers et les cafés ou hôtels qui ont des taux élevés en raison pour les premières d'un effort d'investissement sérieux, pour les seconds, par contre, ce résultat est lié à un chiffre d'affaires qui reste faible.

Les entreprises de commerce ont un taux d'investissement très faible et peu dispersé puisqu'il varie entre 1,5 et 2,5 %.

2) - Investissement et immobilisations :

L'investissement comparé au stock de capital fixe, c'est-à-dire l'examen du rapport μ égal aux investissements annuels moyens sur la valeur moyenne des immobilisations brutes fournit un meilleur indicateur de l'effort d'investissement proprement dit, puisque les considérations de la situation du marché n'entre pas en ligne de compte comme elles le font quand on compare investissements et chiffre d'affaires. Le Graphique IV_7 représente les variations de ce taux en fonction de la valeur croissante des immobilisations. On remarque tout de suite combien la dispersion de ce taux est plus grande que celle du taux précédent ; il oscille entre 8 % et 17 % et il n'est pas possible de distinguer une tendance particulière suivant le domaine d'activité ou même suivant le statut juridique de l'entreprise.

Le Tableau IV_3 complète les graphiques précédents en donnant suivant les secteurs les deux taux d'investissement moyens par secteur. Le taux d'investissement calculé en fonction du chiffre d'affaires présente les mêmes caractéristiques suivant les secteurs que le coefficient d'intensité du capital, c'est-à-dire qu'il est élevé dans les secteurs des services et dans les industries de céramiques et de matériaux de construction.

Les taux d'investissement en fonction des immobilisations sont plus élevés dans tous les secteurs ; il est plus difficile de les caractériser ; il est cependant intéressant de constater qu'en moyenne dans tous les secteurs, l'effort annuel d'investissement est supérieur à 10 % du montant total des immobilisations. L'important effort d'investissement des entreprises exerçant une activité de services est confirmé. Dans le domaine du commerce, alors que le montant des immobilisations est faible en valeur absolue, l'effort d'investissement est cependant conséquent puisqu'il dépasse 13 % de la totalité du capital fixe.

N° 2025

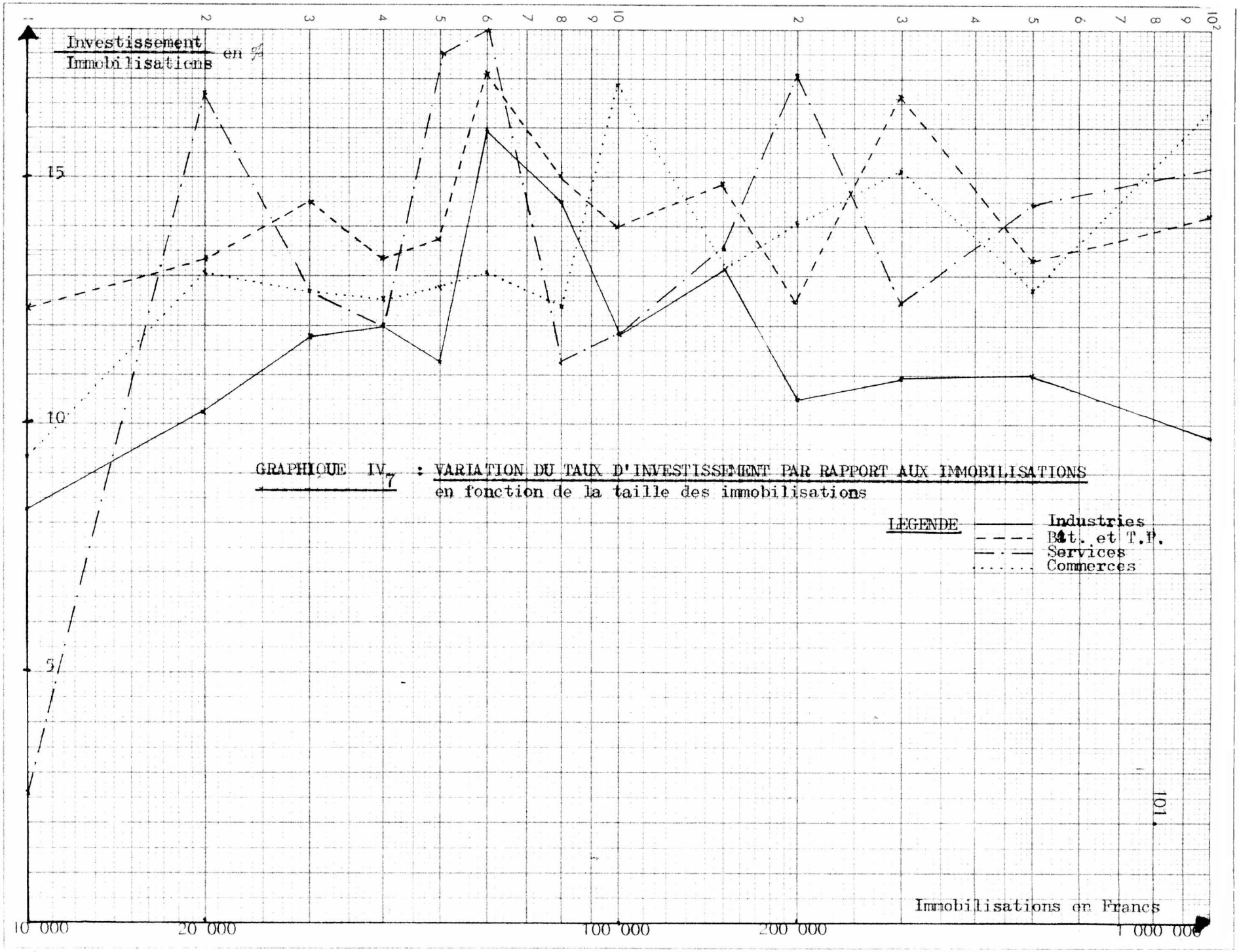

GRAPHIQUE IV$_7$: VARIATION DU TAUX D'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT AUX IMMOBILISATIONS en fonction de la taille des immobilisations

TABLEAU IV$_3$

TAUX D'INVESTISSEMENT

	Taux d'investissement par rapport aux ventes (ρ)			Taux d'investissement par rapport aux immobilisations (μ)		
	Entreprises individuelles	Sociétés	TOTAL	Entreprises individuelles	Sociétés	TOTAL
Hôtel, café	19,6	5,7	12,2	17,1	9,1	12,9
Services	4,5	4,2	4,3	13,5	13,5	13,5
Transports	19,7	14,3	16,5	17,8	16,5	17,0
SERVICES	11,1	7,7	9,2	15,3	14,1	14,6
COMMERCES	2,1	2,1	2,1	12,1	14,2	13,2
. Industries alimentaires	2,8	2,4	2,6	12,8	10,3	11,3
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants.	1,4	2,8	2,6	8,8	17,6	16,4
. Fonderie et articles métalliques divers	3,2	3,7	3,6	10,1	10,4	10,4
. Machines et mécanique générale	4,2	3,4	3,6	13,0	11,5	11,9
. Industries annexes de l'auto et du cycle	3,0	3,7	3,5	13,3	20,5	18,7
. Industries chimiques	1,9	2,3	2,2	7,9	10,6	10,0
. Industries textiles	3,1	3,8	3,7	9,9	9,7	9,7
. Habillement et travail des étoffes	2,6	1,7	1,9	9,8	10,8	10,6
. Industries du cuir et de la chaussure	4,0	2,9	3,2	12,2	13,1	12,8
. Industries du bois	4,1	2,7	3,3	11,2	10,4	10,7
. Industries du papier et du carton	2,9	3,7	3,5	13,1	7,9	9,3
. Industries polygraphiques et édition	2,5	7,2	5,7	15,1	15,2	15,1
. Industries céramiques et matériaux de construction	8,5	7,2	7,5	13,9	12,5	12,8
INDUSTRIE	3,6	3,6	3,6	11,9	11,3	11,5
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	3,6	3,1	3,3	14,3	14,2	14,2
ENSEMBLE	3,6	3,4	3,5	12,7	12,9	12,8

Les entreprises industrielles investissent légèrement moins dans l'ensemble mais il ne semble pas possible de dégager une tendance générale. On peut retenir seulement que dans le secteur textile et dans l'industrie du papier carton, les entreprises investissent peu en fonction du montant de leurs immobilisations. Ce résultat est certainement lié au niveau élevé du coefficient de capital dans ces secteurs dans lesquels les investissements ont peut-être été effectués avant la période étudiée.

3) - Investissement et valeur ajoutée :

Le rapport de l'investissement moyen à la valeur ajoutée moyenne sur l'ensemble de la période est représenté sur le Graphique IV_8. Suivant les domaines d'activité ce rapport varie assez fortement. Pour les services, il est beaucoup plus élevé que dans les autres domaines en raison à la fois du montant important des investissements dans les secteurs transports et de la faiblesse relative de la valeur ajoutée par les différents secteurs, des hôtels- cafés en particulier. En revanche, dans le domaine bâtiment et travaux publics on a vu déjà dans le chapitre sur la taille des entreprises, que la valeur ajoutée par entreprise de ce secteur était relativement assez forte. On retrouve ce résultat puisque l'investissement dans ce secteur reste faible par rapport à cette valeur ajoutée.

Pour les entreprises industrielles, ou commerciales, l'investissement représente environ 8 à 10 % de la valeur ajoutée. On en déduit que l'effort d'investissement est relativement semblable dans ces deux catégories d'entreprises, bien qu'il soit très différent en valeur absolue, puisque la valeur ajoutée par les entreprises industrielles restent beaucoup plus forte que dans les entreprises commerciales, où on l'a vu dans l'étude de la valeur ajoutée, cette dernière reste très faible. Il faut aussi signaler le taux moyen d'investissement très élevé que l'on retrouve dans la première classes de valeur ajoutée. Encore, une fois, on a l'impression que les entreprises, dont l'activité économique, représentée par la valeur ajoutée a été très réduite pendant une période donnée, essaient d'accroître leur effort d'investissement, sans doute pour remédier à cette situation dangereuse.

N° 334

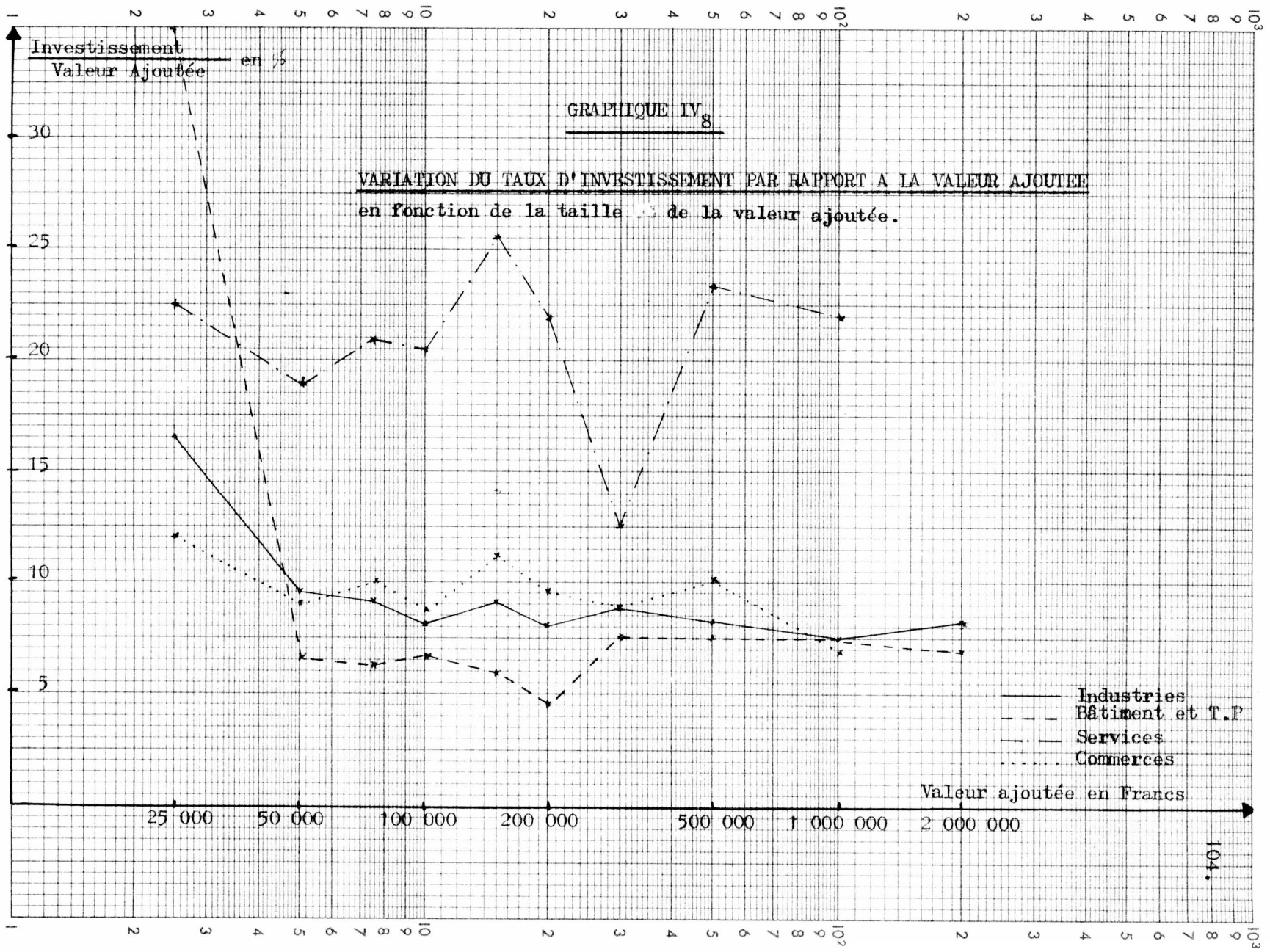

GRAPHIQUE IV 8

VARIATION DU TAUX D'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VALEUR AJOUTEE

en fonction de la taille de la valeur ajoutée.

B/ INVESTISSEMENT ET CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Pour mesurer l'influence de la croissance de l'entreprise sur son taux d'investissement, on a calculé suivant les classes croissantes de taux i et j (1) des taux d'investissement moyens ρ (2). L'ensemble des résultats sont repris dans le Graphique IV9.

On peut différencier trois sortes de comportements différents dans les entreprises :

- d'abord celles qui ont vu le montant de leurs ventes ou de leurs immobilisations décroître. On peut dire qu'elles subissent une régression ; elles ont des coefficients d'investissement relativement élevé ; il semble qu'elles essaient d'enrayer la tendance à la baisse par un effort d'investissement ;

- celles dont les taux de croissance i et j restent voisins de 0 font preuve de peu de dynamisme en matière d'investissement, puisque leur taux reste d'un niveau peu élevé. Quand elles ne progressent pas, elles se contentent, pourrait-on dire, de leur sort et elles ne cherchent pas à atteindre, grâce à des investissements, une croissance plus rapide.

- enfin, celles qui croissent rapidement veulent maintenir ou augmenter ce rythme ; elles accentuent donc leurs efforts et aussi bien pour les sociétés que pour les entreprises individuelles. On constate que le taux d'investissement atteint un niveau élevé quand les taux de croissance i et j sont eux-mêmes importants. La concordance entre un taux élevé d'investissement et une croissance rapide des immobilisations n'est pas évidente dans la mesure où la croissance du chiffre d'affaires (dénominateur du taux d'investissement) ne s'effectue pas obligatoirement au même rythme que celle des immobilisations.

---

(1) i : taux annuel moyen de croissance des ventes

$$\text{Ventes 61} = \text{Ventes 58 } (1 + i)^3$$

j : taux annuel moyen de croissance des immobilisations :

$$\text{immobilisations 61} = \text{immobilisations 58 } (1 + i)^3$$

(2) $$\rho = \frac{\text{investissements moyens sur 4 ans}}{\text{ventes moyennes sur 4 ans}}$$

G R A P H I Q U E IV$_9$

TAUX d'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT AUX VENTES
en fonction de la croissance de l'entreprise

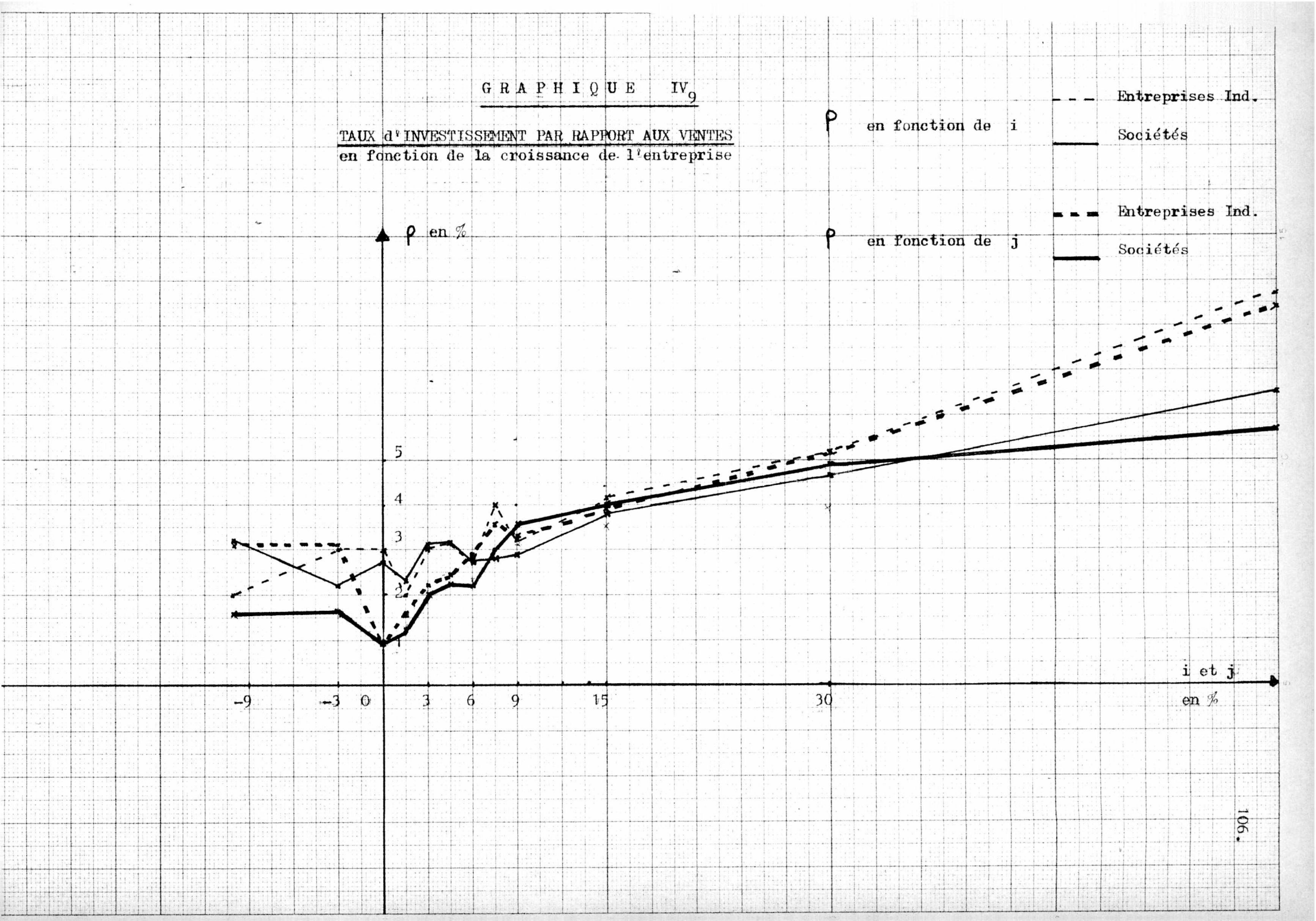

C/ - LA DECISION D'INVESTIR

L'entreprise, après avoir assumé l'ensemble de ses charges d'exploitation dégage un résultat d'exploitation qui va lui servir à règler ses impôts directs et les dividendes qu'elle verse aux possesseurs de son capital.

La part de son résultat qui lui reste après ces différentes affectations, correspond à l'épargne telle qu'elle est définie en Comptabilité Nationale et elle va servir d'abord à constituer des amortissements puis à procéder à de nouveaux investissements dans l'entreprise elle-même, ou à en financer dans d'autres entreprises. La décision d'investir a fait l'objet de nombreuses théories économiques dans lesquelles le comportement de l'entrepreneur varie fortement suivant la taille de l'entreprise, son profit, le tempérament de son chef, c'est-à-dire son goût pour le risque, ou au contraire pour la sécurité. Dans cette étude on a essayé de tester si il existait un lien simple entre l'investissement d'une année et l'épargne de l'année précédente.

$$In = a \; Sn - 1 + b$$

In = investissement de l'année n

S n-1 = épargne de l'année n - 1

Le Tableau IV_4 donne les coefficients de corrélation et les coefficients de régression des différents ajustements qui ont été faits pour chaque domaine d'activité, trois fois puisque l'on dispose de données sur quatre années.

On constate que les corrélations sont mauvaises dans tous les domaines d'activité (Tableau IV_4), sauf dans le cas des services où il semble qu'il existe nettement une liaison entre l'investissement et l'épargne de l'année précédente et cette corrélation est meilleure quand il s'agit des sociétés de services plutôt que des entreprises individuelles.

Le calcul du rapport $\frac{\text{épargne 1961}}{\text{investissements 1961}}$ pour l'année a donné des résultats extrêmement dispersés et impossibles à interprèter. La corrélation, investissement de l'année et épargne de la même année, n'aurait donc pas donné d'explication meilleure. C'est pourquoi les calculs n'ont pas été entrepris .

TABLEAU IV_4

CORRELATION ENTRE L'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE n

ET L'EPARGNE DE L'ANNEE n-1

Activités ou Secteurs	Nombre d'observations	Années variables	Coefficient de corrélation (R)	Coefficient de régression	Erreur type du coefficient de régression	T. de la loi Student calculé
Entreprises individuelles Ensemble	878	Ep 58 inv.59	0,109	0,072	0,022	3,24
		Ep 59 inv.60	0,193	0,143	0,024	5,83
		Ep 60 inv.61	0,170	0,117	0,023	5,10
Sociétés Ensemble	1 308	Ep 58 inv.59	0,064	0,114	0,049	2,33
		Ep 59 inv.60	0,137	0,237	0,047	4,99
		Ep 60 inv.61	0,235	0,239	0,027	8,73
Industries Entreprises individuelles	223	Ep 58 inv.59	0,038	0,025	0,044	0,56
		Ep 59 inv.60	0,216	0,195	0,059	3,30
		Ep 60 inv.61	0,087	0,068	0,052	1,29
Industries Sociétés	614	Ep 58 inv.59	0,060	0,010	0,066	1,50
		Ep 59 inv.60	0,127	0,238	0,075	3,16
		Ep 60 inv.61	0,216	0,331	0,060	5,48
Bâtiments et Travaux Publics Entrep. indust.	116	Ep 58 inv.59	0,153	0,058	0,035	1,66
		Ep 59 inv.60	0,076	0,032	0,039	0,82
		Ep 60 inv.61	0,197	0,085	0,039	2,16
Bâtiments et Travaux Publics Sociétés	164	Ep 58 inv.59	0,019	0,050	0,204	0,25
		Ep 59 inv.60	-0,011	-0,021	0,150	-0,14
		Ep 60 inv.61	0,013	0,013	0,076	0,17
Services Entreprises Industrielles	96	Ep 58 inv.59	0,302	0,378	0,123	3,08
		Ep 59 Inv.60	0,402	0,551	0,129	4,28
		Ep 60 inv.61	0,539	0,971	0,156	6,23
Services Sociétés	119	Ep 58 inv.59	0,623	0,890	0,103	8,66
		Ep 59 inv.60	0,610	0,840	0,101	8,36
		Ep 60 inv.61	0,680	0,237	0,024	10,08
Commerces Entreprises Industrielles	440	Ep 58 inv.59	0,081	0,068	0,040	1,70
		Ep 59 inv.60	0,203	0,135	0,031	4,35
		Ep 60 inv.61	0,133	0,079	0,028	2,82
Commerces Sociétés	408	Ep 58 inv.59	0,057	0,051	0,044	1,16
		Ep 59 inv.60	0,016	0,015	0,044	0,33
		Ep 60 inv.61	0,115	0,110	0,047	2,32

Il est difficile de conclure à la vue de ce tableau que le montant de l'épargne d'une année, ne permet pas de décider un investissement futur. Il ne faut pas oublier que les variations de comportement du chef d'entreprise ne peuvent pas se résumer à un seul mobile, et que l'épargne explique une petite partie de l'investissement, mais qu'il faut faire entrer en compte d'autres variables si on veut expliquer la décision d'investir. En raison du manque d'information complémentaire sur cet échantillon, il n'a malheureusement pas été possible d'aller plus loin dans ce domaine. Il y a là une lacune à combler et des études ultérieures devraient être orientées dans cette direction.

C H A P I T R E V

LA VALEUR AJOUTEE

La notion de valeur ajoutée a une signification beaucoup plus économique que comptable et permet d'estimer de manière réelle la contribution de chaque entreprise à la production. On la calcule en retranchant au chiffre d'affaires, c'est-à-dire au montant global des ventes, les différentes charges de production qui sont représentées par la somme des achats de matières premières ou de biens et fournitures entrant dans le processus de production, des travaux à façon, des transports, et des frais divers de gestion. On peut caractériser l'ensemble de ces charges en les rapprochant de la notion de consommation intermédiaire définie en comptabilité nationale dans le tableau des échanges interindustriels.

Dans ce chapitre on étudiera en premier lieu le rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires afin de définir les différents secteurs selon la part qu'ils apportent à l'ensemble de la production. Puis on décomposera cette valeur ajoutée pour comprendre comment les entreprises répartissent leur production entre les différents facteurs qui leur permettent de la mettre en oeuvre.

Enfin, en dernier lieu, on essaiera de différencier le comportement des entreprises individuelles et des sociétés pour essayer d'estimer la rémunération de l'entrepreneur individuel.

I - VALEUR AJOUTEE ET CHIFFRE D'AFFAIRES

On a calculé pour chaque entreprise la valeur du rapport $\frac{\text{valeur ajoutée}}{\text{ventes}}$, c'est-à-dire, le pourcentage du chiffre d'affaires que représente la valeur ajoutée.

Le graphique V_1 donne la distribution des entreprises suivant les valeurs de ce rapport. Selon les différents domaines d'activité et selon le statut juridique de l'entreprise, la valeur de ce rapport varie assez nettement. On remarque d'abord, qu'en général, les sociétés ont un coefficient de valeur ajoutée supérieur à celui des entreprises individuelles.

GRAPHIQUE V_1

DISTRIBUTION DES ENTREPRISES

en fonction du rapport $\frac{\text{valeur ajoutée}}{\text{ventes}}$

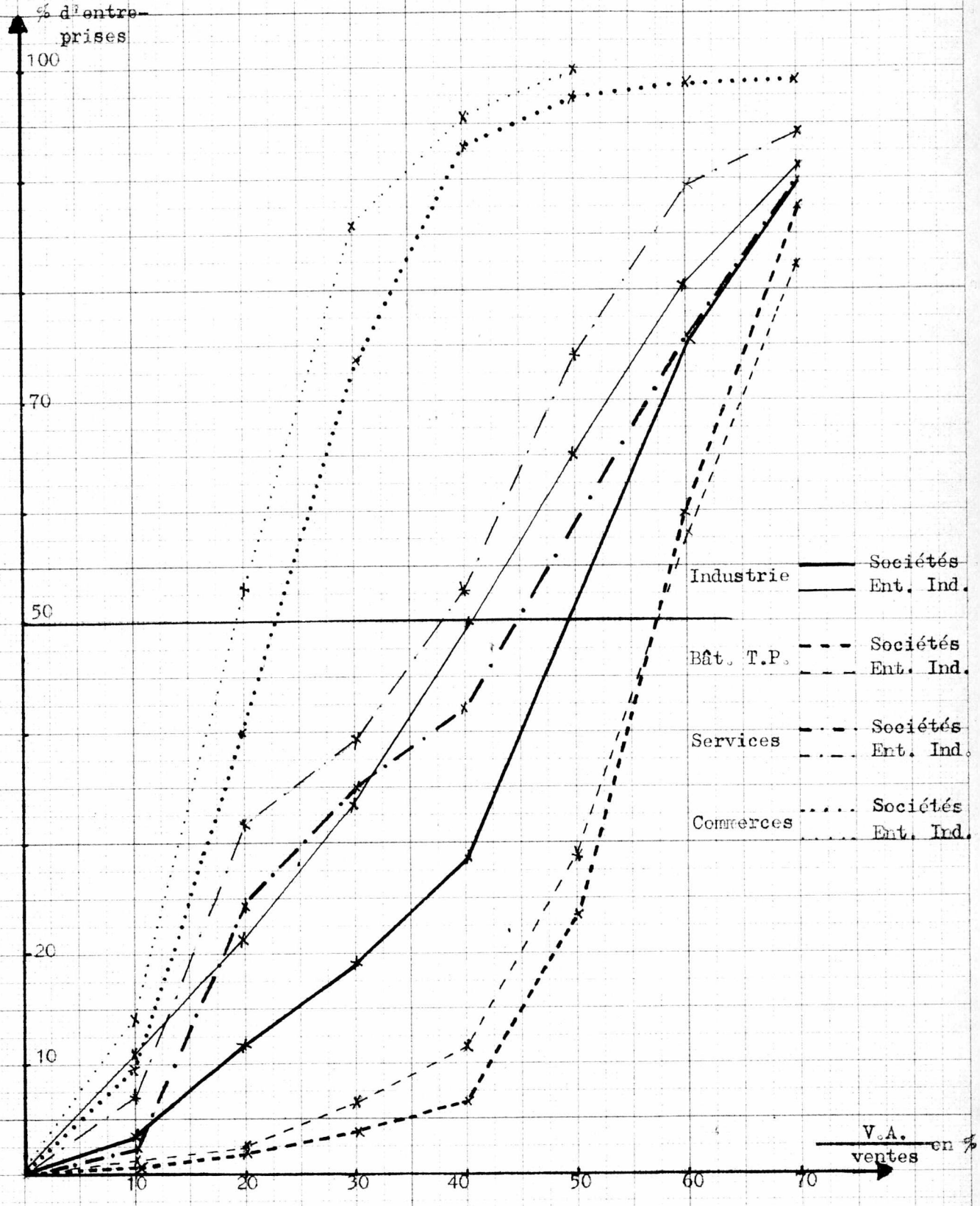

On a vu dans le chapitre sur la taille des entreprises que ces dernières avaient un volume de vente faible. On en conclut que le poids de leurs charges de production pèse relativement plus lourd pour elles et que dans ces conditions elles ne peuvent avoir que des coefficients de valeur ajoutée faible.

Entre les domaines d'activité on retrouve sensiblement la même différenciation dans les valeurs relatives de la valeur ajoutée que dans les valeurs absolues : les entreprises de commerce n'ajoutent que peu de valeur par rapport à leurs chiffres d'affaires. En revanche, les entreprises industrielles et celles de Bâtiment et Travaux Publics malgré leurs chiffres d'affaires importants, ont un coefficient de valeur ajoutée élevé.

Le Tableau V_1 complète ces résultats en donnant selon les différents secteurs, la valeur du coefficient de valeur ajoutée.

Dans le domaine des services, les différents secteurs ont des comportements très disparates : les transports ont un coefficient élevé très comparable à celui des entreprises industrielles, la valeur ajoutée par les hôtels-cafés relativement à leurs chiffres d'affaires reste élevée. En revanche, les services proprement dits se rapprochent très nettement des commerces en raison de la faiblesse de leur coefficient de valeur ajoutée.

Enfin, on peut aussi remarquer que parmi les secteurs industriels les industries alimentaires se différencient très nettement du reste de l'industrie en ayant un coefficient égal, environ à la moitié de ceux de l'ensemble industriel. Il faut aussi signaler que la faiblesse du coefficient de valeur ajoutée du secteur commerce de gros des carburants, pétroles et lubrifiants s'explique par la position d'intermédiaire, presqu'exclusivement des entreprises qui forment ce secteur.

TABLEAU V_1

COEFFICIENT DE VALEUR AJOUTEE PAR RAPPORT AUX VENTES

SUIVANT LES SECTEURS ET LE STATUT JURIDIQUE

	Entreprises individuelles	Sociétés	Ensemble
Hôtel, café	38	48	41
Services	28	36	33
Transports	46	52	49
SERVICES	36	43	40
COMMERCES	20	24	22
. Industries alimentaires	20	25	23
. Commerce de gros des carburants, pétroles et lubrifiants	6	13	11
. Fonderie et articles métalliques divers	57	56	56
. Machines et mécanique générale	52	57	56
. Industries annexes de l'auto et du cycle	42	46	44
. Industries chimiques	38	45	43
. Industries textiles	52	50	50
. Habillement et travail des étoffes	40	46	45
. Industries du cuir et de la chaussure	40	43	43
. Industries du bois	46	46	46
. Industries du papier et du carton	44	55	52
. Industries polygraphiques et édition	45	60	56
. Industries céramiques et matériaux de construction	52	64	62
INDUSTRIE	40	48	46
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ...	57	62	60
ENSEMBLE	32	42	38

II - DECOMPOSITION DE LA VALEUR AJOUTEE

La valeur ajoutée, ressource du compte d'exploitation, est utilisée pour faire face aux charges d'exploitation qui se composent de trois postes essentiellement : les frais de personnel, les impôts et taxes sur ventes et les frais financiers. Si ces différentes charges n'absorbent pas entièrement la valeur ajoutée le reste dégagé représente le résultat brut d'exploitation.

Le tableau V_2 exprime en pourcentage de la valeur ajoutée, les frais de personnel, le résultat brut d'exploitation, impôts et frais financiers sont déduits par différence.

A l'examen de ce tableau, un résultat évident apparait aussitôt : en pourcentage de la valeur ajoutée les entreprises individuelles ont des frais de personnel beaucoup plus faibles que les sociétés mais en revanche les pourcentages des résultats bruts d'exploitation sont beaucoup plus élevés dans le cas des entreprises individuelles. La différence essentielle provient du "salaire" ou plus exactement de la rémunération de l'entrepreneur : dans le cas de l'entreprise individuelle le chef d'entreprise va prélever suivant les résultats une certaine somme destinée à rémunérer sa fonction d'entrepreneur.

Dans les sociétés les directeurs sont des salariés et leur rémunération fait partie des frais de personnel, le capital apporté soit par les actionnaires, soit par les associés de la société sera rémunéré par les dividendes versés à partir du résultat d'exploitation.

Les autres disparités du tableau, celles qui se remarquent au niveau des secteurs sont liées plus directement à la structure de la production en ce qui concerne la charge des frais de personnel. Les activités de services et de bâtiment et travaux publics ont des frais de personnel lourds en raison de leurs activités qui sont considérées comme "capital saving". De même, les entreprises individuelles industrielles ont des frais de personnel importants, 46 % de la valeur ajoutée, alors que l'ensemble des entreprises individuelles de l'échantillon n'atteint que 41 %. Cela s'explique par leur côté encore très artisanal qui a été mis en évidence précédemment en examinant la taille relativement très faible de leurs immobilisations.

Par contre, les entreprises chimiques ont des charges de personnel relativement faibles, malgré les grandes différences qui existent entre les très grandes entreprises de ce secteur et celles qui ont place dans l'échantillon, on retrouve une façon de produire semblable "labour saving".

TABLEAU V_2

DECOMPOSITION EN POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE SUIVANT LE SECTEUR ET LE STATUT JURIDIQUE

	Frais de personnel / Valeur ajoutée			Impôts et Taxe + frais financiers / Valeur ajoutée			Résultat brut d'exploitation / Valeur ajoutée		
	Ent. Ind.	Stés	Ens.	Ent. Ind.	Stés	Ens.	Ent. Ind.	Stés	Ens.
Hôtel, Café	34	66	51	33	27	29	33	7	20
Services	45	60	53	22	25	25	33	15	22
Transports	32	60	47	18	16	17	50	24	36
SERVICES	39	61	51	22	22	22	39	17	27
COMMERCES	36	53	45	31	37	33	33	10	22
. Industries alimentaires	46	55	52	24	28	25	30	17	23
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	37	55	49	13	12	12	50	33	39
. Fonderie et articles métalliques divers .	55	53	53	32	38	37	13	9	10
. Machines et mécanique générale	46	54	52	30	35	34	24	11	14
. Industries annexes de l'auto et du cycle	51	57	55	30	30	30	19	13	15
. Industries chimiques	25	44	40	50	47	48	25	9	12
. Industries textiles	58	56	56	35	37	37	7	7	7
. Habillement et travail des étoffes ...	41	59	55	29	37	35	30	4	10
. Industries du cuir et de la chaussure .	44	63	58	46	44	45	10	- 7	- 3
. Industries du bois .	44	51	48	34	38	36	22	11	16
. Industries du papier et du carton	37	51	47	38	41	40	25	8	13
. Industries polygraphiques et édition .	40	59	53	28	29	29	32	12	18
. Industries céramiques et matériaux de construction	46	55	53	36	32	33	18	13	14
INDUSTRIE	46	55	53	31	36	34	23	9	13
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	52	64	59	26	25	26	22	11	15
ENSEMBLE	41	56	50	29	33	32	30	11	18

Par déduction il est possible de déterminer le pourcentage $\frac{\text{impôts et taxes + frais financiers}}{\text{valeur ajoutée}}$. Par secteur et selon le statut juridique les résultats sont repris dans le tableau V_2. Sachant que les frais financiers s'élèvent environ pour l'ensemble des entreprises à 2 % de la valeur ajoutée, on en déduit que la charge fiscale (T.V.A., taxes sur ventes) (1) atteint environ 30 % pour les entreprises de l'échantillon, il faut souligner que suivant les secteurs ou suivant les domaines d'activité elle varie assez sensiblement. Dans les services elle reste particulièrement faible spécialement dans le secteur des transports. Dans l'industrie suivant les secteurs elle est très différenciée, il faut remarquer son importance pour les entreprises chimiques et sa faiblesse dans le secteur des industries alimentaires et les bâtiments et travaux publics. Dans le commerce elle atteint aussi environ 30 % et semble moins lourde dans le cas des entreprises individuelles que dans celui des sociétés.

On peut rapprocher les résultats obtenus à partir de l'échantillon de ceux du recensement industriel.

TABLEAU V_3

STRUCTURE DE LA VALEUR AJOUTEE SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

(Résultats tirés du recensement industriel de 1963 et portant sur l'année 1962)

(en %)

Taille des entreprises par tranches de salariés	Valeur ajoutée	Frais de personnel	Impôts et taxes	Résultat brut d'exploitation
0 à 9	100	36	17	47
10 à 19	100	57	22	21
20 à 49	100	62	20	18
50 à 99	100	63	19	18
100 à 199	100	63	18	19
200 à 499	100	60	17	23
500 à 999	100	61	17	22
1 000 et plus	100	51	21	28
ENSEMBLE	100	55	19	26

(1) Résultat obtenu lors de la première exploitation de l'échantillon.

On note que la charge de personnel augmente pour les petites et moyennes entreprises industrielles jusqu'à 200 salariés environ pour baisser ensuite au fur et à mesure que les entreprises croissent. La charge fiscale est faible pour les entreprises artisanales, puis elle devient plus lourde pour les entreprises moyennes tout en ayant cependant tendance à diminuer avec la taille (de 22 à 17 % quand les entreprises passent de 10 à 1 000 salariés). Elle augmente à nouveau pour les très grandes.

Enfin le résultat brut d'exploitation, très élevé pour les petites entreprises quand il comprend le salaire de l'entrepreneur est relativement faible pour les entreprises moyennes et augmente fortement dans le cas des grandes entreprises au fur et à mesure où la charge du capital devient plus lourde par rapport aux frais de personnel.

Entre l'échantillon et le recensement industriel, on ne note pas de divergence en ce qui concerne le poids dans la valeur ajoutée des frais de personnel, cependant, les impôts et taxes semblent surestimés par les entreprises de l'échantillon alors que le résultat brut d'exploitation est sans doute sous-estimé.

TABLEAU V_4

COMPARAISON ENTRE L'ECHANTILLON ET LE RECENSEMENT INDUSTRIEL

	Valeur ajoutée	Frais de personnel	Impôts et taxes	Résultat brut d'exploitation
Ensemble des entreprises industrielles privées de 0 à 200 salariés	100	55	19	26
Entreprises industrielles de l'échantillon (bâtiment et travaux publics compris)	100	55	31 (1)	14

(1) Frais financiers compris.

Dans le recensement industriel les impôts et taxes d'exploitation comprennent l'ensemble des impôts directs et indirects se rapportant à l'exploitation de l'exercice, donc non compris les impôts sur le revenu et les bénéfices et à l'exclusion de l'impôt forfaitaire sur les salaires et la taxe d'apprentissage comptée dans les charges sociales et des droits de douanes comptés avec les achats (1).

En revanche, dans l'échantillon la notion d'impôts et taxes est la même que celle du Plan Comptable Général, elle comprend donc les taxes et impôts directs (patentes, impôts fonciers, taxes d'apprentissage, impôt forfaitaire sur les salaires) les taxes et impôts indirects (taxe sur la valeur ajoutée, taxe sur les prestations de services, taxe locale, etc...) les impôts, taxes et droits d'enregistrement, les droits de douane et d'autres taxes perçues par des organismes divers. Il est net que les impôts et taxes de l'échantillon étant compris de façon plus large, on peut ainsi expliquer la divergence constatée dans le tableau V_4.

III - LE COMPTE DE L'ENTREPRENEUR

La rémunération de l'entrepreneur dans l'entreprise individuelle reste jusqu'à présent une inconnue sur laquelle il n'est possible que de faire des hypothèses. L'échantillon comprend près de 900 entreprises individuelles; on dispose d'un certain nombre d'informations qui vont permettre d'essayer d'éclaircir un peu cette question.

Le tableau V_6 donne le compte de l'entrepreneur moyen par secteur et par activité.

Dans l'ensemble il s'élève à environ 22 000 F. en 1961 ce qui représente environ 14 % de la valeur ajoutée moyenne par les entreprises individuelles. Dans le tableau V_2 la différence entre la charge des frais de personnel des sociétés et des entreprises individuelles est de 15 % de la valeur ajoutée, ces deux résultats semblent donc concorder. Si au rapport $\frac{\text{résultat d'exploitation}}{\text{Valeur ajoutée}}$ des entreprises individuelles on enlève les 14 % que représente le salaire de l'entrepreneur on constate que leur résultat d'exploitation sans la rémunération de l'entrepreneur est légèrement plus élevé que celui des sociétés en raison certainement d'une charge fiscale moins lourde.

(1) Tome III : Recensement industriel de 1963.

TABLEAU V_6

COMPTE DE L'ENTREPRENEUR : MOYENNE PAR SECTEUR ET PAR ACTIVITE,
ET COMPARAISON AVEC LA VALEUR AJOUTEE MOYENNE ET LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(Ensemble des entreprises individuelles)

	Compte de l'entrepreneur 1961	Nombre d'entreprises 1961	Résultat brut d'exploit. 1961	Valeur ajoutée 1961	Cpte. de l'entrepreneur / R.B.E.	Cpte. de l'entrepreneur / V.A.
Hôtel, café	16 150	15	33 330	84 000	48	19
Services	21 840	49	34 900	117 755	63	19
Transports	22 180	33	69 120	150 300	32	15
SERVICES	21 080	97	46 300	123 600	46	17
COMMERCES	20 660	441	30 290	97 870	68	21
. Industries alimentaires ...	21 760	56	37 410	160 890	58	13
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	7 975	4	14 500	30 000	55	26
. Fonderie et articles métalliques divers	28 725	16	41 625	355 000	70	8
. Machine et mécanique générale	19 355	20	40 650	257 000	48	8
. Industries annexes de l'auto et du cycle	22 700	7	37 428	231 430	60	10
. Industries chimiques	28 200	5	28 800	104 000	98	27
. Industries textiles	24 200	23	30 000	233 910	81	10
. Habillement et travail des étoffes	29 520	17	35 350	157 060	83	19
. Industries du cuir et de la chaussure	11 760	13	23 080	140 770	51	8
. Industries du bois	18 920	37	38 400	236 220	49	8
. Industries du papier et du carton	21 020	6	24 500	186 670	86	11
. Industries polygraphiques et édition	20 030	7	78 290	317 140	26	6
. Industries céramiques et matériaux de construction .	25 950	13	40 500	199 230	64	13
INDUSTRIE	21 930	224	36 930	208 210	60	11
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS .	29 260	117	48 930	300 260	60	10
ENSEMBLE	22 175	879	36 230	155 770	61	14

On a calculé deux rapports permettant de caractériser l'importance relative de ce compte de l'entrepreneur :

- $\frac{\text{Compte de l'entrepreneur moyen en 1961}}{\text{Valeur ajoutée moyenne en 1961}}$

- $\frac{\text{Compte de l'entrepreneur moyen en 1961}}{\text{Résultat brut d'exploitation moyen en 1961}}$

Ces rapports, par secteur et par activité, sont donnés dans le Tableau V_6.

Le compte de l'entrepreneur représente en moyenne 61 % du résultat de l'entreprise et 14 % de sa valeur ajoutée. Mais suivant les secteurs ces pourcentages varient très fortement.

Dans le commerce, on remarque qu'ils sont plus élevés que dans les autres secteurs puisqu'ils atteignent respectivement 68 % et 21 %. Cette situation provient de la faiblesse de la valeur ajoutée alors que le prélèvement de l'entrepreneur est sensiblement égal dans ce domaine, à celui effectué dans les autres activités.

Dans les services où la valeur ajoutée est faible aussi, on trouve que le compte de l'entrepreneur est relativement important ; mais les résultats bruts d'exploitation étant relativement élevés dans ces domaines d'activité, le compte de l'entrepreneur en représente une part plus faible que dans le commerce, en particulier, dans le cas des transports où le résultat est très substantiel.

Enfin, dans l'industrie et les bâtiments et travaux publics, où la valeur ajoutée est beaucoup plus importante, le compte de l'entrepreneur n'en représente que 10 % de la valeur ajoutée et 60 % du résultat brut. Il faut signaler que dans le secteur industries polygraphiques et édition, où valeur ajoutée moyenne et résultat brut, atteignent un niveau très élevé, le compte de l'entrepreneur en valeur absolue ne suit pas cette tendance et reste donc très faible en valeur relative (26 % du résultat et 6 % de la valeur ajoutée).

Au contraire dans les industries chimiques le niveau de la valeur ajoutée et du résultat brut étant faible et le compte de l'entrepreneur étant très élevé, de l'ordre de 28 000 F environ, en valeur relative il devient alors encore plus important (98 % du résultat d'exploitation et 27 % de la valeur ajoutée).

Ces remarques sont difficilement généralisables en raison du petit nombre des observations ; il est cependant nécessaire de les signaler car elles témoignent de comportements différenciés selon l'activité et le secteur des entreprises.

Il faut tenir compte du fait que ces résultats comportent un certain nombre d'entreprises (10 % environ) pour lesquelles le compte de l'entrepreneur a une valeur négative. Dans ce cas l'entrepreneur a procédé à une augmentation de capital accompagnée, peut-être, d'un prélèvement qui ne figure pas explicitement dans son bilan de l'année 1961. On ne peut alors porter en augmentation de capital que le montant de la différence entre ces deux termes. Pour avoir une idée plus précise du prélèvement lui-même, on a calculé à nouveau les moyennes par secteur du compte de l'entrepreneur en ne tenant compte que des prélèvements positifs.

TABLEAU V_7

COMPTE DE L'ENTREPRENEUR : MOYENNE PAR SECTEUR

(Entreprises individuelles ayant effectué un prélèvement positif)

Hôtel, café	18 770
Services	23 260
Transports	23 550
SERVICES	22 710
COMMERCES	22 380
. Industries alimentaires	27 070
. Commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	10 670
. Fonderie et articles métalliques divers	41 730
. Machines et mécanique générale	22 820
. Industries annexes de l'auto et du cycle	22 710
. Industries chimiques	28 000
. Industries textiles	27 950
. Habillement et travail des étoffes	31 500
. Industries du cuir et de la chaussure	12 750
. Industries du bois	24 210
. Industries du papier et du carton	21 170
. Industries polygraphiques et édition	27 800
. Industries céramiques et matériaux de construction	33 900
INDUSTRIE	26 450
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	30 510
ENSEMBLE	24 510

A l'intérieur des activités industrielles, la fonderie et articles métalliques divers, les industries céramiques et matériaux de construction, l'habillement sont des secteurs où le prélèvement de l'entrepreneur est le plus important. Au contraire, les cafés-hôtels ne permettent qu'une faible rémunération de l'entrepreneur.

En valeur absolue les comptes sont sensiblement égaux à 24 500 F. Dans les services et les commerces ils sont légèrement plus faibles 22 000 F. environ, dans l'industrie ils atteignent 26 500 F. en moyenne et 30 500 F. dans les bâtiments et travaux publics.

Il est nécessaire d'actualiser la valeur de ce prélèvement de l'entrepreneur entre 1961 et 1970 pour mieux se rendre compte de la valeur qu'il représente : on peut lui appliquer, le taux d'accroissement de l'indice des prix au cours de la période 1961-1969, cependant, il faut aussi considérer que pendant cette période les salaires ont augmenté plus vite que les prix, particulièrement en 1968, et les entrepreneurs ayant pu faire face à ces hausses de salaires ont certainement ajuster leur prélèvement personnel en fonction des salaires qu'ils versaient s'ils voulaient maintenir leur niveau de vie et ne pas se trouver désavantagés par rapport aux salariés.

TABLEAU V_8

ACTUALISATION DU PRELEVEMENT DE L'ENTREPRENEUR DANS LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Indices des prix de détail	100	104	108	115	118	121	125	130	138
Indice des taux salaires horaires	100	109	118	127	138	143	151	169	187

Pour l'augmentation du coût de la vie on a choisi l'indice des prix de détail (259 articles la série France entière) qui reflète le mieux l'évolution des prix à la consommation. L'indice des salaires est plus difficile à choisir car les variations de salaires dépendent fortement du mode de paiement (salaire horaire, salaire mensuel). L'indice des taux de salaire horaire, toutes activités réunies, étant le plus couramment utilisé a été choisi ici, car il montre bien les divers mouvements de hausse qui ont été enregistrés au cours des dernières années. De plus, il n'est qu'un indicateur d'un mouvement possible dans le cas présent et non un instrument de mesure exacte.

Si on ne considère que la hausse des prix le prélèvement de l'entrepreneur atteint la moyenne environ de 34 000 F. en 1969 mais si on tient compte du mouvement des rémunérations il s'élève environ à 46 000 F. dans l'ensemble des activités et à 57 000 F. dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Ces chiffres ne représentent que des moyennes et ce prélèvement de l'entrepreneur varie en même temps que la taille de l'entreprise individuelle.

Comme critère de taille on a choisi le chiffre d'affaires et on a calculé des prélèvements moyens par tranche croissant de chiffre d'affaires.

TABLEAU V_9

PRELEVEMENT DE L'ENTREPRENEUR MOYEN SUIVANT LA TAILLE DE L'ENTREPRISE EN 1961

(en Francs)

Tranche de C. A. / Domaine d'activité	0 à 200 000 F.	200 000 à 500 000 F.	500 000 à 2 millions de F	Plus de 2 millions de F	Ensemble
Service	12 700	23 900	31 500	31 000	22 700
Commerces	12 300	21 200	31 100	43 700	23 800
Industries	13 700	19 400	40 900	60 100	26 400
Bâtiment et travaux publics	14 500	20 900	52 900	31 000	30 500
ENSEMBLE	13 100	21 100	37 500	47 100	24 500

Ce Tableau permet de se rendre compte que plus l'entreprise réalise un chiffre d'affaires important plus le prélèvement croît. Ce résultat assez attendu, il est vrai, montre que l'entrepreneur a intérêt dans une certaine mesure à développer les capacités productives de son entreprise s'il veut accroître sa propre rémunération.

C H A P I T R E VI

LE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les variables financières vont être étudiées dans ce dernier chapitre, mais il faut insister sur le peu d'information dont on dispose dans le fichier réduit. En effet, les différents postes du bilan des entreprises ont été très fortement contractés. Les comptes de tiers et les comptes financiers de l'actif sont repris sous une seule rubrique, réalisable plus disponible ; les mêmes comptes figurant au passif sont regroupés dans les dettes à court terme sans qu'aucune distinction ne soit faite entre le crédit fournisseur et le crédit bancaire à l'intérieur de cet endettement à court terme.

Un poste "capitaux propres" figure dans les variables du fichier, il comprend le capital de l'entreprise auquel on ajoute les réserves et les provisions pour pertes et charges, les comptes des associés n'y figurent pas car ils sont repris, comme dans le Plan Comptable Général, dans les comptes de tiers. Pour comparer d'une année sur l'autre les capitaux propres des entreprises individuelles on se réfère à l'égalité suivante :

$$\text{capital propre}_{n} = \text{capital propre}_{n-1} - \text{prélèvement de l'entrepreneur}_{n-1} + \text{résultats}_{n-1}.$$

Il est impossible avec les trois variables financières disponibles de reconstituer un bilan simplifié qui permettrait d'obtenir les valeurs totales de l'actif et du passif équilibrées, il manque en effet, l'endettement à long et moyen terme, les "autres valeurs immobilisées" c'est-à-dire les prêts à plus d'un an, les titres de participation et les dépôts et cautionnements, enfin le résultat soit la perte, soit le bénéfice de l'exercice ne figurent pas non plus dans les variables réduites.

Avec des données aussi incomplètes, il sera difficile de caractériser la situation financière des entreprises de l'échantillon. Aussi, afin de compléter ce travail, on a substitué à l'information manquante, celle qui résulte de l'exploitation du recensement industriel de 1963, grâce auquel des comparaisons entre l'ensemble des entreprises industrielles françaises classées par taille sont possibles.

I - COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES :

Le rapport capitaux propres sur immobilisationsa été calculé pour chaque entreprise. Les moyennes par secteur sont données dans le Tableau VI_1. Pour l'ensemble des entreprises la couverture semble bonne puisqu'elle atteint 1,5. Cependant, en examinant en détail, secteur par secteur, il faut nuancer cette affirmation : dans la plupart des cas la couverture des immobilisations est moins bonne pour les entreprises individuelles que pour les sociétés. Pour les industries textiles, les industries du bois et les industries polygraphiques et éditions, la couverture des entreprises individuelles semblent meilleures que celles des sociétés ; ce fait est lié sans doute au niveau peu élevé des immobilisations des entreprises individuelles de ces secteurs, en particulier dans le cas du textile où les immobilisations moyennes sont près de 5 fois plus faibles que celles des sociétés.

On remarque aussi l'importance de la couverture des immobilisations de toutes les entreprises du commerce, le taux de couverture est supérieur à 2, ce qui est très élevé. En revanche, dans les services il varie fortement suivant les différents secteurs. Dans les Hôtels-cafés, il atteint 0,30 et dans les transports 0,40, secteurs où le niveau des immobilisations est relativement important, mais dans le secteur "services" proprement dit, le taux de couverture se rapproche de celui du commerce, en étant supérieur à 1.

On a essayé de voir comment ce taux de couverture des immobilisations évoluait en fonction de la taille des entreprises, représentée ici par le chiffre d'affaires. On a calculé les moyennes des taux de couverture suivant quatre classes de chiffres d'affaires : dans le cas des entreprises industrielles et des entreprises commerciales, ces taux décroissent en fonction de la taille, mais l'importance du taux de couverture dans la première classe, s'explique plus par la faiblesse des immobilisations des entreprises les plus petites, que par l'importance de leurs capitaux propres.

TABLEAU VI$_1$

COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES

	Entreprises individuelles	Sociétés	Ensemble
Hôtel - Café	0,30	0,27	0,29
Services	0,99	1,62	1,35
Transports	0,26	0,57	0,42
SERVICES	0,63	1,10	0,89
COMMERCES	2,05	2,36	2,20
. Industries alimentaires	0,42	0,68	0,57
. Commerce de gros des carburants, pétroles et lubrifiants	0,84	0,53	0,64
. Fonderie et articles métalliques divers	1,04	1,01	1,02
. Machines et mécanique générale	0,66	1,44	1,27
. Industries annexes de l'auto et du cycle	0,58	0,83	0,75
. Industries chimiques	0,60	1,20	1,06
. Industries textiles	2,47	1,17	1,37
. Habillement et travail des étoffes	0,88	2,39	2,02
. Industries du cuir et de la chaussure	1,03	1,29	1,23
. Industries du bois	1,51	1,04	1,23
. Industries du papier et du carton	1,83	1,19	1,37
. Industries polygraphiques et édition	0,85	0,58	0,66
. Industries céramiques et matériaux de construction	0,73	0,92	0,88
INDUSTRIE	1,03	1,17	1,13
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	0,75	1,15	0,99
ENSEMBLE	1,46	1,53	1,50

Pour les entreprises de services et de bâtiments et Travaux publics, l'évolution est beaucoup moins nette. Il ne faut pas oublier que les entreprises observées sont moins nombreuses, il est alors plus difficile de dégager une tendance.

TABLEAU VI_2

COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES
EN FONCTION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES

Tranches de ventes / activité et statut juridique	0 à 200 000 F.	200 000 F. à 500 000 F.	500 000 F. à 2 millions	2 millions et plus	ENSEMBLE
INDUSTRIE :					
. entreprises individuelles	1,81	0,81	0,66	0,34	1,03
. sociétés	1,85	1,35	1,11	0,89	1,17
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS :					
. entreprises individuelles	0,68	0,79	0,84	0,21	0,75
. Sociétés	0,69	1,83	1,13	0,79	1,15
SERVICES :					
. entreprises individuelles	0,87	0,54	0,40	-	0,63
. sociétés	2,18	0,71	0,85	0,61	1,10
COMMERCES :					
. entreprises individuelles	3,38	1,63	1,61	0,65	2,05
. sociétés	3,67	2,80	2,04	1,34	2,36

II - IMPORTANCE DE L'ENDETTEMENT A COURT TERME :

On a déjà mentionné que les dettes à long et moyen terme ne figurent pas dans les variables du fichier réduit. Cette lacune assez importante, est liée aux résultats obtenus lors de la première exploitation du fichier des Petites et Moyennes Entreprises. Les structures de bilan montraient, en effet, que les dettes à long et moyen termes étaient faibles dans les Petites et Moyennes Entreprises, aussi n'ont-elles pas été reprises dans le deuxième fichier. Les raisons de cette faiblesse sont difficiles à établir : est-ce la répugnance à

s'endetter, la difficulté de trouver des capitaux ou le manque de goût du risque des prêteurs ? Dans l'échantillon, tous secteurs réunis, ces dettes à long et moyen termes représentaient de 3 à 4 % en moyenne du total du passif. Les dettes à court terme, beaucoup plus importantes, puisqu'elles regroupent l'ensemble des comptes de tiers et des comptes financiers débiteurs pour l'entreprise, sont constituées principalement par les dettes auprès des fournisseurs, par celles auprès du système bancaire et par les autres dettes à court terme (1).

Globalement, il est possible pour l'ensemble de l'échantillon de donner la structure du passif où l'endettement à court terme est différencié.

TABLEAU VI_3

STRUCTURE DU PASSIF DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE L'ECHANTILLON

(en %)

	1957	1958	1959	1960	1961
Fonds propres (résultat compris)	61	62	62	61	60,5
Dettes à long et moyen terme	3	3	3	3	3,5
Dettes à court terme	36	35	35	36	36
dont : Crédit fournisseur.	47	46	45	46,5	46
Crédit bancaire ...	5	3	6	6,5	7
Autres dettes à C.T	48	51	49	47	47
Passif total	100	100	100	100	100

L'importance du crédit fournisseur apparaît à la lecture de ce tableau puisqu'il représente environ 46 % des dettes à court terme, en revanche le crédit bancaire est faible et il semble varier avec les mouvements de la conjoncture, puisqu'en 1958 année de basse conjoncture, il est particulièrement peu important.

On peut rapprocher les résultats obtenus dans l'échantillon, de ceux du recensement industriel. Toutefois, il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons car la structure du passif donnée dans le Tableau VI_3 comprend toutes les entreprises de l'échantillon (commerces et services inclus), alors que dans le recensement industriel, seules les entreprises à activité industrielle sont interrogées.

---

(1) - Cette rubrique comprend les avances et acomptes reçus des clients sur commandes en cours, les autres créanciers (personnel, Etat, associés, créditeurs divers...), les comptes de régularisations du passif et les emprunts à moins d'un an.

TABLEAU VI_4

PART DU CREDIT FOURNISSEUR ET DES AUTRES DETTES A COURT TERME DANS L'ENDETTEMENT A COURT TERME EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

France 1962 (en %)

Tranches de salariés	Crédit fournisseur	Autres dettes à court terme
6 à 9	61	39
10 à 19	64	36
20 à 49	57	43
50 à 99	56	44
100 à 199	54	46
200 à 499	50	50
500 à 999	45	55
1 000 et plus	37	63

SOURCE : Recensement industriel de 1962

D'après ce tableau on voit que le crédit fournisseur représente pour les Petites et Moyennes Entreprises industrielles plus de la moitié de leur endettement à court terme et que l'importance du crédit fournisseur décroît quand la taille des entreprises augmente.

La structure du passif de l'ensemble des entreprises industrielles de 6 à 200 salariés est la suivante d'après le recensement industriel :

Fonds propres (résultats compris) 40
Dettes à long et moyen terme 7

Dettes à court terme :
. crédit fournisseur 27
. autres dettes à court terme 22

Passif total 100

Les divergences sensibles que l'on constate avec les résultats tirés de l'échantillon ne peuvent malheureusement pas être expliquées très précisément puisque l'on ne peut pas isoler les différents domaines d'activité.

Aussi, pour avoir une idée plus précise de l'endettement à court terme dans l'échantillon, on le compare aux capitaux propres. Le Tableau VI_5 donne la valeur moyenne par secteur et par statut juridique du rapport $\frac{\text{dettes à court terme}}{\text{capitaux propres}}$ Entre les entreprises individuelles et les sociétés, les différences ne semblent pas significatives. Les dettes à court terme représentent en moyenne plus de deux fois les capitaux propres des entreprises interrogées sans distinction de domaine d'activité.

TABLEAU VI$_5$

IMPORTANCE DES DETTES A COURT TERME PAR RAPPORT AUX CAPITAUX PROPRES

SUIVANT LE SECTEUR ET LE STATUT JURIDIQUE

	Entreprises individuelles	Sociétés	ENSEMBLE
Hôtel - Café	1,01	2,39	1,78
Services	3,38	3,03	3,18
Transports	1,91	3,59	2,83
SERVICES	2,55	3,13	2,88
COMMERCES	2,13	3,24	2,69
. industries alimentaires	3,61	2,62	2,99
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	1,30	2,05	1,78
. fonderie et articles métalliques divers.	2,19	1,33	1,49
. machines et mécanique générale	3,43	1,69	2,03
. industries annexes de l'auto et du cycle	2,34	5,47	4,74
. industries chimiques	0,77	1,52	1,41
. industries textiles	1,10	2,11	1,96
. habillement et travail des étoffes	0,73	2,37	2,05
. Industries du cuir et de la chaussure	2,39	2,93	2,79
. industries du bois	2,98	2,34	2,59
. industries du papier et du carton	1,87	1,61	1,68
. industries polygraphiques et édition	1,73	2,98	2,66
. industries céramiques et matériaux de construction	1,67	1,81	1,79
INDUSTRIE	2,50	2,18	2,26
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	3,47	4,52	4,12
ENSEMBLE	2,44	2,89	2,72

Dans le secteur "Bâtiment et Travaux Publics" ce rapport augmente encore et dépasse 4, ce qui paraît très important.

Cette importance de l'endettement à court terme et en particulier du crédit fournisseur, est une des raisons de la fragilité des structures financières des Petites et Moyennes Entreprises que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres pays en Angleterre en particulier (1). En période d'encadrement ou de restriction de crédit, telle la période actuelle en France, elles demeurent très vulnérable et peuvent se trouver en face de graves difficultés de trésorerie.

On a voulu voir l'influence de la taille des entreprises à l'intérieur de l'échantillon sur l'importance relative des dettes à court terme.

TABLEAU VI_6

IMPORTANCE DES DETTES A COURT TERME PAR RAPPORT AUX CAPITAUX PROPRES SUIVANT LA TAILLE DES ENTREPRISES

Tranches de vente / Ensemble des secteurs	0 à 200 000 F.	200 000 à 500 000 F	500 000 à 2 millions	plus de 2 millions	ENSEMBLE
	2,54	2,49	2,98	2,77	2,72

Ce tableau ne permet pas de dégager de tendance précise. La situation de la plupart des entreprises de l'échantillon en matière d'endettement à court terme ne varie suivant la taille ; l'importance de l'endettement à court terme se retrouve pratiquement pour toutes les entreprises de l'échantillon. Cependant, dans le cas des hôtels-cafés, les dettes à court terme sont très faibles, puisque le rapport $\frac{\text{dettes à court terme}}{\text{capitaux propres}}$ est inférieur à 2 et que les capitaux propres, eux-mêmes, ne représentent que 30 % des immobilisations.

---

(1) - The financing of small business - James Bates - Sweet Maxwell 1964 - London.

III - COEFFICIENT DE TRESORERIE :

Après avoir mis en évidence l'importance de l'endettement à court terme des Petites et Moyennes Entreprises, on voit par les résultats du recensement industriel que ces entreprises conservent une grande partie de leur actif, sous forme de "réalisable + disponible".

TABLEAU VI$_7$

PART DU REALISABLE ET DISPONIBLE DANS L'ACTIF DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES SELON LEUR TAILLE - FRANCE 1962

(en %)

Tranches de salariés	
6 à 9	48
10 à 19	44
20 à 49	41
50 à 99	40
100 à 199	36
200 à 499	33
500 à 999	31
1 000 et plus ..	23

Cette part atteint plus de 40 % dans les entreprises de moins de 100 salariés, alors que pour les très grandes entreprises, elle n'atteint pas 25 % de l'actif total.

Pour les entreprises de l'échantillon on a calculé un coefficient de trésorerie en faisant le rapport $\frac{\text{réalisable + disponible}}{\text{dettes à C.T.}}$ Si ce rapport est égal à 1, la situation de la trésorerie est normale. S'il est inférieur à 0,75 ou 0,80 la situation peut devenir très préoccupante. Le Tableau VI$_8$ donne les différents coefficients de trésorerie par secteur et par statut juridique. En général, ils semblent plutôt favorables, en particulier dans le cas des entreprises individuelles où en moyenne ils atteignent une valeur supérieure à ceux des sociétés. Si on examine les domaines d'activité, on trouve des coefficients de trésorerie élevés dans le cas des services et en particulier dans celui des entreprises individuelles de transports. Ce résultat reste lié à la faiblesse relative de l'endettement à court terme de ces entreprises. En revanche, les coefficients de trésorerie des sociétés de commerce ne paraissent pas suffisants. Il est difficile de trouver une explication à cette constatation ; les actifs et les dettes de ces entreprises ne sont pas connus avec assez de détails. A l'intérieur de l'échantillon on a lié le

TABLEAU VI_8

COEFFICIENT DE TRESORERIE PAR SECTEUR ET PAR STATUT JURIDIQUE

	Entreprises individuelles	Sociétés	ENSEMBLE
Hôtel - Café	1,48	0,52	0,98
Services	1,90	1,29	1,55
Transports	3,31	1,17	2,16
SERVICES	2,32	1,15	1,67
COMMERCES	1,62	0,84	1,24
. industries alimentaires	1,09	0,95	1,00
. commerce de gros des carburants pétroles et lubrifiants	1,85	1,45	1,59
. fonderie et articles métalliques divers	1,72	1,32	1,40
. machines et mécanique générale	1,41	1,11	1,18
. industries annexes de l'auto et du cycle	0,82	1,06	0,98
. industries chimiques	2,41	1,39	1,62
. industries textiles	2,27	1,32	1,47
. habillement et travail des étoffes	1,84	0,93	1,15
. Industries du cuir et de la chaussure.	1,57	0,81	1,00
. industries du bois	1,24	0,74	0,95
. industries du papier et du carton	0,92	1,42	1,28
. industries polygraphiques et édition..	0,96	1,01	1,00
. industries céramiques et matériaux de construction	1,07	1,23	1,20
INDUSTRIE	1,42	1,11	1,19
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	1,38	1,02	1,17
ENSEMBLE	1,61	1,02	1,26

coefficient de trésorerie et la taille des entreprises représentée par la valeur du chiffre d'affaires.

On observe une décroissance de ce coefficient de trésorerie quand les entreprises réalisent des chiffres d'affaires plus importants.

TABLEAU VI_9

COEFFICIENT DE TRESORERIE SUIVANT LA TAILLE DES ENTREPRISES

Tranches de ventes / Secteurs Statut	0 à 200 000 F.	200 000 à 500 000 F	500 000 à 2 000 000 F	2 millions et plus	ENSEMBLE
INDUSTRIE :					
. entreprises individuelles	1,97	1,36	1,05	1,04	1,42
. sociétés	1,37	1,04	1,07	1,11	1,11
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS					
. entreprises individuelles	1,61	1,14	1,35	0,86	1,38
. sociétés	1,37	0,96	1,03	0,78	1,02
SERVICES :					
. entreprises individuelles	4,29	1,66	0,58		2,32
. sociétés	1,31	1,25	1,09	0,79	1,15
COMMERCES :					
. entreprises individuelles	2,10	1,66	1,02	1,64	1,62
. sociétés	0,73	1,10	0,76	0,80	0,84

Sauf pour les sociétés de commerce, ces coefficients sont extrêmement élevés dans les tranches de chiffre d'affaires très faibles (moins de 200 000 F. par an). Ce fait s'explique par la faiblesse des dettes à court terme de ces toutes petites entreprises qui n'ont pas de difficultés de trésorerie alors qu'au fur et à mesure qu'elles deviennent plus grandes, leur aisance dans ce domaine devient moins sensible. Il faut cependant, se garder de minimiser les problèmes de trésorerie qui peuvent se poser aux Petites et Moyennes Entreprises à la vue des résultats que l'on vient de mettre en évidence. En effet, les petites entreprises, en cas de problèmes ou de besoins particuliers, ont beaucoup de difficultés pour faire appel à des concours nouveaux, de plus leurs créanciers et leurs débiteurs étant souvent constitués de petits entrepreneurs ;

en cas d'urgence il ne leur est pas toujours possible d'exiger des recouvrements à des échéances normales ou de repousser d'une durée limitée un paiement. Les besoins de trésorerie restent un de leurs problèmes essentiels liés d'ailleurs à leur difficulté d'obtenir des crédits à moyen ou long terme ; cette situation les oblige parfois à pratiquer des méthodes de financement peu rationnelles, par exemple financer leurs investissements sur des crédits à court terme. Une aide qu'elles attendent, soit des intermédiaires financiers, soit de nouveaux organismes créés par l'Etat, serait non seulement des possibilités plus larges de crédits, mais aussi, et surtout, des études ou de l'information leur permettant de mieux comprendre leur situation financière. Elles pourraient alors envisager avec des moyens plus appropriés, les problèmes posés par la croissance dans le domaine financier, surtout dans le cas où elles atteignent une taille critique qui demande une transformation totale des structures en cas de dépassement.

A N N E X E S

A N N E X E I

LES DOCUMENTS DE BASE

BILAN

Date

ACTIF

Numéros et titres des comptes	Actif brut	A déduire (1)	Reste	Totaux par rubriques
VALEURS IMMOBILISÉES				
20 - FRAIS D'ETABLISSEMENT :		a		
21 à 24 - **IMMOBILISATIONS :**		a d		
210 - Terrains		a d		
212 - Constructions		a		
214 - Matériel et outillage		a		
215 - Matériel de transport		a		
216 - Autres immobilisations corporelles		a		
218 - Immobilisations incorporelles		a d		
23 - Immobilisations en cours				
24 - Immob. détruites par faits de guerre		a		
25 à 27 - AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES :		d		
25 - Prêts à plus d'un an		d		
260 à 265 T. de participation (partie libérée)		d		
266 à 267 T. de participation (partie non libérée)		d		
27 - Dépôts et cautionnements				
VALEURS D'EXPLOITATION				
30 à 37 - **STOCKS :**		d		
30 - Marchandises		d		
31 à 33 - Matières et fournitures		d		
34 - Produits semi-ouvrés		d		
35 - Produits finis		d		
36 - Produits ou travaux en cours		d		
37 - Emballages commerciaux		d		
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES				
40 à 49 - **COMPTES DE TIERS :**		d		
408 - Avances et acompt. versés sur cdes d'exploit.		d		
41 - Clients		d		
42 à 46 - Autres débiteurs : Etat		d		
Associés		d		
Emballages à rendre		d		
Autres débiteurs		d		
43 - Comptes de régularisation. Actif		d		
51 à 57 - **COMPTES FINANCIERS :**		d		
51 - Prêts à moins d'un an		d		
530 - Effets à recevoir		d		
535 - Warrants et autres effets gagés à recevoir		d		
54 - Chèques et coupons à encaisser				
550 à 555 T. de plac' (partie libérée) et B. Trésor.		d		
558 - 557 T. de placement (partie non libérée)				
56 - Banques et chèques postaux				
57 - Caisse				
58 - Régies d'avance et accréditifs				
RESULTATS :				
87 - Perte				
ENGAGEMENTS :		a		
REÇUS : _____ Total		d		

PASSIF

Numéros et titres des comptes	Détail des rubriques	Totaux par rubriques
CAPITAUX PERMANENT		
10 - 11 - **CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES :**		
10 - Capital		
110 - Prime d'émission d'actions		
111 - Réserve légale		
112 - 114 - Réserves statutaires et contractuelles		
115 - Réserves facultatives : extraordinaires		
Plus-values à réinvestir		
116 - Réserves de renouvellement des immobilisations		
117 - Réserves de renouvellement des stocks		
118 - Réserve spéciale de réévaluation		
119 - Réserve correspondant à la participation de l'Etat aux dommages de guerre		
12 - **REPORT A NOUVEAU** (souligné s'il est débiteur) :		
SITUATION NETTE (avant résultats)		
14 - **SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT :**		
141 - Subventions reçues		
147 - Subventions inscrites à P. P. (à déduire)		
15 - **PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES :**		
155 - Provisions pour risques		
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
DETTES A COURT TERME		
16 - **DETTES A LONG ET MOYEN TERME :**		
160 - 161 - Obligations et bons à plus d'un an		
163 à 169 - Autres dettes à plus d'un an		
40 à 49 **COMPTES DE TIERS :**		
40 - Fournisseurs		
410 - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
42 à 46 - Autres créanciers : Personnel		
Etat		
Associés		
Sécurité Sociale - Allocations Familiales		
Emballages consignés		
Autres Créanciers		
47 - Comptes de régularisation. Passif		
50 à 56 - **COMPTES FINANCIERS :**		
500 - 501 - Obligations et bons à moins d'un an		
503 à 509 - Autres emprunts à moins d'un an		
520 - Effets à payer		
525 - Warrants et autres effets gagés à payer		
58 - Banques		
RESULTATS 87 - Bénéfice		
ENGAGEMENTS :		
DONNÉS : Total		

(1) A déduire a : Amortissements
d : Provisions pour dépréciation

RENSEIGNEMENTS ANNEXES DU BILAN

Date .....

Ia. — ENGAGEMENTS REÇUS

	NATURE DES ENGAGEMENTS	MONTANT
0000	Avals, cautions, garanties reçues	
0020	Autres engagements reçus	
0030	Actions d'administrateurs déposées en garantie de gestion	
0040	Autres biens détenus en garantie	
	Total des engagements reçus	

Ib. — ENGAGEMENTS DONNÉS

	NATURE DES ENGAGEMENTS	MONTANT
0051	Avals, cautions, garanties données	
0071	Autres engagements donnés	
	Total des engagements donnés	

II. — Tableau des IMMOBILISATIONS, autres que les immobilisations en cours, inscrites aux comptes 210 à 218 (amortissements non déduits)

IMMOBILISATIONS	210 Terrains	212 Constructions	214 Matériel et outillage	215 Matériel de transport	216 Autres Immobilis. Corporelles	218 Immobilisations Incorporelles	TOTAL
Valeur d'actif des immobilisations en service au début de l'exercice							
Prix de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice							
1° En France							
2° Dans les territoires d'Outre-Mer							
3° A l'Etranger							
Total							
A déduire : Valeur d'actif des immobilisations sorties de l'actif au cours de l'exercice à la suite de cessions, destructions ou mises hors service							
Différence							
A ajouter : Accroiss' des immobilisations par réévaluation (en cas de réévaluation en fin d'exercice)							
Valeur d'actif des immobilisations en service à la fin de l'exercice		-					-
Immobilisations entièrement amorties comprises dans le total ci-dessus							
Valeur d'actif en fin d'exercice, des immobilisations affectées aux activités professionnelles							
Valeur d'actif en fin d'exercice, des immobilisations affectées aux activités non professionnelles							

III. — Tableau des AMORTISSEMENTS inscrits aux comptes 208 à 2188 et tableau des amortissements pratiqués en l'absence de bénéfices.

AMORTISSEMENTS	208 Frais d'Etablissement	2108 Terrains	2128 Constructions	2148 Matériel et outillage	2158 Matériel de transport	2168 Autres Immobilis. Corporelles	2188 Immobilisations incorporelles	TOTAL
Montant des amortissements à la fin de l'exercice précédent								
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements								
Total								
A déduire : Amortissements afférents aux immobilisations sorties de l'actif et aux frais d'établissement entièrement amortis								
Différence								
A ajouter : Accroiss' des amortissements par réévaluation (en cas de réévaluation en fin d'exercice)								
Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Montant des amortissements pratiqués en l'absence de bénéfice compris dans le total ci-dessus								

SUITE DES RENSEIGNEMENTS ANNEXES DU BILAN

Date

IV. — Tableau des PROVISIONS figurant au compte 15 et aux comptes des classes 2 à 5

PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	TOTAL DES PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES
Montant des provisions à la fin de l'exercice précédent							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions (par le débit des comptes 685 et 875)							
Total (a)							
A déduire :							
Montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (montant inscrit au crédit des comptes 7850-7851 et 879)							
Montant des provisions devenues en tout ou partie sans objet (montant repris au crédit du compte 8721)							
Total (b)							
Montant des provisions à la fin de l'exercice (Total a - Total b)							

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	Pour dépréciation de	Pour dépréciation de	Pour dépréciation de	Pour dépréciation de	Pour dépréciation de	Pour dépréciation de	TOTAL DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS
Montant des provisions à la fin de l'exercice précédent							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions autres que les comptes pr dépréc. de stocks (débit 685-875)							
Augmentation des provisions pr dépréc. des stocks (différence entre les soldes en fin et au début de l'exercice)							
Total (a)							
A déduire :							
Montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (montant inscrit au crédit des comptes 7850-7851 et 879)							
Montant des provisions autres que pr dépréciation des stocks devenues en tout ou partie sans objet (crédit 8721)							
Diminution des provisions pour dépréc. des stocks (différence entre les soldes au début et en fin d'exercice)							
Total (b)							
Montant des provisions à la fin de l'exercice (Total a - Total b)							

V. — Montant du CHIFFRE d'AFFAIRES de l'exercice

	En France	Dans les Pays de l'Union Française	A l'Étranger	TOTAL
Ventes de marchandises et produits finis				
Ventes de travaux ou services				
Ventes de déchets				
Total				

VI. — RÉPARTITION ET AFFECTATION DES BÉNÉFICES

Bénéfices disponibles	Montant	Affectation des bénéfices	Montant
Report à nouveau des exercices antér.		Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	
Résultats		Réserves	
		Total b	
Total a		Report à nouveau (Total a - Total b)	

VII. — Nombre de PARTS DE FONDATEURS

EXPLOITATION GÉNÉRALE ET RÉSULTATS NETS

Période

		CHARGES	PRODUITS
70 - Ventes marchandises, produits finjs, travaux et services			
720 - Ventes de déchets			
725 - Ventes emballages récupérables			
Total Ventes brutes			
73 - A déduire : Réductions sur ventes			
Total Ventes nettes			
622 - A déduire : Taxes sur ventes			
VENTES NETTES HORS TAXES			
30 à 37 - Montant brut du stock final			
A déduire : provisions pour dépréciation			
Stock final net			
71 - Subventions d'exploitation reçues			
74 - Ristournes, rabais, remises obtenus			
76 - Produits accessoires			
77 - Produits financiers			
780 - Travaux faits par l'entreprise pour elle-même			
785 - Travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
30 à 37 - Montant brut du stock départ			
A déduire : Provisions pour dépréciation			
Stock départ net			
60 - Achats			
61 - Frais de personnel			
62 - Impôts et taxes (sauf 622)			
63 - Travaux, fournitures, services extérieurs (sauf 632)			
632 - Travaux et façons extérieurs			
64 - Transports et déplacements			
66 - Frais divers de gestion			
67 - Frais financiers			
681 - Dotations aux amortissements			
685 - Dotations aux provisions			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			
PERTE - BENEFICE D'EXPLOITATION			
872 à 879 - **Détail des Pertes et Profits**			
RÉSULTATS NETS	Bénéfice		
	Perte		

I S E F

ENQUETE P.M.E.

RENSEIGNEMENTS SPECIAUX

		en milliers de Francs
1	- Augment. capital par incorporation réserves	
2	- Remboursement d'obligations et prêts à + 1 an	
3	- Immobilisations amorties première année	
4	- Salaires et traitements	
5	- T V A déduite des achats d'exploitation	
5 bis	- T V A déduite des achats d'immobilisations	
6	- Patente - Foncier - Autres taxes directes	
7	- Loyers et charges locatives 630	
8	- Petit outillage 633	
9	- Electricité - Eau - Gaz 634	
10	- Primes d'assurance 638	

OBSERVATIONS

Ligne 4 : somme figurant sur la déclaration A_1 ou C_1

Lignes 5 et 5bis: le montant des déductions figurent au débit du compte "Receveur du chiffre d'affaires". Si ce compte n'existe pas, se reporter aux déclarations T V A.

Ligne 7 : sommes effectivement payées ou dues au propriétaire.

Ligne 10 : y compris les primes d'assurances transports.

N° d'identification

I S E F				
I.N.S.E.E.	...	...	Tranche	

Situation Juridique

Ind.	S.A.R.L.	S.A	Autres Stés

Situation Fiscale

Forfait	Bénéfice réel

	RENSEIGNEMENTS 1957	
1	- Ventes (70, 72, 74)	
2	- Produits accessoires (76)	
2 bis	- Produits financiers (770,771,775)	
3	- Salaires et Traitements (610, 612, 613, 614, 615)	
4	- Travaux couverts par des provisions (751)...	
5	- Dotations aux amortissements	
6	- Dotations aux provisions	
7	- Impôts B.I.C. ou Sociétés, compris dans les charges ou provisionnés	
8	- Reprises sur provisions	
9	- Dividendes distribués dans l'exercice (sur résultats de l'exercice précédent)	
90	- Cessions d'immobilisations :	
91	Prix de revient	
92	- Amortissements	
93	+ ou - Bénéfice ou Perte	
	= Prix de Cession	
900	- Mises au rebut d'Immobilisations :	
910	Prix de revient	
920	- Amortissement	
930	= Perte	
10 -	- Augmentation de capital en espèces	
11	- Immobilisations amorties première année	

C.D. 1941 - 60

A N N E X E II

LES DOCUMENTS TRANSMIS A LA MECANOGRAPHIE

ISEF				SJ
INSEE				SF

BILAN

ACTIF

(en milliers AF)
(en dizaines NF)

	CODE	1957	1958	1959	1960	1961
Frais établissement	1200					
Immobilisations	1220					
Autres valeurs immobilisées	1240					
Stocks	1399					
Prélèvements	1101					
Report à nouveau	1120					
COMPTES DE TIERS						
- Fournisseurs (avances)	1408					
- Clients	1410					
- Etat	1430					
- Associés	1440					
- Emballages à rendre	1465					
- Autres débiteurs	1469					
- Compte régularisation actif	1480					
COMPTES FINANCIERS						
- Prêts à moins d'un an	1510					
- Effets à recevoir	1530					
- Warrants	1535					
- Chèques et coup. à encaisser	1540					
- Titres de placement	1550					
- Banques et chèques postaux	1569					
- Caisse	1570					
- Régies d'avances	1580					
Résultats (perte)	1870					
TOTAUX ACTIF	1000					

PASSIF

(en milliers AF)
(en dizaines NF)

	CODE	1957	1958	1959	1960	1961
Capital	2100					
Réserves	2108					
Amortissements	2220					
Provision pour dépréciation	2395					
Provision pour pertes - charges	2150					
Dettes à Long et Moyen terme	2165					
COMPTES DE TIERS						
- Fournisseurs	2400					
- Avances et acomptes	2418					
- Personnel	2420					
- Etat	2430					
- Associés	2440					
- Sécurité sociale	2463					
- Emballages consignés	2464					
- Autres créanciers	2469					
- Compte régularisation passif	2470					
COMPTES FINANCIERS						
- Obligations et bons	2500					
- Autres emprunts	2503					
- Effets à payer	2520					
- Warrants	2525					
- Banques	2560					
Resultats (bénéfice)	2870					
TOTAUX PASSIF	2000					

C. D. 1544 - 63 -

ISEE SJ SF

COMPTE D'EXPLOITATION ET COMPTE P. P.

(en milliers AF)
(en dizaines NF)

INSEE	CODE	1958	1959	1960	1961		CODE	1958	1959	1960	1961
Taxes sur ventes	6220					Ventes nettes					
Stock départ	6399					Ristourne - rabais					
Achats	6000										
Frais personnel	6109										
Impôts et taxes	6209					Ventes	7009				
Travaux fournitures	6309										
Travaux façons ex.	6320					Stock final	7399				
Transports déplacts	6400										
Frais divers gestion	6600					Produits divers	7899				
Frais financiers	6700										
Dotations amortists	6810										
Dotations provis.	6850										
TOTAL des Charges	6666					TOTAL des Produits	7777				

PERTES et PROFITS

Pertes sur exercices antérieurs ou exceptls	9810					Profits sur exercices antérieurs ou exceptionnels	8800				
Impôts sur bénéfices	9820					Reprises	8840				
Régularisation	9850					Régularisation	8850				
Bénéfice net	9860					Perte nette	8860				
TOTAL	9889					TOTAL	8998				

C.D. 1543 - 63 -

FICHE EMPLOIS ET RESSOURCES

ISEF :

INSEE : Tranche Poids

SJ

SF

	Code	19	19	19	19	19
Ventes	7009					
Salaires	6110					
Bénéfice net						
Bénéfice non distribué						
Dotation aux amortissements						
Pvc réinvestie a) réalisée ds l'annee						
Pvc réinvestie b) - exerc. ant^{r}						
Dotation aux provisions						
Reprise sur provisions						
RESSOURCES						
Capital en numéraire	5530					
Revenu brut non distribué	5520					
Ressources de cessions						
Ressources exceptionnelles						
Dettes à MT et à LT						
Dettes à CT						
TOTAL						
EMPLOIS						
Dividendes	9901					
Frais d'Etablissement						
Investissements	5500					
Autres valeurs immobilières						
Stocks						
Valeurs réal. et dispon.						
Compte de l'entrepreneur	1101					
TOTAL						

A N N E X E III

LES VARIABLES DU FICHIER REDUIT

VARIABLES FIGURANT SUR LE FICHIER REDUIT

01 - Ventes nettes

02 - Stock départ

03 - Stock final

04 - Valeur ajoutée

05 - Frais de personnel

06 - Solde du compte d'exploitation (R.B.E.)

07 - Résultat net

08 - Epargne des sociétés

09 - ~~P I F CIE I~~ Epargne des entreprises individuelles

10 - Investissements

11 - Régularisation

12 - Besoin ou capacité de financement pour les entreprises

13 - Besoin ou capacité de financement pour les entreprises individuelles

14 - Compte de l'entrepreneur

15 - Immobilisations brutes

16 - Achats

17 - Réalisable + disponible

18 - Capitaux propres

19 - Dettes à court terme

20 - Variations de stocks.

A N N E X E IV

LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES SECTEURS

SECTEURS	ACTIVITES ECONOMIQUES
	LES SERVICES
Hôtels, Cafés	Hôtels - Hôtels Restaurants Restaurants - Cafés Restaurants - Brasseries
Services	Réparations de véhicules auto Réparations de cycles et motocycles Intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie Blanchisserie - Teinturerie Salons de coiffure Entreprises privées d'hygiène publique Etablissements de soins privés Etablissements thermaux Artisans mécaniciens ruraux
Transports	Transports routiers associés Transports publics routiers de voyageurs Transports particuliers de personnes Transports routiers de marchandises
	COMMERCES
Commerces	Commerces de gros, des matières premières, matériaux, combustibles commerce de minerais et minéraux divers Commerce de gros et importation des métaux Commerce de gros des matériaux de construction et d'appareil pour le bâtiment Commerce de gros et importation de produits chimiques, pharmaceutiques, corps gras et droguerie Commerce de gros et importation des bois Commerce de détail de la quincaillerie, coutellerie, appareil sanitaire et articles de chauffage Commerce de détail de matériel électrique et radioélectrique, appareils électroménagers. Garages, stations-services, pompiste, auto-école, commerce d'autos. Commerce de gros, de demi-gros, des tissus et tapis Commerce de détail de l'habillement des tissus et de la mercerie Commerce de détail de la chaussure Commerce de détail de la céramique mobilière et de la verrerie Commerce du meuble et d'objets en bois Commerce des livres, journaux, papier, carton, fournitures de bureau Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie Commerce de détail divers (jouet, parfumerie, photo-cinéma, maroquinerie, etc...)

SECTEURS	ACTIVITES ECONOMIQUES
	I N D U S T R I E
Industries alimentaires	Meunerie - fabrique de semoule - boulangerie Boulangerie - Patisserie - Biscuiterie Industrie de la levure, fabrication de boisson - brasserie - malterie, cidrerie, distillerie d'alcool à usage alimentaire, liqueurs, apéritifs, boissons non alcoolisées Industrie du lait (lait- beurre- fromages) Conserverie (fruits - légumes, viandes, confitures, poissons) Industries alimentaires diverses (confiserie, chocolaterie, condiments divers, préparation du café, thé, chicorée, produits alimentaires pour animaux).
Commerce de gros des carburants, pétroles et lubrifiants	Commerce de gros des carburants liquides - fourniture de combustibles liquides Commerce de gros des combustibles liquides et gazeux
Fonderie et articles métalliques divers	Fonderie Découpage - emboutissage - repoussage des métaux en feuilles Sciage des métaux Décolletage - tournage - boulonnerie - visserie - estampage - forges Fabriques de chaines mécaniques Fabriques d'outillage à main Fabriques de quincaillerie Fabriques de ferblanterie - tolerie Fabriques de coutellerie Fabriques de mobilier métallique Fabriques d'emballage et de conditionnement métallique
Machines et mécanique générale	Chaudronnerie - tolerie - soudure Robinetterie - accessoires de tuyauterie et appareils de graissage Fabriques de matériel frigorifique Fabriques de matériel industriel de combustion - de matériel aéraulique et thermique Fabriques de machines à vapeur - turbines à vapeur Fabriques de pompes et de matériel hydraulique Fabriques d'appareils de levage - de manutention et de matériel pour industries lourdes Fabriques de machines outils, d'outillage mécanique, de matériel de sondage Fabriques de machines agricoles

SECTEURS	ACTIVITES ECONOMIQUES
	INDUSTRIE (suite)
Machines et mécanique générale (suite)	Fabriques de machines pour l'industrie (industrie alimentaire - textile - papier - carton - imprimerie etc...) Atelier de mécanique générale Mécanique de précision Modeleurs mécaniciens Construction mécanique à activités multiples
Industries annexes de l'auto et du cycle	Construction de carrosseries - de remorques - de bennes Fabriques d'équipements - d'accessoires et pièces détachées pour automobiles Fabriques de pièces détachées et accessoires pour cycles et motocycles Fabriques de cycles.
Industries chimiques	Grande industrie chimique, minérale Fabriques de produits minéraux divers Industries de la synthèse organique Industries des goudrons et benzols Fabriques de produits pharmaceutiques Fabriques d'abrasifs Fabriques de produits de blanchiment et de produits d'entretien Fabriques de peintures, vernis, pigments et encres Fabriques de produits insecticides et de produits oenologiques Parfumerie
Industries textiles	Industrie du rouissage, du teillage, du lin, du chanvre et du genêt Industrie textile du lin, du chanvre et de la ramie Industrie du jute, ficellerie, corderie et fibres dures Industrie du coton Industrie de la laine Industrie de la soie Filatures spécialisées de fibres artificielles et synthétiques Bonneterie Fabriques de produits textiles élastiques pour tous usages Fabriques de dentelles tulles et broderies Fabriques de rubans, tresses et passementeries Teinture et apprêts Confection d'ouvrages divers en tissus
Habillement et travail des étoffes	Vêtements et lingerie sur mesures Confection de vêtements et lingerie Modistes Industries diverses de l'habillement

SECTEURS	ACTIVITES ECONOMIQUES
	INDUSTRIE (suite)
Industries du cuir et de la chaussure	Tannerie - Mégisserie Fabriques d'agglomérés de cuir et de synderme Ganterie, fabriques de gants de peau Fabriques de maroquinerie, d'articles de voyage et de chasse Fabriques de chaussures Fabriques de pantoufles et espadrilles Fabriques de sabots et articles en bois pour chaussures Fabriques de galoches, de sabots galoches, de socques
Industries du bois	Scierie Travail mécanique du bois Fabriques de meubles et sièges en bois
Industries du papier et du carton	Fabriques de papier Fabriques de papier associées à la transformation des papiers Transformation du papier, fabriques d'articles divers en papier
Industries polygraphiques et édition	Imprimerie de labeur Industries annexes de l'imprimerie : fonderie de caractères photogravures et clicherie, gravure Edition de livres, images, cartes postales, édition de musique Photographies
Industries céramiques et matériaux de construction	Extraction de matériaux de construction Carrière de pierres Extraction de sables, galets, silice, graviers et cailloux Fabriques de produits en terre commune, briques, tuiles, poteries et tuyaux en terre cuite Fabriques de produits réfractaires Fabriques de grès du bâtiment, de produits céramiques pour l'industrie Fabriques de porcelaine Marbrerie funéraire, marbrerie du bâtiment Fabriques de plâtre Fabriques d'agglomérés divers.

SECTEURS	ACTIVITES ECONOMIQUES
	B A T I M E N T S E T T R A V A U X P U B L I C S
Bâtiments et travaux publics	Entreprises de bâtiment et de travaux publiques Entreprises de maçonnerie, de plâtrerie, de travaux en ciment, béton, de terrassement et de démolition Charpente en bois, menuiserie du bâtiment, pose Couverture plomberie Serrurerie du bâtiment Fumisterie de bâtiment, ramonage, installation et production d'eau chaude Peinture de bâtiment, décoration Entreprises de travaux publics et de génie civil Terrassements, travaux ruraux et souterrains Travaux de routes et d'aérodromes Entreprises de réseaux et de centrales électriques.

A N N E X E V

DEFINITION ET CONTENU DES COMPTES "TYPE COMPTABILITE NATIONALE"

EMPLOIS	RESSOURCES
COMPTE DE PRODUCTION	
Stock départ	Ventes nettes et produits divers
acquisition de biens et services	Stock final
Valeur ajoutée	
Total	Total
COMPTE D'EXPLOITATION	
Frais de personnel	Valeur ajoutée
impôts et taxes	
frais financiers	
Revenu brut d'exploitation	
Total	Total
COMPTE D'AFFECTATION	
Impôts sur bénéfices	Revenu brut d'exploitation
dividendes	
Epargne	
Total	Total
COMPTE DE CAPITAL	
Investissement	Epargne
Variation de stocks	Ressources de cession
Capacité de financement	Ressources exceptionnelles
	Régularisation
	Besoin de financement
Total	Total
COMPTE FINANCIER	
Besoin de financement	Capacité de financement
Autres valeurs immobilisées	Capital
Réalisable + Disponible	Dettes à long et moyen terme
Compte de l'entrepreneur	Dettes à court terme
Total	Total

A N N E X E VI

AJUSTEMENT D'UNE LOI LOG NORMALE SUR LA DISTRIBUTION DES ENTREPRISES DE L'ECHANTILLON EN FONCTION DE LEUR TAILLE

1° Exposé général sur la méthode utilisée

A partir de la construction d'un histogramme de fréquences, relatives ou absolues, la statistique descriptive permet souvent la construction d'une courbe empirique des fréquences.

Les axiomes et les théorèmes de la mathématique probabiliste, c'est-à-dire de la mathématique du hasard, entraînent l'existence de lois théoriques, dites lois de probabilité.

La représentation d'une distribution empirique par une loi de probabilité permet de raisonner ultérieurement sur une loi générale au lieu de raisonner sur un fait empirique.

Toutefois cette interprétation (ou ajustement) est rarement parfaite, car il existe toujours des écarts entre la loi probabiliste et l'observation des faits.

Le test du CHI 2 de Pearson permet de savoir si les écarts constatés peuvent ou non, être imputés au hasard.

Dans le cas présent il s'agit de voir si le volume des ventes dans divers secteurs économiques qui représente le critère de taille des entreprises peut être valablement ajusté par une loi log normale.

2° Présentation des résultats pour un exemple : les sociétés de services en 1961

De gauche à droite on trouve :

1° la classe x_i (en francs)

2° la fréquence absolue de cette classe f_i

3° la fréquence relative de cette classe F_i

4° la fréquence relative cumulée de cette classe FR_i

5° la valeur z_i de la variable normale réduite, valeur lue dans une table de PI (t)

6° le logarithme décimal de x_i

7° la valeur théorique de z_i que l'on appellera $\hat{z}_i$ avec la relation suivante :
$\hat{z}_i = \hat{a}.\log_{10}(x_i) + \hat{b}$

8° la fréquence relative cumulée théorique FRT_i

9° la fréquence relative théorique FT_i

10° la fréquence absolue N, qui peut-être soit f_i, soit dans le cas d'un regroupement une somme de différents f_i

11° la fréquence absolue théorique qui correspond à un N donné et que l'on désigne par N'

12° la différence N - N'

13° l'indicateur d'écart qui est défini ainsi :

$$\frac{(N - N')^2}{N'}$$

On désigne par S le nombre total d'observations qui correspond à la somme des f_i

On détermine $\hat{z}_i$ en faisant une régression linéaire du type :

$z_i = a.\log_{10}(x_i) + b + e_i$, e_i désignant le résidu aléatoire

Dans ces conditions $\hat{z}_i = \hat{a}.\log_{10}(x_i) + \hat{b}$

On détermine en même temps le coefficient de corrélation r.

On pourra remarquer une relation naturelle entre r et le CHI 2 calculé (χ^2_c).

χ^2_c désigne le CHI 2 calculé.

Il faut alors le comparer au CHI 2 théorique lu dans une table de Pearson au seuil alpha (α)

Pour nu (ν) = n - 3 , n étant le nombre de classes sur lesquelles est calculé l'indicateur d'écart (13°)

Remarques :

1°-Pour que le calcul de l'indicateur d'écart ait un sens il est nécessaire que N' ne soit pas trop petit, on admet en fait que N' doit être supérieur à 5. Si N' est inférieur à 5 on regroupe plusieurs classes adjacentes de façon à avoir N' supérieur à 5. Ce groupement diminue le nombre de classes et donc le nombre de degrés de liberté (ν).

2°-Dans certains cas on a procédé à un regroupement alors que N' est supérieur à 5, ceci dans le but d'effacer certains écarts jugés catastrophiques. Mais ce groupement est arbitraire, d'autre part il est évident que lors de tels regroupements la signification du test du CHI est affaiblie.

3°-PI(t) = infini pour t = 1 , aussi ne tient-on pas compte de la dernière classe dans le calcul de la régression linéaire.

4°-Tous les calculs sont réalisés avec huit décimales sur une calculatrice Olivetti P 203.

5°-Pour des raisons tenant à la calculatrice la virgule française est remplacée dans tous les calculs par le point anglo-saxon.

SERVICES - SOCIETES - 1961

1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°
100000	13	0.1092	0.1092	1.23-	5.00000	1.2790-	0.1003	0.1003	13	11.9357	1.0643	0.0949
200000	16	0.1344	0.2436	0.69-	5.30103	0.7209-	0.2358	0.1355	16	16.1245	0.1245-	0.0009
300000	11	0.0924	0.3361	0.42-	5.47712	0.3944-	0.3483	0.1125	11	13.3875	2.3875-	0.4257
400000	14	0.1176	0.4537	0.12-	5.60206	0.1628-	0.4364	0.0881	14	10.4839	3.5161	1.1792
500000	8	0.0672	0.5210	0.06-	5.69897	0.0168	0.5040	0.0676	8	8.0444	0.0444-	0.0002
600000	6	0.0504	0.5714	0.18	5.77815	0.1636	0.5636	0.0596	6	7.0924	1.0924-	0.1682
800000	7	0.0588	0.6302	0.33	5.90309	0.3953	0.6554	0.0918	7	10.9242	3.9242-	1.4096
1000000	8	0.0672	0.6974	0.52	6.00000	0.5749	0.7157	0.0603	8	7.1757	0.8243	0.0946
1500000	12	0.1008	0.7983	0.84	6.17609	0.9014	0.8159	0.1002	12	11.9238	0.0762	0.0004
2000000	5	0.0420	0.8403	1.00	6.30103	1.1331	0.8708	0.0549	5	6.5331	1.5331-	0.3597
3000000	8	0.0672	0.9075	1.33	6.47712	1.4596	0.9279	0.0571	8	6.7949	1.2051	0.2137
4000000	6	0.0504	0.9579	1.73	6.60206	1.6912	0.9545					
5000000	3	0.0252	0.9831	2.12	6.69897	1.8709	0.9693	regroupement N' > 5				
7000000	0	0.0000	0.9831									
+7000000	2	0.0168	1.0000				1.0000	0.0721	11	8.5799	2.4201	0.6826

S = 119

$\hat{a}$ = 1.85407424

$\hat{b}$ = 10.54944667- r = 0.9947

χ^2 calculé 4.6303

χ^2 théorique 16,92

RESULTATS GENERAUX

	ANNEE 1958				ANNEE 1961			
	degré de liberté	CHI 2 théorique	CHI 2 calculé	Résultats	degré de liberté	CHI2 théorique	CHI2 calculé	Résultats
COMMERCE /								
Sociétés	11	19.67	13.37	ENS (1)	12	21.02	17.46	ENS
Entreprises individuelles	8	15.50	27.55	ES (2)	a) 9	16.91	31.34	ES
	0	0	0		b) 6	12.59	8.74	ES non valide
INDUSTRIE /								
Sociétés a)	12	21.02	34.64	ES	a) 12	21.02	30.30	ES
b)	12	21.02	49.96	ES	b) 10	18.30	15.36	ES valide
c)	8	15.50	28.38	ES	0	0	0	
Entreprises individuelles	8	15.50	6.14	ENS	9	16.91	8.74	ENS
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS /								
Sociétés	9	16.91	5.58	ENS	10	18.30	14.24	ENS
Entreprises individuelles	5	11.07	6.19	ENS	7	14.06	11.20	ENS
SERVICES /								
Sociétés	8	15.50	9.92	ENS	9	16.91	4.63	ENS
Entreprises individuelles	a) 4	9.48	9.67	ES	5	11.07	4.35	ENS
	b) 4	9.48	8.37	ENS valide				

(1) ENS Ecart non significatif

(2) ES Ecart significatif

Dans tous les cas le seuil alpha (α) retenu est de 5 %.

B I B L I O G R A P H I E

ANDREWS P.W.S.

Quelques limites économiques à la dimension et à la croissance des entreprises individuelles
PARIS REVUE ECONOMIQUE 1956

G.ANGENIEUX

Les ratios et l'expansion de l'entreprise
PARIS DUNOD 1964

J. BATES

The financing of small business
LONDON SWEET and MAXWELL 1964

P. BOUTAN

Réflexions sur les relations entre comptabilité d'entreprise et comptabilité nationale
PARIS INSEE - ETUDES et CONJONCTURE n°8 août 1967

J.J. BRANCHU

Les charges des entreprises françaises
PARIS INSEE - ECONONOMIE et STATISTIQUE n°4 1969

CONSEIL NATIONAL de la COMPTABILITE

Plan comptable général
PARIS IMPRIMERIE NATIONALE 1957

G. DEPALLENS

Gestion financière de l'entreprise
PARIS SIREY

M. DIDIER

Croissance et dimension des entreprises
PARIS LES COLLECTIONS de l'INSEE E1

M. DIDIER et E. MALINVAUD

La concentration de l'industrie s'est - elle accentuée depuis 1900 ?
PARIS INSEE ECONOMIE et STATISTIQUE n°2

ECONOMIES et SOCIETES

Financement et investissement des entreprises Tome III n° 5
GENEVE LIBRAIRIE DROZ mai 1969

F. FIZAINE

Analyse statistique de la croissance selon l'âge et la taille
PARIS revue d'ECONOMIE POLITIQUE juillet août 1968

R. GIBRAT

Les inégalités économiques
PARIS librairie du RECUEIL SIREY 1931

G. GODIN

Quelques résultats essentiels du recensement industriel
PARIS INSEE ETUDES et CONJONCTURE février 1967

P.E. HART

Studies in profit business saving and investment in the United Kingdom 1920-1962 Volumes I - II
LONDON G.ALLEN 1965

P.E. HART and S.J. PRAIS

The analysis of business concentration : a statistical approach
LONDON JOURNAL OF THE ROYAL STATISTICAL SOCIETY Series A Vol. 119 part 2 1956

J. HOUSSIAUX

Le pouvoir de monopole
PARIS SIREY 1958

I.N.S.E.E.

-Annuaire statistique de l'INSEE 1962
-Comptes et ratios pour l'analyse financière des entreprises : ECONOMIE ET STATISTIQUE N° 11 - Avril 1970
-Nomenclature des activités économiques : IMPRIMERIE DES JOURNAUX OFFICIELS 1959.

-Recensement de la distribution 1966
-Recensement de l'industrie 1963, résultats pour 1962
-Recensement des transports 1963

MEYER and KUH

The investment decision
HARVARD UNIVERSITY PRESS 1957

J.C. MORAND

Taille et croissance des entreprises
PARIS REVUE D'ECONOMIE POLITIQUE n°2 1967

MORICE et CHARTIER

Analyse statistique Tomes I et II
PARIS IMPRIMERIE NATIONALE 1954

Y. MORVAN

Influence de la dimension sur la rentabilité des entreprises industrielles
RENNES Thèse pour le doctorat es-sciences économiques décembre 1967

T.E. PENROSE

Facteurs, conditions et mécanismes de la croissance de l'entreprise
PARIS EDITIONS HOMMES et TECHNIQUES 1963

R.E. QUANDT

On the size distribution of firms
AMERICAN ECONOMIC REVIEW juin 1966

F. SIMONET et G. KLEIN

Onze ans d'investissements 1957 - 1967
Les investissements et leur financement dans 400 des plus grandes entreprises françaises
PARIS S.E.D.E.S. CENTRALE DES BILANS 1969

TABLE DES MATIERES

Pages

RESUME : Principaux résultats obtenus I

INTRODUCTION 1

I - L'échantillon des P.M.E. 3
II - Première exploitation sur la période 1957-1961..... 4
III - Le fichier réduit..... 5
IV - Les problèmes..... 6

CHAPITRE I : DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON..... 7

I - Comparaison de l'échantillon avec les recensements..... 10

CHAPITRE II : LA TAILLE DES ENTREPRISES ETUDIEES..... 17

A - Les critères de taille 20

I - Les ventes des entreprises..... 20
II - Les immobilisations..... 29
III - La valeur ajoutée..... 35

B - Les comparaisons 38

I - Entre les différents critères de taille..... 38
II - Comparaison avec l'ensemble de l'industrie française..... 44

CHAPITRE III : LA CROISSANCE DES ENTREPRISES..... 46

I - La croissance de la firme 47

A - Les taux annuels moyens de croissance..... 48
1. Taux annuels moyens de croissance des ventes..... 48
2. Taux de croissance annuels moyens des immobilisations..... 51

B - Taux global et taux par année..... 55
1. Liaison, taille, croissance..... 64
2. Etude conjoncturelle des taux de croissance..... 69

II - La croissance du profit 75

- Profit et taille des entreprises..... 80
- Profit et croissance des entreprises..... 83

CHAPITRE IV : LE CAPITAL FIXE DE L'ENTREPRISE..... 86

I - Le coefficient d'intensité du capital 88

A - Coefficient d'intensité du capital et taille des Entreprises... 91

B - Coefficient d'intensité de capital et taux de croissance..... 95

Pages

II - L'investissement 98

A - Investissement et taille de l'entreprise..... 98
1. Investissement et chiffre d'affaires..... 98
2. Investissement et immobilisations..... 100
3. Investissement et valeur ajoutée..... 103

B - Investissement et croissance de l'entreprise..... 105

C - La décision d'investir..... 107

CHAPITRE V : LA VALEUR AJOUTEE..... 110

I - Valeur ajoutée et chiffre d'affaires..... 111

II - Décomposition de la valeur ajoutée..... 115

III - Le compte de l'entrepreneur..... 119

CHAPITRE VI : LE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES..... 126

I - Couverture des immobilisations par les capitaux propres..... 128

II - Importance de l'endettement à court terme..... 130

III - Coefficient de trésorerie..... 135

A N N E X E S

ANNEXE I : Les documents de base 140

ANNEXE II : Les documents transmis à la mécanographie..... 147

ANNEXE III: Les variables du fichier réduit..... 151

ANNEXE IV : Les activités économiques des secteurs..... 153

ANNEXE V : Définition et contenu des comptes "type de comptabilité nationale"..... 160

ANNEXE VI : Ajustement d'une loi log normale sur la distribution des entreprises de l'échantillon en fonction de leur taille... 162

BIBLIOGRAPHIE..... 168

30 NOV. 1971
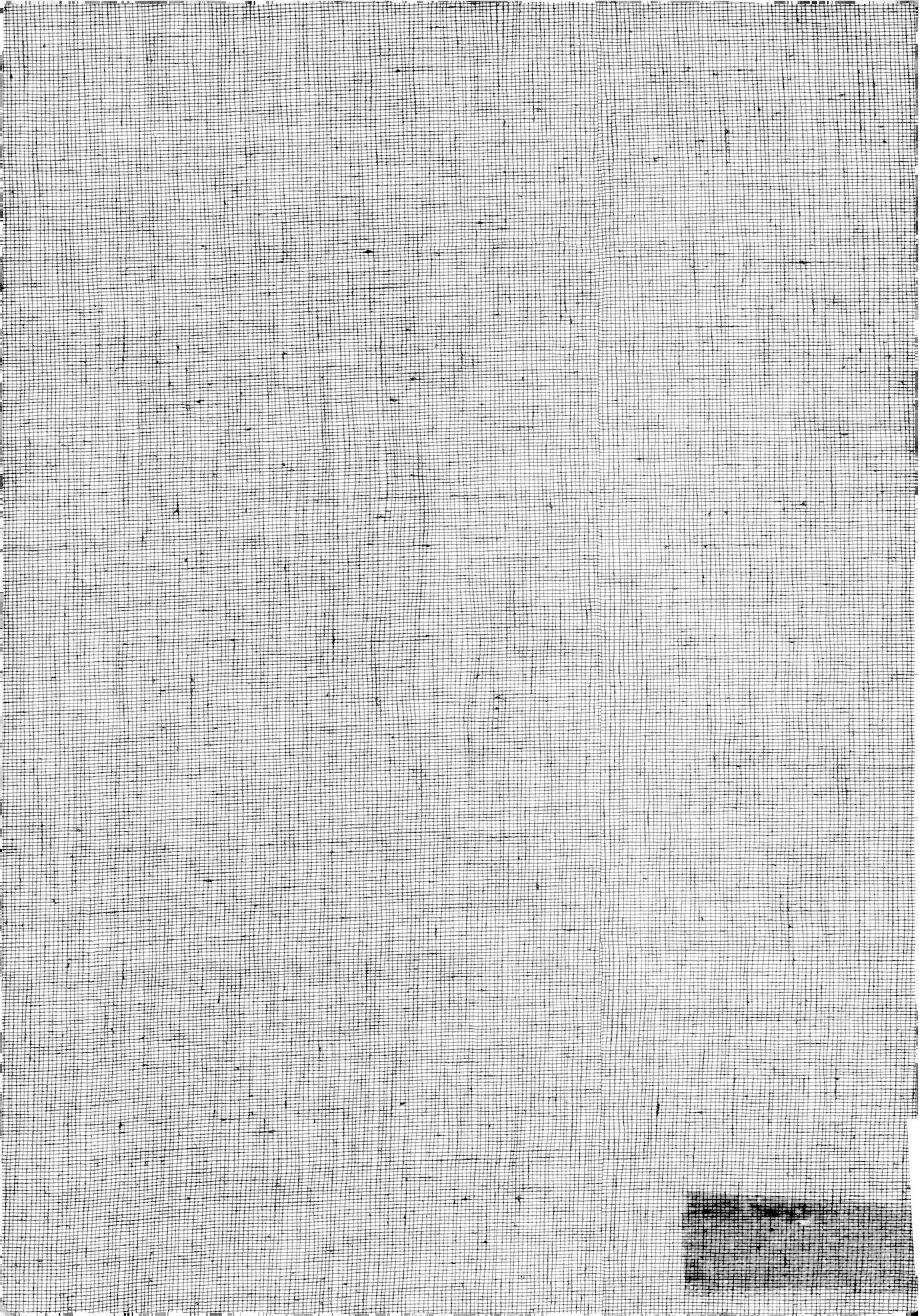
1ex - ne 1